

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية
الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

جامعة أبي بكر بلقايد - تلمسان -

Université Aboubakr Belkaïd – Tlemcen –

Faculté de TECHNOLOGIE



MEMOIRE

Présenté pour l'obtention du **diplôme de MASTER**

En : ARCHITECTURE

Spécialité : ARCHITECTURE

Par : BOUKHILI Ismahene

Sujet

**VERS UNE REVITALISATION DE LA COMMUNE DE CHAABAT EL
LHAM PAR LA CREATION D'UN PARCOUR CULTUREL ET
L'IMPLANTATION D'UN CENTRE CULTUREL ET DE LOISIR.**

Soutenu publiquement, le Lundi 19 juin 2023, devant le jury composé de :

Mr GUZZEN Samir	MCA	Université de Tlemcen	PRESIDENT
Mr TASFAOUT Abdallah	MAA	Université de Tlemcen	EXAMINATEUR
Mme BENABDELKADER Nawel	MCB	Université de Tlemcen	EXAMINATRICE
Mr SELKA Mohammed Chihab	MCB	Université de Tlemcen	ENCADRANT

REMERCIEMENTS

S'il faut beaucoup de motivation, de rigueur et d'enthousiasme pour mener à bien ce mémoire, alors, ce travail de recherche a eu besoin de la contribution de plusieurs personnes, que je tiens à remercier !

Je voudrais tout d'abord adresser toute ma reconnaissance à mon encadrant, Monsieur **SELKA Mohammed Chihab**, Maître de conférences à l'université de Tlemcen, pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion tout au long de cette expérience à la fois stressante, fatigante, mais passionnante. Sa rigueur scientifique et son acharnement à la tâche sont des qualités propres à lui qui seront profondément ancrées dans ma mémoire.

Je voudrais aussi remercier les membres du jury pour avoir accepté d'examiner ce travail afin de l'enrichir avec leur savoir et observations pertinentes.

Une motion particulière aux professeurs de département d'architecture de Tlemcen, qui m'ont fourni les outils nécessaires à la réussite de mes études universitaires.

Je tiens aussi à exprimer ma profonde gratitude à messieurs MOULAY MELIANI Fayçal, Maire de la commune de Chabat el Laham, OUADAH Chems eddine, Chef de service, BELKHEIR Yassine , Chargé d'étude d'administration et de bureau de marché ,Madame AMEUR Amira , Assistante ingénieure , pour leur contribution dans la réalisation de ce travail, par le temps qu'ils m'ont consacré et les références qu'ils m'ont fournies.

À ces belles connaissances, BOUROUIS B., BENMECHTA S., NEKROUF R., LOKBANI R., IZEROUINE L., qui m'ont apporté beaucoup de soutien sur ce mémoire et sur ma future carrière.

Je tiens à exprimer ma gratitude aux membres du bureau d'étude d'architecture ARCHI-KADRI à leur tête Mr KRACHAI Beknadil, Mm MIMOUNE Khadîdja, pour les méthodes, techniques et conseils qu'ils n'ont pas cessé de me prodiguer durant mon stage pratique.

Au terme de ces remerciements, je tiens à remercier toute personne (enseignants, administrateurs et étudiants) ayant partagé avec moi ces moments de joie, de peine et

d'incroyables découvertes durant ces cinq années passées au sein du département
'Architecture, à la faculté de Technologie de l'université ABOUBAKR BELKAID, Tlemcen

DÉDICACES

En tout premier lieu, je remercie ALLAH, tout puissant, de m'avoir donné la force et le courage de mener à bien ce modeste travail. Ainsi que l'audace pour dépasser toutes les difficultés.

Je dédie en premier lieu ce mémoire à mes parents, pour l'amour qu'ils m'ont toujours donné, leurs encouragements et toute l'aide qu'ils m'ont apportée durant mes études. Aucun mot, aucune dédicace ne pourrait exprimer mon respect, ma considération, et mon amour pour les sacrifices qu'ils ont consentis pour mon instruction et mon bien-être. Trouvez ici, chère mère et cher père, dans ce modeste travail, le fruit de tant de dévouements et de sacrifices ainsi que l'expression de ma gratitude et de mon profond amour.

Je pense à mes trois magnifiques petites sœurs pour leur dévouement, leur compréhension et leur grande tendresse, qui en plus de m'avoir encouragé tout le long de mes études, m'ont consacré beaucoup de temps et disponibilité, et qui par leur soutien, leurs conseils et leur amour, m'ont permis d'arriver jusqu'à ici car ils ont toujours cru en moi. Merci d'avoir toujours soutenu et merci pour tous les bons moments passé ensemble, et ce n'est pas fini.

A toute ma famille, mes ami(e)s, et mes camarades, retrouvez en ce travail une reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour moi, il n'aurait pu avoir le jour sans votre contribution, par votre amour et votre hospitalité.

Enfin, je voudrai dédier ce travail à celle qui n'est plus parmi nous, qui a toujours veillé sur moi et continue de le faire depuis l'au-delà qui est parti trop tôt et qui restera à jamais dans mon cœur et ma mémoire. A ma défunte grand-mère...

BOUKHILI ISMAHENE

RESUMÉ

Le patrimoine bâti représente le patrimoine culturel que nous a légué le passé. Il évoque une de grandes valeurs spirituelles, documentant l'histoire des civilisations. Au fil du temps, les villes algériennes sont passées par plusieurs strates, leur conférant une riche architecture, il ne faut pas oublier que chaque époque a son succès, le problème est de savoir repérer et apprécier ces succès pour les entretenir. On cite ainsi le processus de colonisation française, qui s'inscrit désormais dans l'essentiel à la mémoire humaine. Cette tradition, connue pour son large éventail de traits stylistiques. Après l'indépendance du pays, les autorités espéraient une forte baisse, estimant que ce dernier héritage du colonialisme, cela met en danger la symbolique du territoire du pays.

Chabat el Laham, la commune de la wilaya d'Ain Temouchent est l'une des villes coloniales algériennes qui représentent un témoin éloquent de cette situation, c'est dans cette optique, que notre recherche s'intéresse à l'étude de ce village et plus précisément le centre colonial qui regroupe les édifices les plus marquants de l'histoire du passage colonial français. L'abandon et la destruction de son cadre bâtis de la part des autorités, ainsi que le manque d'animation fréquent dans la zone, ont motivé notre choix.

Notre intervention autant urbaine qu'architecturale, est présentée comme l'une des possibilités de réponses à cette problématique et vient dans l'intérêt de dynamiser le centre colonial en le restructurant et lui donnant une meilleure image et se réappropriant un parcours animé tout en composant un projet architectural qui va lier l'ensemble pour garder la mémoire des lieux et pour remédier aux problèmes locaux de manque de divertissement, loisir ainsi que d'équipements de détente et d'échange.

Mot clé : Patrimoine bâti, CHAABET EL LEHAM, patrimoine colonial, reconversion, revitalisation, église.

SUMMARY

The built heritage represents the cultural heritage bequeathed to us by the past. It evokes a great spiritual values, documenting the history of civilizations. Over time, Algerian cities have gone through several layers, giving them a rich architecture, we must not forget that each era has its success, the problem is to know how to identify and appreciate these successes to maintain them. We thus cite the process of French colonization, which is now part of essential to human memory. This tradition, known for its wide range of stylistic traits. After the independence of the country, the authorities hoped for a sharp decline, believing that this last legacy of colonialism, this endangers the symbolism of the country's territory.

Chabat el Laham, the commune of the wilaya of Ain Temouchent is one of the Algerian colonial cities which represent an eloquent witness of this situation, it is in this perspective that our research is interested in the study of this village. And more precisely the colonial center which brings together the most significant buildings in the history of the French colonial passage. The abandonment and destruction of its built environment by the authorities, as well as the frequent lack of animation in the area, motivated our choice.

Our urban and architectural intervention is presented as one of the possible answers to this problem and comes in the interest of revitalizing the colonial center by restructuring it and giving it a better image and reclaiming a lively route while composing an architectural project that will bind the whole to keep the memory of the places and to remedy the local problems of lack of entertainment, leisure as well as facilities for relaxation and exchange.

Key word: Built heritage, CHAABET EL LEHAM, colonial heritage, reconversion, revitalization, church.

الملخص

يمثل التراث العمراني التراث الثقافي الذي ورثه لنا الماضي. إنه يستحضر قيماً روحية عظيمة، ويوثق تاريخ الحضارات. بمرور الوقت، مرت المدن الجزائرية بعدة طبقات، مما منحها هندسة معمارية غنية، يجب ألا ننسى أن كل حقبة لها نجاحها، والمشكلة هي معرفة كيفية التعرف على هذه النجاحات وتقديرها للحفاظ عليها. وهكذا نستشهد بعملية الاستعمار الفرنسي، التي أصبحت الآن جزءاً أساسياً من الذاكرة البشرية. هذا التقليد معروف بمجموعة واسعة من السمات الأسلوبية. بعد استقلال البلاد، كانت السلطات تأمل في حدوث تراجع حاد، معتقدة أن هذا الإرث الأخير من الاستعمار، يعرض رمزية أراضي البلاد للخطر.

شعبة اللحم بلدية ولاية عين تموشنت هي إحدى المدن الجزائرية الاستعمارية التي تمثل شاهداً بليغاً على هذا الوضع، ومن هذا المنظور يهتم بحثنا بدراسة هذه القرية، وبشكل أكثر تحديداً وسط المدينة ذو الطابع الاستعماري الذي يجمع أهم المباني في تاريخ الاستعمار الفرنسي. هجر وتدمير البيئة المبنية من قبل السلطات، فضلاً عن النقص المتكرر لمباني الترفيه، كان الدافع الرئيسي وراء اختيارنا لهذه المنطقة.

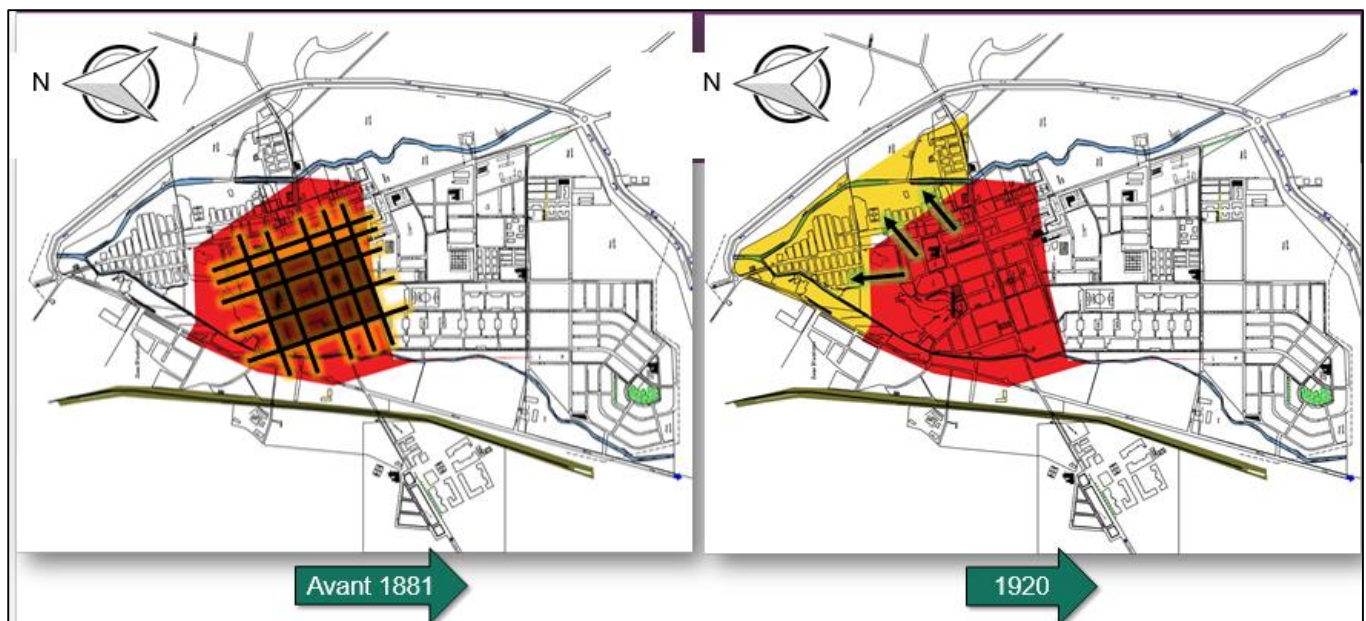
يتم تقديم تدخلنا الحضري والمعماري كواحد من الحلول الممكنة لهذه المشكلة ويأتي في مصلحة تنشيط وسط المدينة ذو الطابع الاستعماري من خلال إعادة هيكلته وإعطائه صورة أفضل واستعادة مسار متحرك أثناء تأليف مشروع معماري يربط بين الكل للحفاظ على ذاكرة الأماكن ومعالجة المشاكل المحلية المتمثلة في قلة الترفيه والتسليية وكذلك مرافق الاسترخاء والتبادل

الكلمة المفتاحية: التراث المبني، شعبة اللحم، التراث الاستعماري، إعادة الإحياء، الإحياء، الكنيسة.

TABLEAU DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	
DÉDICACE.....	
RÉSUMÉ	
SUMMARY.....	
الملخص.....	1
TABLEAU DES MATIERES.....	IV
TABLEAU DES FIGURES	
Chapitre introductif.....	
1 Introduction.....	1
2 Problématique	2
3 Hypothèses.....	3
4 Objectifs.....	3
5 Méthodologie de recherche.....	3
5.1 La partie recherche	3
5.2 .La partie analytique.....	4
5.3 La partie production	4
6 Structure du mémoire.....	4
1 Introduction.....	6
2 Le patrimoine	6
2.1 Le patrimoine architectural	6
2.2 Le patrimoine urbain	7
2.3 Les valeurs du patrimoine	7
2.3.1 Les valeurs de remémoration	7
2.3.2 Les valeurs de contemporanéité.....	8
2.4 La patrimonialisation.....	8
2.5 Les techniques opérationnelles pour la sauvegarde et la prise en charge du patrimoine :.....	8
2.5.1 Sauvegarde :.....	8
2.5.2 Conservation :.....	9
2.5.3 Restauration :	9
2.5.4 Entretien :.....	10
2.5.5 Rénovation :.....	10
2.5.6 Réhabilitation :.....	10
2.5.7 Rénovation urbaine :.....	11

2.6	Instruments et législations algérienne de sauvegarde du patrimoine	11
2.7	La politique nationale envers le patrimoine XIX et XXème siècles	12
3	La Ville	12
3.1	Les caractéristiques urbaines	12
3.2	La ville algérienne du 19ème siècle en Algérie	13
4	Le village	13
4.1	Les Villages de colonisation en Algérie.....	13
5	Les lieux de culte chrétiens : L'église.....	14
5.1	Les différents styles d'église :	14
5.1.1	L'église romane	14
5.1.1.1	Caractéristique de l'architecture romane :	14
5.1.1.2	Les éléments de l'église romane :	15
6	La notion d'ambiance	15
7	Conclusion	16
1	Introduction.....	18
2	Présentation de la ville	18
3	Aperçu historique de Chabat El Laham	18
4	Évolution urbaine de Chabat el Laham.....	19



.....	19
5	Les Analyses urbaines.....	20
5.1	Délimitation de la zone d'étude	20
5.2	Étude de système voirie et accessibilité	21
5.3	Analyse fonctionnelle.....	22

5.4	Étude paysagère.....	23
5.4.1	Les voies :.....	24
5.4.2	Les nœuds :.....	24
5.4.3	.Les quartiers :.....	24
5.4.4	Les limites :.....	24
5.4.5	Les points de repères :.....	24
5.5	Étude des valeurs patrimoniales.....	24
5.6	Analyse séquentielle.....	25
5.7	La première séquence visuelle : Effet de richesse et définition central.....	25
5.8	La deuxième séquence visuelle : Effet de symétrie et définition central.....	25
	25
6	Le diagnostic urbain.....	26
6.1	Sur le plan patrimonial.....	26
6.2	Sur le plan architectural.....	26
6.3	Sur le plan environnemental.....	26
6.4	Sur le plan fonctionnel.....	27
7	La stratégie d'intervention.....	29
7.1	L'analyse thématique.....	29
8	Programmation de base.....	34
9	Conclusion.....	37
1	Introduction.....	39
2	Phase programmatique.....	39
2.1	Définition du projet.....	39
2.2	Présentation de l'assiette d'implantation.....	40
2.2.1	Situation géographique.....	40
2.2.2	Forme et délimitation du site.....	41
2.2.3	Topographie du site.....	41
2.2.4	Accessibilité.....	42
3	Analyse thématique.....	43
	48
4	Programme spécifique.....	49
5	L'idéation.....	51
5.1	Évolution de la conception.....	51
5.1.1	Schéma et principes d'implantation :.....	51
5.1.2	Les principes générateurs.....	55

5.1.3	Approche sociale.....	58
5.1.4	Les espaces verts.....	58
5.1.5	Vue d'ensemble	59
6	Conclusion	60
1	Introduction.....	62
2	Descriptif des plans.....	62
2.1	L'accessibilité.....	63
2.2	Description du fonctionnement du projet.....	63
2.3	Approche stylistique.....	72
2.3.1	L'utilisation du bois	72
2.3.2	La transparence	74
2.3.3	L'utilisation des couleurs et textures	74
2.3.4	Une pergola pour habiller l'allée	75
3	Approche technique	76
3.1	La structure du projet	76
3.1.1	La structure métallique	76
3.1.2	L'ascenseur hydraulique	77
3.1.3	Le traitement acoustique et thermique.....	78
3.2	Les corps d'état secondaires.....	79
3.2.1	Le réseau d'assainissement.....	79
3.2.2	L'alimentation en eau potable.....	80
3.2.3	La climatisation.....	81
3.2.4	Le courant fort.....	82
3.2.5	La sécurité incendie	83
3.2.6	Le chauffage.....	84
4	CONCLUSION.....	85

TABLEAU DES FIGURES

Figure 1 : Schéma récapitulatif de la méthode de travail (M.Rahmoun) séminaire méthodologie de recherche	Erreur ! Signet non défini.
Figure 2 : Église Saint-Martin de Layrac, France.....	14
Figure 3 Plan de Basilique romane avec chœur à chapelles	15
Figure 4 Situation de la commune par rapport à l'Algérie et la wilaya d'Ain Témouchent...	18
Figure 5 : Carte montrant l'évolution urbaine de Chabat el Laham	19
Figure 6 : Carte montrant l'évolution urbaine de Chabat el Laham	20
Figure 7 : Délimitation de la zone d'intervention	21
Figure 8 : Carte montrant le system voirie et l'accessibilité de la commune de Chabat el Laham	22

Figure 9: les différentes fonctions de l'aire d'étude.	23
Figure 10: Analyse paysagère de l'aire d'étude. Source : auteur.....	23
Figure 11: Carte de permanence de l'aire d'étude	25
Figure 12 : cartes des séquences visuelles	26
Figure 13 : Carte diagnostic urbaine de la zone d'intervention	28
Figure 14 : carte stratégie d'intervention de la zone d'intervention	33
Figure 15: Carte des différentes actions menées sur notre site d'intervention	35
Figure 16: Tableau de programmation de base	36
Figure 17 Schéma récapitulatif des quatre fonctions de base du programme.....	40
Figure 18 Schéma démontrant la situation et la limite du site	40
Figure 19 Schéma démontrant les gabarits et les dimensions.....	41
Figure 20 Schéma démontrant la topographie du site.....	42
Figure 21 Schéma démontrant les différents types d'accès au site.....	43
Figure 22 Organigramme des fonctions de base du projet.....	49
Figure 23 Tableau de programmation détaillée.	50
Figure 24 schémas représentant le parcours culturel	51
Figure 25 schémas représentant le principe d'implantation.....	52
Figure 26 Dessin représentant la forme zigzag du ravin.....	52
Figure 27 Schéma montrant l'implantation de la masse bâtie dans notre assiette	53
Figure 28 Schéma montrant la division du volume initial	53
Figure 29 Schéma montrant la déformation des trois volumes.....	54
Figure 30 Schéma montrant l'addition des liaisons	55
Figure 31 schémas représentant la proportion des dimensions.....	55
Figure 32 Schéma montrant la proportion des dimensions des blocs latéraux	55
Figure 33 Croquis démontant les matériaux utilisés.	56
Figure 34 Croquis de la barrière végétale entourant le parking	56
Figure 35 Croquis de répartition des fonctions dans le bâti	57
Figure 36 Croquis montrant la placette en gradin et l'ascenseur urbain.....	57
Figure 37 Croquis des différents espaces de détente et d'échange du projet.....	58
Figure 38 Croquis du traitement végétal.....	59
Figure 39 Croquis d'une vue d'ensemble du projet.....	60
Figure 40 Croquis d'une vue d'ensemble du projet.....	62
Figure 41 Musée d'histoire de la ville	63
Figure 42 L'atelier de cuisine.	64
Figure 43 Salle de pratique de musique	64
Figure 44 Salle informatique pour la formation de design graphique	65
Figure 45 Atelier de dessin	65
Figure 46 La réception du centre	66
Figure 47 La réception du bloc de formation.....	66
Figure 48 L'administration du centre	67
Figure 49 Le restaurant et la cafeteria.....	67
Figure 50 La terrasse du restaurant	68
Figure 51 La médiathèque Source auteur	68
Figure 52 Boutique vêtements pour femme.....	69
Figure 53 Bureau d'organisatrice d'évènements	70
Figure 54 La Salle de jeux	70

Figure 55 l'aire de jeux.....	71
Figure 56 Échiquier géant	71
Figure 57 Espace de détente.....	72
Figure 58 Photo de l'ex-église de Chabat el Laham.....	73
Figure 59 l'utilisation du bois dans le projet.....	73
Figure 60 la transparence présente dans le projet.	74
Figure 61 les différentes textures du projet.....	75
Figure 62 les pergolas	75
Figure 63: Système de boulonnage comme moyen d'assemblage de la structure.	76
Figure 64 Principe des assemblages entre le poteau et la poutre.	77
Figure 65 Détail de l'assemblage et d'encrage du poteau avec les fondations.....	77
Figure 66 Schéma général de l'ascenseur hydraulique.....	78
Figure 67 Composants des dalles avec isolation acoustique.....	78
Figure 68 Coupe schématique de l'alimentation en réseaux d'assainissement	80
Figure 69 Coupe schématique de l'alimentation en eau potable	81
Figure 70 Plan schématique du système de climatisation CVC appliqué au bloc 03	82
Figure 71 Plan schématique de l'installation électrique appliqué au bloc 03	83
Figure 72 Plan schématique de l'installation du système pour la protection contre les incendies	84
Figure 73 Plan schématique de l'installation du système de plancher chauffant appliqué au bloc 03.....	85

Chapitre introductif

1 Introduction

Le patrimoine, avec ses différentes perceptions définit notre passé, sa définition commence avec celle d'un monument puis silencieusement passe vers des notions plus larges qui par la suite se transforment d'un héritage qu'ont chéri à un acquis sacré, cela tout en prenant compte plusieurs aspects de la société : culturel, naturel, archéologique, littéraire Le patrimoine bâti, urbain et architectural est constitué lui aussi d'un héritage des générations précédentes auquel des qualités particulières confèrent une ou plusieurs valeurs. Ces valeurs peuvent être de différents ordres : symbolique, de repère, d'usage et économique.

La mondialisation a entraîné de nombreux changements dans la gestion et la valorisation du patrimoine culturel. Après l'indépendance de l'Algérie, le pays a mis en place une politique culturelle visant à prendre en charge son patrimoine culturel dans son ensemble. Cela était nécessaire car les conditions de développement culturel étaient déplorables, héritées de l'époque coloniale. Ainsi, une politique d'institutionnalisation du patrimoine national a été progressivement mise en place, accompagnée d'un cadre juridique important. Ces mutations exigent en effet de nouvelles mesures pour protéger, conserver et valoriser le patrimoine culturel.

L'Algérie est riche et diversifiée sur le plan patrimonial. Ce patrimoine exceptionnel, avec son histoire et son symbolisme, témoigne de la transformation de nombreuses civilisations. Elle possède une grande valeur en tant que patrimoine architectural et urbain.

En se focalisant sur un fragment de l'histoire de l'Algérie des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, le patrimoine colonial français représente une part significative de la mémoire collective et constitue un héritage urbain imposant. Malheureusement, au fil du temps, il a subi une dégradation avancée, ce qui a eu des impacts néfastes sur l'image et le fonctionnement de la ville. La négligence, la surexploitation, la création de nouveaux pôles et les transformations anarchiques ont contribué à cette dégradation. Cependant, selon Nabila Oulbesir, historienne de l'art et spécialiste du patrimoine, la société algérienne a évolué dans sa relation avec ce patrimoine qualifié péjorativement de "colonial". Il y a eu une période de "nettoyage" et de "purification de l'espace urbain des signes d'une histoire abolie", mais maintenant il y a une acceptation relative de ce patrimoine. Par exemple, à Oran, des habitants se sont regroupés pour réhabiliter l'ancien hôpital du campement militaire, considéré comme faisant partie intégrante de l'identité et de l'histoire algérienne. La moitié de l'hôpital a déjà été rénovée. Dans

cette perspective, la protection et la mise en valeur du patrimoine sont nécessaires pour promouvoir l'identité culturelle nationale, en particulier les biens culturels immobiliers.

Dans la région d'Ain Temouchent, cœur de la région, notre cas d'étude, CHAABAT EL LEHAM, est un village de caractère typiquement français. Demeures coloniales, écoles primaires, bâtiments administratifs, cinémas et églises parsèment le paysage, mais l'abandon de ce patrimoine architectural par les autorités locales accélère chaque jour sa dégradation. Ces traces du passé sont en train d'être effacées et oubliées par l'histoire. L'une des structures les plus impressionnantes de CHAABAT EL LEHAM est le centre du village qui contient les bâtiments les plus importants de la ville. Cette épave possède un potentiel urbain, architectural et historique très intéressant. C'est un exemple classique de mauvaise exploitation et de mauvaise évaluation.

2 Problématique

Ain Témouchent, ancienne sous-préfecture rattachée au département d'Oran est le chef-lieu d'une province historique, est connue aussi pour être une ville de culture et de patrimoine historique elle comprend ce qu'on peut appeler des lieux inexploitable. Toute fois la commune voisine : Chabat El Laham retient particulièrement l'attention, elle représente un amalgame unique fruit de son histoire d'autant qu'il reste isolé, car il n'a pas évolué avec la ville.

Ce patrimoine colonial à CHAABAT EL LEHAM, comme dans toutes les villes algériennes, est dans un état d'abandon. Les édifices coloniaux ont été récupérés et réutilisés par la population, et par conséquent on trouve parfois un changement dans ces édifices selon leurs besoins des nouveaux propriétaires que ça soit à l'intérieur de ces édifices, par la modification des espaces et leurs répartition, ou à l'extérieur à travers le changement des éléments de façades ou même l'environnement extérieur.

Les lieux de culte chrétiens de la période coloniale sont aujourd'hui en dégradation accusant l'état de délabrement du patrimoine architectural. Quand ils ne sont pas démolis, ou reconvertis en mosquée, ce sont souvent des espaces squattés par des personnes et même dénaturés dans leur architecture, voire bidonvillisés.

Donc, notre problématique est double, d'un côté préserver l'espace historique de Chabat el Laham et donner des solutions architecturales et même de répondre aux exigences techniques et d'autre part créer des espaces pour protéger et valoriser l'œuvre patrimoniale, pour l'adapter aux besoins et aux demandes des habitants.

Comment peut-on valoriser et réintégrer à la vie contemporaine l'église tout en garantissant sa soutenabilité en tant qu'objet et espace patrimonial ?

3 Hypothèses

Pour répondre à cette problématique nous établissons les hypothèses suivantes :

- ⇒ La réhabilitation du cœur ancien de Chabat el Laham pour en faire un lieu d'échanges qu'il a perdu au fil du temps.
- ⇒ Créer des espaces de rencontres et d'échanges peut favoriser une attractivité urbaine et sociale au site.
- ⇒ Implantation d'un grand nombre d'activités liées à la jeunesse et aux loisirs pour assurer la durabilité à long terme de la région.

4 Objectifs

Partant de l'hypothèse posée préalablement, notre recherche a comme objectifs :

- La reconnaissance de l'importance des centres anciens dans l'identification, l'appréciation et la sauvegarde du patrimoine bâti.
- Développer une stratégie pour la valorisation du patrimoine en préservant son architecture, en créant des espaces rappelant l'histoire locale et en donnant des nouvelles fonctions qui répondent aux besoins du village contemporain.
- Créer une relation d'harmonie entre l'ancien et le nouveau au niveau du style architectural.

5 Méthodologie de recherche

Dans l'objectif de répondre à notre problématique, nous optons pour une démarche qui se traduit selon les étapes suivantes :

5.1 La partie recherche

C'est la phase initiale de notre travail, qui comprend diverses investigations liées à notre sujet, dans laquelle nous franchirons des étapes fondamentales pour tenter de nous rapprocher de la question posée au départ. Nous mettrons également en évidence divers concepts généraux et théoriques pertinents au sujet choisi en donnant des définitions claires et détaillées des concepts abordés.

5.2 .La partie analytique

Il s'agit d'une technique de pointe pour cette thèse, dont l'objectif est de décortiquer la zone d'étude sélectionnée et de révéler ses différents potentiels, à partir d'un diagnostic global composé d'analyses urbaines, séquentielles et thématiques, afin de mettre en évidence diverses problématiques rencontrées. En somme, nous développerons une stratégie d'intervention qui inclut toutes les actions envisagées dans la zone d'étude, ce qui nous permettra de délimiter des sites potentiels pour de futures interventions architecturales.

5.3 La partie production

Dans ce contexte, nous abordons l'analyse du terrain sélectionné pour l'intervention et la recherche d'éléments déclencheurs de la conception. Nous y abordons la phase programmatique et stylistique, déduite des parties précédentes.

6 Structure du mémoire

Pour que notre travail soit inscrit dans une démarche logique et structurée, cette dernière sera traitée suivant trois grands chapitres qui sont présentés comme suit :

Le présent chapitre comprend une introduction, problématique, hypothèse, et l'objectif de recherche, suivi par les quatre chapitres comme suit :

Chapitre 01 : nous allons entamer dans ce chapitre une petite introduction, ensuite donner les notions générales sur le patrimoine et l'objet patrimoniale ainsi que les types d'interventions urbaines, pour débiter notre recherche. On clôturera par une petite conclusion comme pour chaque chapitre pour permettre la transition au chapitre suivant.

Chapitre 02 : dans ce chapitre nous allons faire une analyse urbaine du site d'intervention et le diagnostic urbain de notre cas d'étude : problèmes, potentialités, et enjeux. Ainsi que l'analyse des exemples similaires au thème.

Chapitre 03 : c'est la réponse architecturale, il contiendra une programmation détaillée et spécifique et le parti architectural et technique de notre projet.

Chapitre 04 : c'est la conclusion générale.

Chapitre 01 :

Concepts et

définitions

1 Introduction

Dans ce premier chapitre, vous développerez les différents savoirs et concepts théoriques et pratiques sur lesquels votre recherche est basée. Ce chapitre englobera donc les définitions relatives au patrimoine, ses types et ses valeurs, tout en s'interrogeant sur le patrimoine du XIX^{ème} et XX^{ème} siècles ainsi que son état de conservation en Algérie.

2 Le patrimoine

« Le patrimoine est l'ensemble de tous les biens naturels ou créés par l'homme sans limite de temps ni de lieu. Il constitue l'objet de la culture. Cette notion dynamique et prospective, manifestée avec acuité dans le développement de notre civilisation, est essentielle à l'hygiène et à la survie de la Civilisation. Outre la mission de conserver et de transmettre, elle implique la protection et l'exploitation du patrimoine acquis et du patrimoine futur »¹. Cette définition avancée par l'Association générale des Conservateurs des Collections publiques dans le numéro spécial de son bulletin (1969/1) a le mérite d'englober plusieurs significations qu'on donne à présent à la notion de patrimoine. Elle attire, d'abord, l'attention sur l'extension des limites temporelles et spatiales de cette notion. Comme objet incontestable de la culture, le patrimoine est indispensable à toute civilisation par les liens qu'il instaure entre le passé, le présent et le futur. Elle signale également le passage du patrimoine au stade de la valorisation, avec une vision sur le futur.

Selon l'UNESCO, « le patrimoine est l'héritage du passé, dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir, nos patrimoines culturels et naturels sont deux sources irremplaçables de vie et d'inspiration. Ce sont des pierres de touche, nos points de références, les éléments de notre identité ».²

Le patrimoine serait donc un concept d'appartenance collective d'un bien matériel ou immatériel partagé par un groupe d'individus qui a pour mission de le sauvegarder et de le transmettre aux générations futures. Il est soit d'ordre culturel ou bien d'ordre naturel.

2.1 Le patrimoine architectural

« Le patrimoine bâti relève de la structure culturelle d'une société : il témoigne de techniques, usages et modes de vie qui portent la marque de valeurs et cultures sédimentées

¹ .A. Desvallées, 1998, « A l'origine du mot patrimoine », in POULOT. D., Patrimoine et modernité, L'Harmattan, Paris, p.93.

² <https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf> consulté le 21 janv. 23

dans le temps. Le patrimoine bâti construit donc l'épaisseur sémantique du territoire et l'inscrit dans l'histoire en établissant des liens identitaires et symboliques entre la société, les activités du quotidien et leur organisation spatiale ». ³

- **Les monuments** : Bâtiments remarquables qui présentent un grand intérêt historique, archéologique, artistique, scientifique, social ou technique et doivent être préservés comme faisant partie du patrimoine national ou international.
- **Les ensembles architecturaux** : tout groupement homogène de constructions urbaine ou rurale.
- **Les sites** : sont des œuvres combinées de l'homme et de la nature, qui présentent une valeur historique, archéologique, artistique ou scientifique.

2.2 Le patrimoine urbain

La notion de patrimoine urbain fait référence aux tissus urbains et aux ensembles préindustriels hérités des siècles précédents. Il s'agit de tous les groupements de constructions constituant une agglomération qui, par leur unité et leur homogénéité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, archéologique ou artistique. Cependant, la prise de conscience de cette notion dans l'opinion publique est actuellement très faible.

2.3 Les valeurs du patrimoine

Tout œuvre architecturale dépend d'un ou plusieurs valeurs qui la définissent comme un patrimoine, ces valeurs peuvent être classées selon Aloïs Riegel¹¹ comme suit :

2.3.1 Les valeurs de remémoration

Ce qui rappelle la mémoire et le passé de l'œuvre

- **Valeur historique** : c'est quand le monument ou l'ensemble urbain exprime un fait ou une période de l'histoire du pays ou du monde.
- **Valeur d'ancienneté** : cette valeur touche l'émotion qu'à crée le site ou le monument patrimonial durant le temps.
- **Valeur de remémoration intentionnelle** : un monument peut nous rappeler un évènement ou un personnage connu.

³ https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/pdf/dt2_secteur_14.pdf consulté le 30 déc. 22

2.3.2 Les valeurs de contemporanéité

- *Valeur d'art* : c'est l'émotion donnée par un monument ou un site urbain indépendamment de toute référence scientifique.
- *Valeur de nouveauté* : la restauration de chaque monument doit être complète sans aucune trace de vieillissement que ce soit de forme ou de couleur.
- *Valeur d'art relative* : tout monument doit être en harmonie avec le vouloir artistique moderne.
- *Valeur d'usage* : elle comporte tout ce qui concerne l'occupation effective du lieu, sa rentabilité économique

2.4 La patrimonialisation

La patrimonialisation désigne « le processus de réinvestissement et de revalorisation d'espace désaffectés ». ⁴ C'est l'action qui donne un caractère patrimonial à un objet. Selon la conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) : « la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens et de savoirs) réside dans le fait de lui (ou leurs) donner du sens ». ⁵

2.5 Les techniques opérationnelles pour la sauvegarde et la prise en charge du patrimoine :

Les techniques opérationnelles pour la prise en charge du patrimoine comprennent la restauration, la rénovation, la réhabilitation, la restitution et la reconversion. Ces approches visent à préserver et à valoriser le patrimoine urbain en le restaurant dans son état d'origine, en le rénovant pour le rendre fonctionnel, en le réhabilitant pour lui donner une nouvelle utilisation, en restituant des éléments historiques perdus et en le convertissant pour répondre aux besoins contemporains. Ces techniques sont mises en œuvre par des chercheurs et des professionnels spécialisés dans la conservation du patrimoine.

2.5.1 Sauvegarde :

Dans son application au domaine patrimonial, la sauvegarde selon la définition que propose la recommandation ⁶ de Varsovie-Nairobi (Unesco, 1976) désigne : « L'identification,

⁴ NOROIS, n°185,2000-1, Patrimoine et environnement, les territoires du conflit, sous la direction d'Arnaud Gasnier.

⁵ 13eme conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Op.cit., P75.

⁶ Article 1 de la Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine adoptée à la conférence générale de l'UNESCO réunie à Nairobi du 26 octobre au 30 novembre 1976 en sa dix-neuvième session.

la protection, la conservation, la restauration, la réhabilitation, l'entretien et la revitalisation des ensembles historiques ou traditionnels et de leur environnement ».

C'est cette même définition qui a été adoptée par Françoise CHOAY dans ces écrits.⁷

2.5.2 Conservation :

En matière de patrimoine, la notion de conservation telle que définie dans le document de Nara⁸ 1994 désigne « Toutes opérations qui vise à comprendre le patrimoine culturel, à connaître son histoire et sa signification, à assurer sa sauvegarde matérielle et éventuellement sa restauration et sa mise en valeur. (Le patrimoine culturel comprend les monuments, les ensembles bâtis et les sites comme le définit l'article 1 de la convention du patrimoine mondiale) ».

La conservation dans le domaine patrimonial englobe tous les processus visant à préserver un héritage culturel, tels que la restauration, la réhabilitation, la consolidation, l'entretien, la connaissance et l'inventaire du bien patrimonial.

2.5.3 Restauration :

Dans le domaine du patrimoine, le concept de restauration désigne une opération consistant à rendre au moyen de techniques appropriées, leur intégrité à toutes les parties l'ayant perdue, d'une œuvre d'art et en particulier d'un édifice. La restauration peut inclure des travaux de nettoyage, de consolidation, de réparation et de reconstruction, dans le but de préserver et de révéler les caractéristiques historiques, artistiques et architecturales de l'œuvre ou de l'édifice.

La charte de Venise 1964, principal texte qui a codifié la doctrine de la restauration, définit la restauration à travers ses articles 9 à 13 comme suit « la restauration est une opération à caractère exceptionnel visant la conservation et la révélation des valeurs esthétique et historique du monument elle se fonde sur le respect de la substance ancienne et sur le respect des documents authentique du monument la restauration sera toujours précédée et accompagnées d'une étude archéologique et historique du monument ».

⁷ MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (dir), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, coll. « Quadriges », 2e éd, Puf, Paris, 2009, p.797.

⁸ Annexe II du Document rédigé à la conférence de Nara sur l'Authenticité dans le cadre de la convention du patrimoine mondial tenue à Nara au Japon du 1 au 6 novembre 1994.

2.5.4 Entretien :

Dans le domaine du bâtiment, l'entretien désigne⁹ l'ensemble des travaux simples et réguliers que nécessitent la conservation d'un bâtiment en bon état, remplacement de tuiles cassées, détartrage de canalisation, ramonages, raccords d'étanchéité,...etc.

Aussi, dans le champ patrimonial, la charte de Burra 1979 adoptée par ICOMOS Australie, définit l'entretien, par l'action continue qui prodigue des soins protecteurs à la matière et au contexte d'un lieu ou d'un bien patrimonial qu'il faut distinguer de la réparation, qui comprend la restauration et la reconstruction.

L'entretien s'effectue sans modifications majeures de l'utilisation d'un ouvrage et de sa valeur culturelle.

L'entretien est une intervention régulière, nécessaire pour maintenir un ouvrage, un bien patrimonial en bon état.

2.5.5 Rénovation :

Contrairement au terme rénovation urbaine qui véhicule une autre acception, le concept de rénovation, dépourvu du qualificatif urbain désigne¹⁰ dans le domaine du bâtiment, une intervention qui vise à améliorer un bâti existant, par des interventions parfois profondes dites lourdes, afin d'en prolonger la durée d'exploitation ou pour en modifier la fonction et cela se faisant, sous les préoccupations du renouvellement de l'image architectural du dit bâti à rénover.

La rénovation implique souvent la démolition d'une partie ou de la totalité du bâtiment à rénover, ainsi que des modifications des cloisons et des équipements. En revanche, la réhabilitation vise à conserver la substance ancienne tout en l'améliorant, tandis que la rénovation vise à changer et à renouveler l'état architectural existant, même si cela implique de sacrifier la substance ancienne.

2.5.6 Réhabilitation :

le concept de réhabilitation désigne selon une première source¹¹, les procédures visant la remise en état d'un patrimoine architectural et urbain longtemps déconsidéré et ayant

⁹ DE VIGAN Jean, Dictionnaire général du bâtiment : DICOBAT 2003, Arcature, Paris, 2002, p. 424

¹⁰ Collectif Artémis, Nouveaux concepts de rénovations, traduit de l'allemand, Chamalières, France, 2006, 160 p.

¹¹ MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (dir), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, coll. « Quadrige », 2e éd, Puf, Paris, 2009, p.761.

récemment fait l'objet de revalorisation économique, pratique et/ou esthétique, qu'il s'agisse de tissu et architecture mineurs à vocation d'habitat, ou d'ensembles et bâtiments industriels (usines, ateliers, habitat ouvrier,...etc.).

Le terme de réhabilitation est aussi défini¹², comme l'action d'améliorer un édifice en conservant sa fonction principale, cela en précisant que le terme s'emploie aussi bien, pour des modifications légères, que pour des restructurations lourdes et n'excluant pas l'adjonction d'une partie neuve.

2.5.7 Rénovation urbaine :

Par le terme de rénovation urbaine, on désigne¹³ une opération d'urbanisme conduisant, à la démolition d'un secteur urbain ou d'une agglomération, au profit d'une trame viaire et d'un bâti nouveaux différents de l'état antérieur.

Cette définition montre, que ce terme consacré par l'usage et la réglementation est impropre, on devrait parler plutôt de démolition-construction.

2.6 Instruments et législations algérienne de sauvegarde du patrimoine

L'état critique du patrimoine bâti a suscité l'intérêt pour la sauvegarde .En Algérie, La protection du patrimoine est régit par des lois et des décrets exécutifs, en citera :

- ***L'Ordonnance N.67-281 du 20 décembre 1967*** Relative aux biens culturels et fouilles archéologiques.
 - ⇒ *Loi n°98-04 du 15 juin 1998* portant protection du patrimoine culturel, pour la délimitation des sites culturels et les mesures de leur préservation.
- ***Décret exécutif n° 03-323 du 5 octobre 2003*** portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).
- ***Décret exécutif n° 16-55 du 1er février 2016*** fixant les conditions et modalités d'intervention sur les tissus urbains anciens.
- ***Décret exécutif n°05-173 du 09 mai 2005*** portant création et délimitation du secteur sauvegardé.

¹² JOFFROY Pascale, La Réhabilitation des bâtiments : conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements, coll. «Techniques de conception », Éditions Le Moniteur, Paris, 1999, p.13.

¹³ GAUTHIEZ Bernard, Espace urbain : Vocabulaire et morphologie, coll. «Monum », Éditions du patrimoine, Paris, 2003, p.74.

2.7 La politique nationale envers le patrimoine XIX et XXème siècles

« Après l'indépendance, l'Algérie a continué de travailler avec les lois françaises, sauf pour les textes qui touchent la souveraineté nationale jusqu'à 1967, l'année de l'apparition de sa première législation, qui était inspirée de la loi française de 1913. Trente ans de sommeil à l'exception de quelques ordonnances, la réglementation de 1998 est venue avec des modifications des concepts, des définitions, la création des "secteurs sauvegardés" et des nouvelles mesures de protection. »¹⁴

3 La Ville

La ville,¹⁵ désigne un groupement de population et de constructions dont la vie s'articule autour d'une même organisation économique et socioculturelle. Historiquement parlant, la ville est l'espace urbain, par opposition à l'histoire des campagnes. Centre des pouvoirs et lieu privilégié du savoir et de la culture, les villes n'ont longtemps abrité qu'une minorité de la population, mais ont joué un rôle majeur dans l'histoire de l'humanité.

3.1 Les caractéristiques urbaines¹⁶

On trouve deux critères majeurs dans la conception des villes du XIXème et XXème siècles :

- *La forme des parcelles*

➤ *Les villes à plan* : La réalisation de n'importe quel établissement doit se faire selon le plan d'ensemble d'une ville, tout doit être dessiné et étudié au préalable.

➤ *La répartition des équipements dans les villes* : Elle se fait suivant des règles précises, chaque ville suit un tracé bien déterminé.

➤ *Les villes à vocation militaire* : Les villes étaient en premier lieu consacrées à la garnison où l'importance des équipements militaires prenait une grande ampleur sur le tracé des villes.

- *Le plan d'ensemble*

➤ *Le plan de la ville* : le but était de se rapprocher le plus au modèle de ville européenne à cette époque permettant une trame régulière et orthogonale.

¹⁴ HS. OUADAH, Évolution de l'ancien bâti de l'époque coloniale (cas de la ville de Ghazaouet), M. Magister, université ABOU-BEKR BELKAID, Tlemcen, 2016

¹⁵ CNES, « Rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays », 1998.

¹⁶ N. BOUANANI, vers une revitalisation de la ville coloniale de Ghazaouet par une réconciliation ville-mer, M. Master, université ABOU-BEKR BELKAID, Tlemcen, 2021

➤ *Le tracé général de la ville* : on suivait toujours la croix allant du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest tant pour les villes nouvelles que celle transformées.

3.2 La ville algérienne du 19^{ème} siècle en Algérie

La colonisation française a laissé une empreinte architecturale et urbaine très approfondie, qui abrite un panel de fonctions et d'activités diversifiées (immeubles d'habitations, équipements publics, ouvrages d'art ou même des réseaux et voies de communication). Cet héritage a doté le pays d'une variété stylistique et urbaine remarquable, mais ce bâti laissé en biens vacants vieillie de jour en jour et subit une importante régression de sa valeur fonctionnelle et structurelle, qui était avant un facteur majeur de son épanouissement. L'architecture dite française en Algérie répond à différents critères architecturaux qui ne peuvent être mis dans une seule et même catégorie, et la valorisation de ces biens doit se faire de manière plus approfondie au cas par cas.

4 Le village

Un village est une agglomération rurale caractérisée par un habitat plus ou moins concentré, possédant des services de première nécessité et offrant une forme de vie communautaire.¹⁷

4.1 Les Villages de colonisation en Algérie

La création d'une série de villages de colonisation – ici entendue comme politique de peuplement et de mise en valeur agricole – remonte aux années 1836 et 1837, à un moment où le sort de l'Algérie est scellé. Elle devient en 1834 « possession française ».

Une série de mesures et d'arrêtés précise les contours de cette politique menée par le directeur de l'Intérieur, le comte Guyot nommé en 1838. Contrôle militaire et administratif du territoire et mise en valeur des terres par une population exogène en étaient les piliers. A titre d'exemple : Guyot présenta en 1842 un plan de colonisation de la région d'Alger. L'objectif était de ceinturer Alger d'une série de villages destinés à en assurer la protection, de fixer un peuplement européen armé – chaque village était organisé en milice –, et de cultiver cette région en partie dévastée par la guerre¹⁸.

¹⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Village#cite_note-1

¹⁸ <https://hal.science/hal-03556355/document#:~:text=Guyot%20pr%C3%A9senta%20en%201842%20un,partie%20d%C3%A9vast%C3%A9e%20par%20la%20guerre>. Consulter le 20 janv. 23

5 Les lieux de culte chrétiens : L'église

Une église est un édifice religieux dont le rôle principal est de faciliter le rassemblement d'une communauté chrétienne. Son érection est commanditée par le clergé, financée par les dons des laïcs, réalisée par les artistes et artisans ¹⁹

5.1 Les différents styles d'église :

Rappelons que les principaux styles architecturaux des églises sont le style Roman, le style byzantin et le style gothique.

5.1.1 L'église romane

Le style architectural roman a connu son apogée aux XIe et XIIe siècles en Europe, mais il a ensuite évolué vers le style gothique avec l'introduction de voûtes d'ogives, de vitraux plus grands et de structures plus élancées. Cependant, de nombreux exemples d'églises romanes subsistent encore aujourd'hui et témoignent de la richesse et de l'importance de cet héritage architectural médiéval.



Figure 1 : Église Saint-Martin de Layrac, France.
Source : Google Earth ²⁰

5.1.1.1 Caractéristique de l'architecture romane :²¹

↳ Plan → croix latine

¹⁹ [https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_\(%C3%A9difice\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_(%C3%A9difice)) Consulté le 3 avr. 23

²⁰ <https://www.guide-tourisme-france.com/VISITER/vieille-eglise-eglise-saint-martin--layrac-30317.htm>
Consulté le 3 avr. 23

²¹ https://www.fachwerk.erz.be.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Modules/Styles_architecturaux_low.pdf
Consulté le 7 févr. 23

- ↳ Voûtes en berceau et voûtes d'arêtes
- ↳ Murs épais, petites portes et fenêtres
- ↳ Arcades et Arcs massifs et baies en plein cintre

5.1.1.2 Les éléments de l'église romane :

L'art roman Il se reconnaît principalement par l'emploi de l'arc en plein cintre, qui forme un demi-cercle parfait. Il utilise les techniques et souvent les décors, héritées de l'Antiquité, d'où son nom. Son aspect est souvent massif, avec d'assez petites ouvertures et des murs épais parce que l'église romane est conçue pour être couverte de fresques, pour être utilisée la nuit.²²

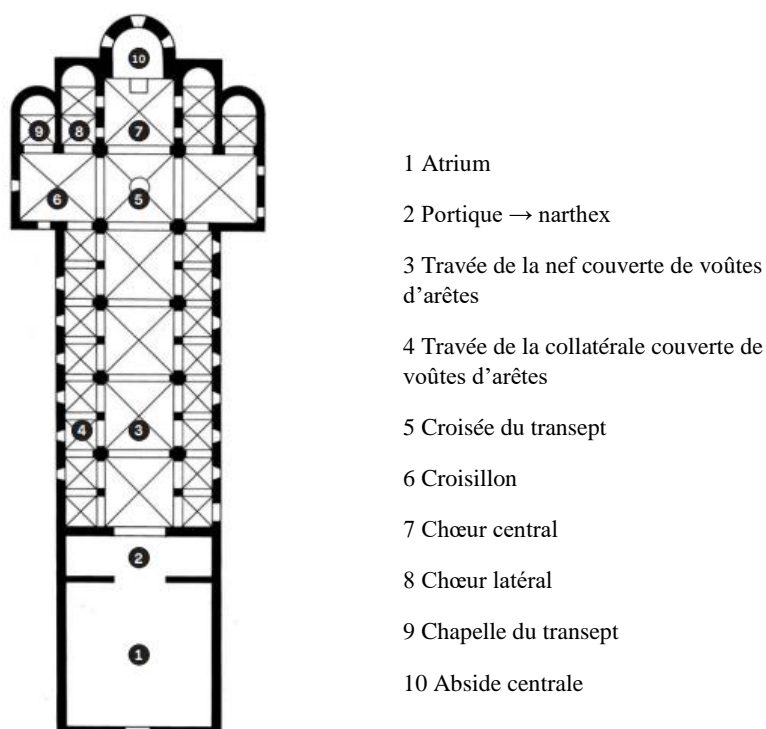


Figure 2 Plan de Basilique romane avec chœur à chapelles
Source : « Wörterbuch der Architektur »²³

6 La notion d'ambiance

Le concept des « ambiances »²⁴ est, actuellement un domaine de recherche en évolution et cela est dû à son importance dans la compréhension du domaine social. Il s'agit d'un domaine que l'on peut saisir à partir de la perception, de l'expérience, de l'environnement sensible et par l'intermédiaire des interactions sociales et affectives. On parle d'une notion interdisciplinaire qui sert d'objet potentiel de recherche pour plusieurs domaines : architecture,

²² <https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Eglise-edifice-page-2.html> consulté le 3 avr. 23

²³ Dessin de Freigang, Christian, « Wörterbuch der Architektur », Reclam, Stuttgart 2010, p. 18

²⁴ L'ambiance est « un mot chargé de significations qui confère à l'espace, entité physique, le statut d'une entité poétique, sensorielle et multidirectionnelle ». (ICOMOS)

urbanisme, acoustique, éclairagisme, sociologie, anthropologie des espaces habités, etc. Ces disciplines doivent être prises en compte lors des études sur les ambiances car elles constituent le cadre de vie de l'être humain.

Le patrimoine bâti est vu comme un contenant d'air, dans lequel des perceptions se sont imprégnées dans la mémoire des utilisateurs. La notion d'« ambiance » peut servir de point de départ pour penser la valorisation d'un lieu nécessitant une transformation. Elle permet de mettre en évidence les valeurs patrimoniales d'un lieu ou d'un édifice par la prise en considération des traces historiques. Il s'agit d'une situation qui peut réunir un environnement et la (ou les) personne(s) qui s'y trouve(nt), les travaux sur les ambiances dans de domaine de la discipline architecturale fournissent des éléments de définitions encore plus profondes sur cette notion.^{25 26} Ils insistent d'une part sur les aspects sensoriels naissant d'un certain stimulus physique considère comme un signal (un bruit, une odeur, une lumière etc.)

Également, l'ambiance dans un espace architectural n'est pas singulière ni ne se réfère à un seul genre de signaux, mais elle est plutôt multiple (olfactive, lumineuses, sonore, etc.). Ceci caractérise cette notion d'une complexité incontournable.

7 Conclusion

A travers ce chapitre nous avons essayé d'illustrer la notion du patrimoine et son évolution historique et de mettre l'accent sur l'importance et l'intérêt qu'il revêt. Sur ces terminologies repose notre démarche analytique dans le chapitre suivant.

²⁵ Amphoux, Pascal *et al.* 1998. La notion d'ambiance. Une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale

²⁶ Lassance, G., 1998, Les configurations référentielles : outil conceptuel du projet d'ambiance, in Les Cahiers de la Recherche Architecturale, n° 42, Éditions Parenthèses.

Chapitre 02 :

Analyses, stratégie et

programmation de

base

1 Introduction

Dans ce chapitre, nous allons entreprendre une série d'analyses et de lectures afin de diagnostiquer les problèmes rencontrés à différentes échelles dans notre zone d'étude. Cette analyse nous permettra de prendre les premières décisions, notamment en ce qui concerne la stratégie d'intervention qui sera adoptée dans le cadre du plan d'action, ainsi que le programme de base.

2 Présentation de la ville

« Chabat El Laham, anciennement Chabat El Laham (entre 1874 et 1901) et Laferrière (entre 1901 et 1964), est une commune algérienne de la wilaya d'Ain Témouchent, située à 5 km au nord-est d'Ain Témouchent et 65km d'Oran, elle s'étale sur une surface de 666,2 km². »²⁷

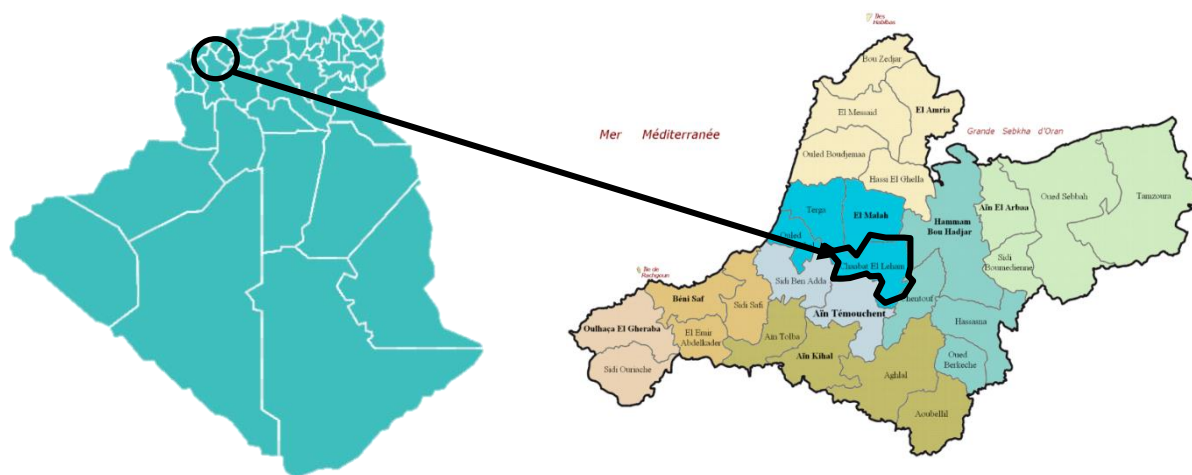


Figure 3 Situation de la commune par rapport à l'Algérie et la wilaya d'Ain Témouchent

Source : Google chrome, modifié par auteur

3 Aperçu historique de Chabat El Laham

Avant la commune, le centre de colonisation Chabat el Laham, qui signifie « "le ravin de la chair" en arabe, fait référence au souvenir, et aux traces, de restes humains, suite à une défaite meurtrière d'une colonne espagnole en 1543. »²⁸ Mais certains historiens affirment que ce combat aurait eu lieu près de l'oued Issir.

²⁷ Article l'histoire de Chabat -el- Laham ex ; Laferrière wilaya de Ain Temouchent ALGERIE p01 mars 2013

²⁸ "Ain Témouchent de ma jeunesse", par Louis ABADIE, p.129).

Le village-centre est fondé par un décret du 29 septembre 1874 sous le nom de Chabat el Leham², sur le territoire de la commune mixte d'Ain Témouchent, et « sur un plateau... un banc épais de calcaire entremêlé de tuf poreux et de roches basaltiques désagrégées. »²⁹

4 Évolution urbaine de Chabat el Laham

(Avant 1881) : Le noyau central commence à apparaître par un tracé à angles droits (la création des voies principales larges et rectilignes), et des éléments structurants centralisés (mairie, église, habitations ...) autour d'une place.

(En 1920) : une extension vers le nord-est, suite à l'augmentation de la population. Ce secteur est caractérisé par la création de nouveaux équipements (cinéma, locaux commerciaux, ...etc.) Et des caves de vin à proximité des terres viticoles et des fermes.

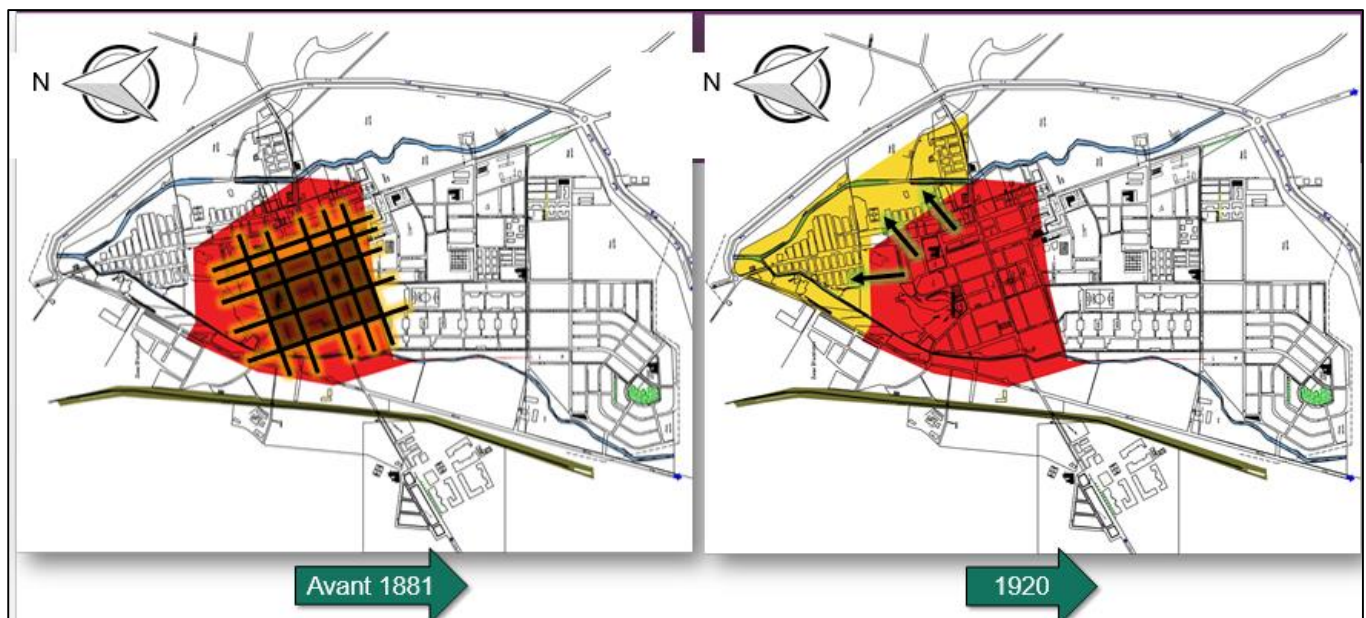


Figure 4 : Carte montrant l'évolution urbaine de Chabat el Laham
Source : auteur

(En 1960) : un étalement incontrôlé au bord de la ville due à l'augmentation incroyable de la population ce qui a encouragé de faire une extension vers le sud-est par l'implantation des habitats collectifs.

(Après 1990) : transformation de l'église en annexe APC, la présence d'une polyclinique, un lycée, un centre de formation professionnelle, un complexe sportif et l'ajout de nouveaux quartiers à la périphérie de la ville.

²⁹ Rapport au préfet d'Oran du 20 mars 1874, cité par Louis Abadie, op. Cité. p. 129

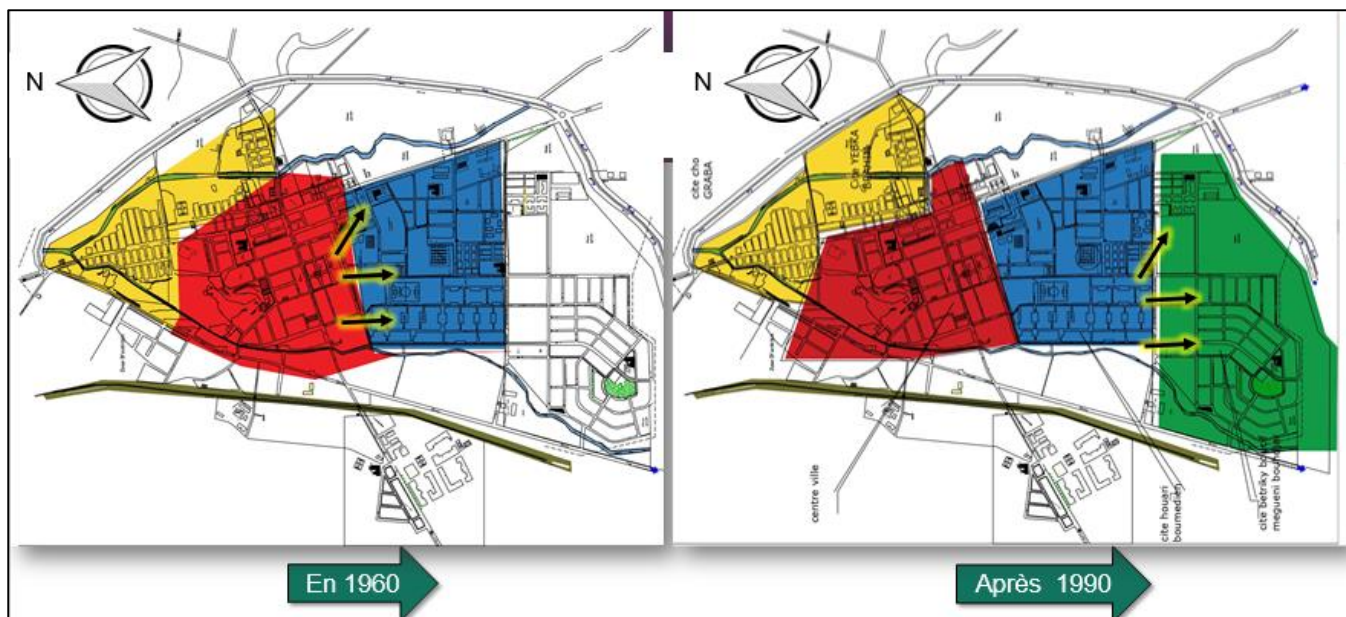


Figure 5 : Carte montrant l'évolution urbaine de Chabat el Laham
Source : auteur

5 Les Analyses urbaines

Ces analyses intègrent les différents composants qui vont nous permettre de ressortir le diagnostic urbain de notre zone d'étude selon les phases suivantes :

5.1 Délimitation de la zone d'étude

Notre aire d'étude est la zone urbaine de Chabat el Laham (fig.7). La délimitation du site s'est faite suivant différents critères et qui sont :

- Critère historique : la partie prise du village comporte le noyau colonial de Chabat el Laham ainsi que les différents composants marquant l'urbanisation de la ville tel que la mairie et l'annexe APC (ex église).

Critère morphologique : la zone d'étude comporte l'oued qui traverse le centre village.

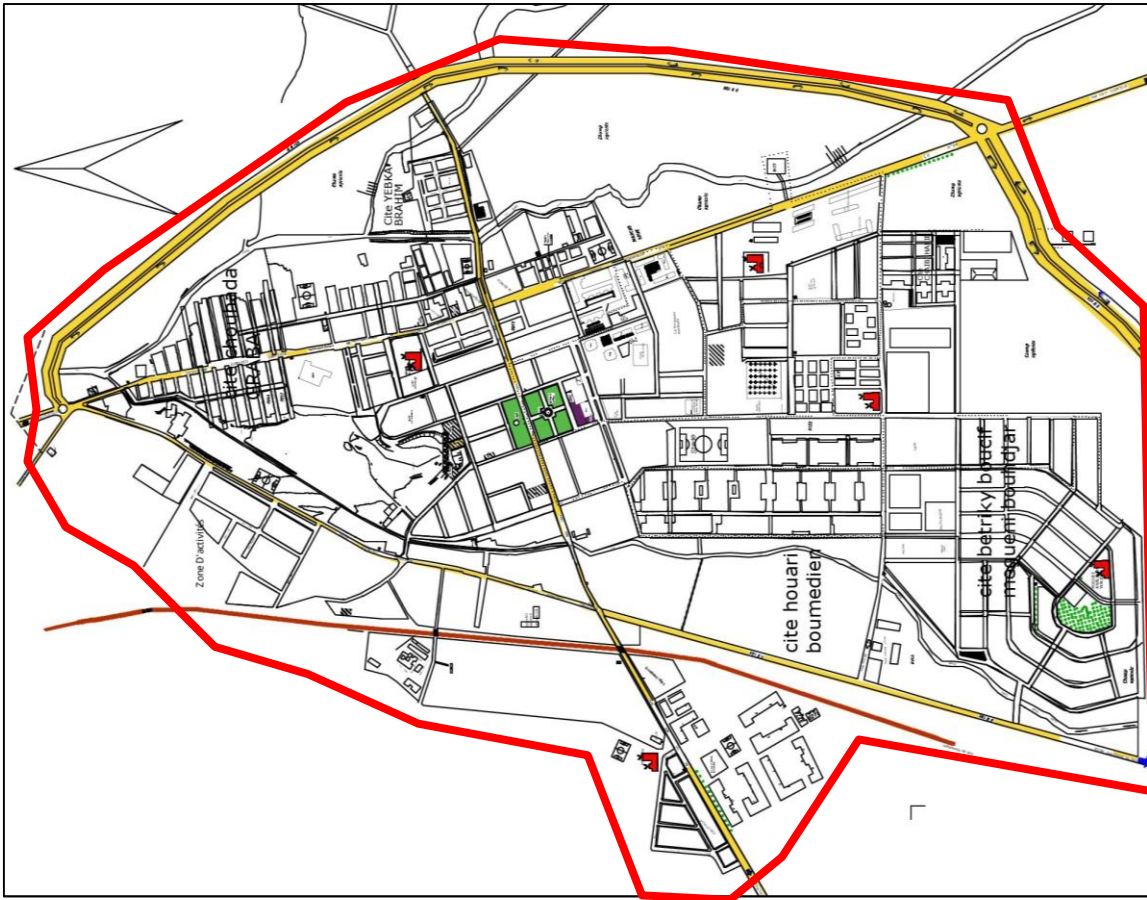


Figure 6: Délimitation de la zone d'intervention
Source : auteur

5.2 Étude de système voirie et accessibilité

Le village est accessible par plusieurs cotés :

- Du nord : depuis hammam Bouhadjar par la route nationale n108 et depuis El Maleh par la route N2.
- Du sud : depuis Ain Témouchent par la route N108.

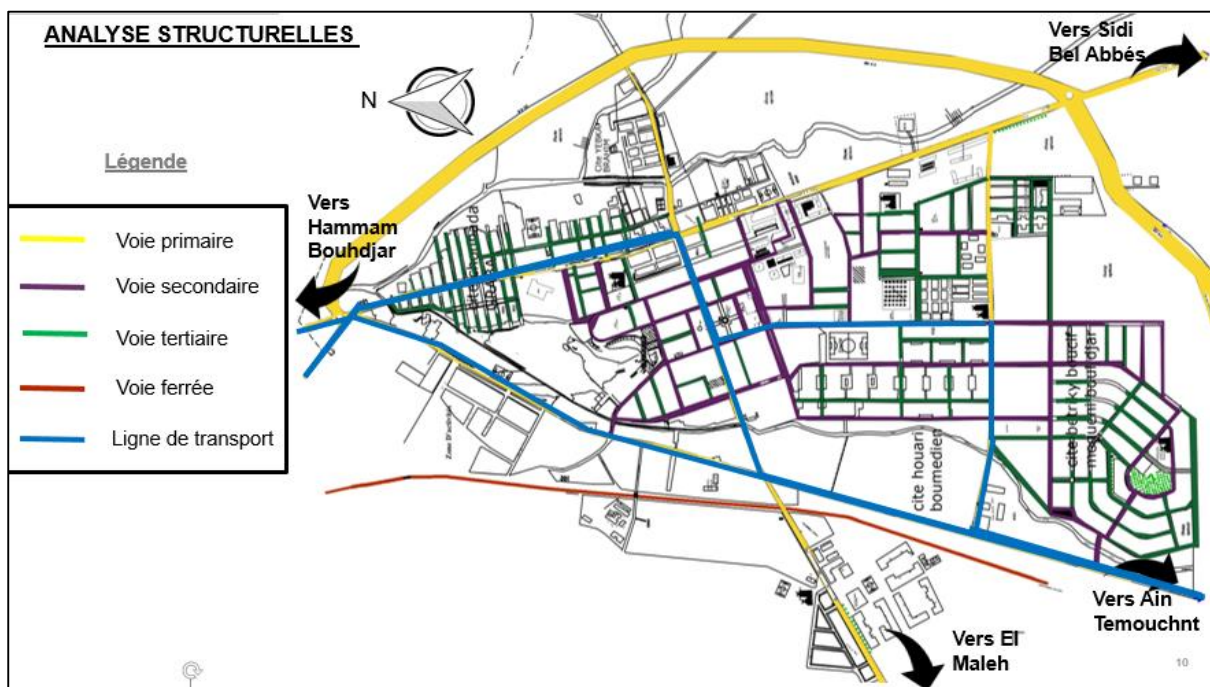
Voie principale (route nationale 108) : C'est une voie large de 10 mètres de chaussée qui mène vers Hammam Bouhadjar et Ain Témouchent. Elle est animée par la présence des commerces le long de la route. Cette voie est principalement utilisée par les voitures, les vélos et les piétons.

Voie secondaire : Cette voie a une chaussée de 6 mètres de largeur. Elle est également utilisée par les voitures, les vélos et les piétons. Elle définit les limites des îlots et se distingue également par la présence de commerces.

Voie tertiaire (interne) : Cette voie à une chaussée de 4 mètres de largeur. Elle est principalement empruntée par les piétons, mais aussi par les véhicules des habitants de la zone. Elle assure la circulation entre les différentes entités de la zone.

Il semble y avoir une hiérarchie dans l'utilisation de ces voies, où la voie principale est la plus large et la plus importante en termes de circulation, tandis que la voie tertiaire est plus étroite et réservée principalement aux piétons.

On n'observe que cette zone bénéficie d'un chemin de fer et 3 lignes de transport en commun.



Source : auteur

Figure 7: Carte montrant le system voirie et l'accessibilité de la commune de Chabat el Laham

5.3 Analyse fonctionnelle

La carte (fig.9) met en évidence les différentes fonctions qui composent notre zone d'intervention. Nous remarquons là, la fonction résidentielle et administrative qui englobe l'ensemble des unités urbaines, principales vocations des villes coloniales.

Nous distinguons aussi le manque d'activité de loisirs, de détente et de sport au niveau du village de Chabat el Laham.

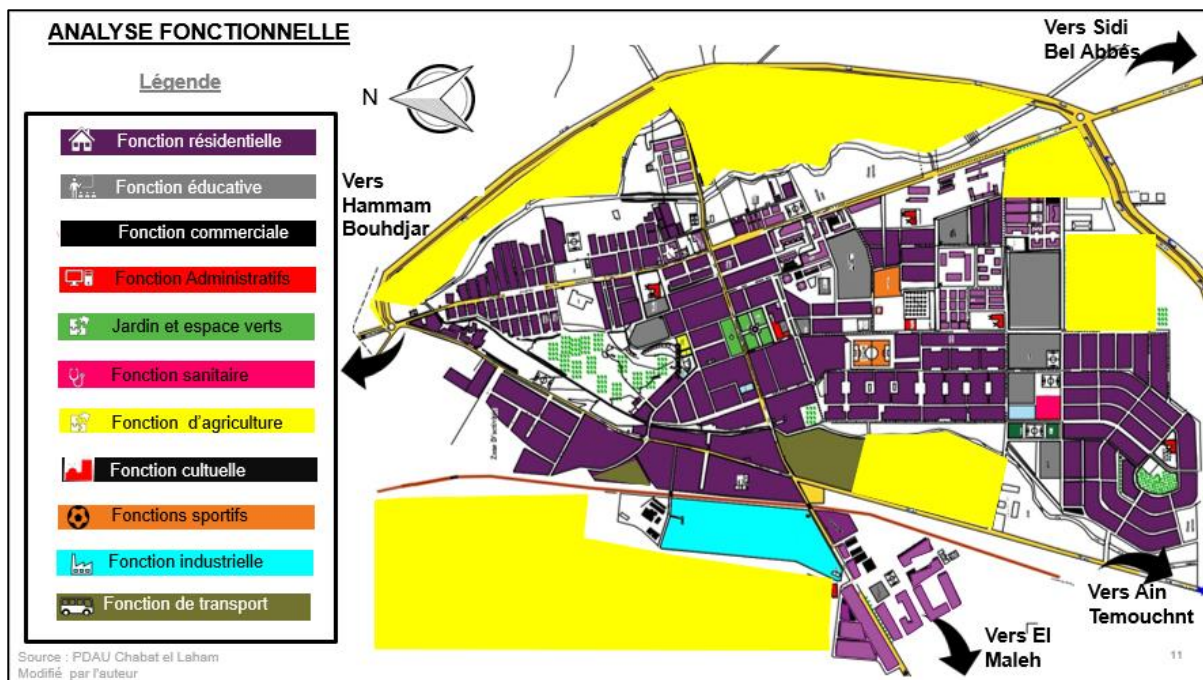


Figure 8: les différentes fonctions de l'aire d'étude.
Source : auteur

5.4 Étude paysagère

Pour mieux appréhender l'analyse paysagère, nous nous référons à l'étude faite par Kevin Lynch dans son livre (l'image de la cité). Cette étude nous permet d'identifier les cinq éléments clés qui forment l'image globale d'un tissu urbain (fig.10).

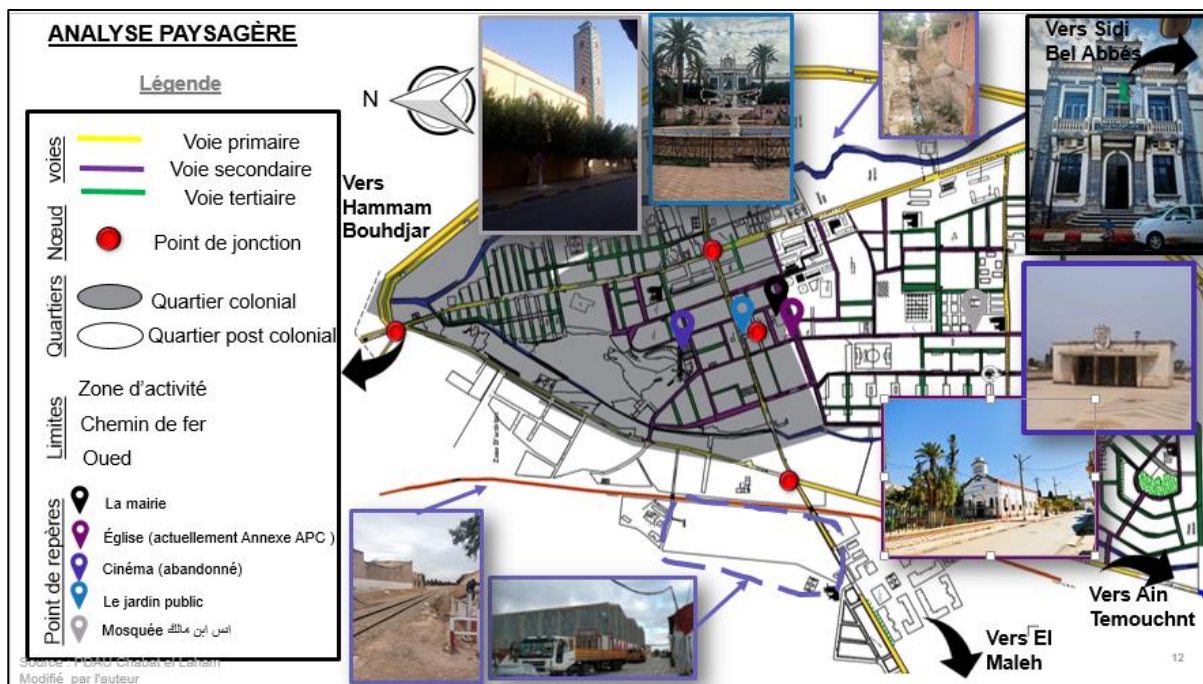


Figure 9: Analyse paysagère de l'aire d'étude. Source : auteur

5.4.1 Les voies :

L'aire d'étude est desservie par 2 grands axes structurants :

- La voie du boulevard principale la route national n 108
- La voie qui mène vers el Maleh

5.4.2 Les nœuds :

La zone d'étude comporte différents points de jonction et de concentration, d'où l'on note l'absence d'espace de rencontre bien aménagé.

5.4.3 .Les quartiers :

On retrouve 2 quartiers distincts dans la zone d'étude : Le quartier de 1 novembre le quartier de style colonial et le quartier de l'extension sud.

5.4.4 Les limites :

Il existe différents types de limites dans notre secteur, qui peuvent être naturelles telles que l'oued ou créées par l'homme (grillage, voies mécanique, chemin de fer, la zone d'activité).

5.4.5 Les points de repères :

La zone retenue contient plusieurs points de repère qui représentent le passage de l'occupation française. D'autres repères plus récents tel que la Mosquée ou encore le Stade.

5.5 Étude des valeurs patrimoniales

La figure 11, donne un aperçu général sur les éléments signifiants et structurants de notre fragment. Nous remarquons que la plupart des structures de permanences sont des édifices administratifs appartenant à la ville coloniale, leur position suit l'ancien tracé de Chabat el Laham. Malgré leur importance historique et patrimoniale, ces structures demeurent des éléments marginalisés, et en perpétuel danger : inidentifiables et non fonctionnels. Ces bâtisses (la mairie, l'annexe APC ex Église, cinéma, jardin public, la gare ferroviaire) présentent des valeurs patrimoniales importantes et offre des potentialités à exploiter.

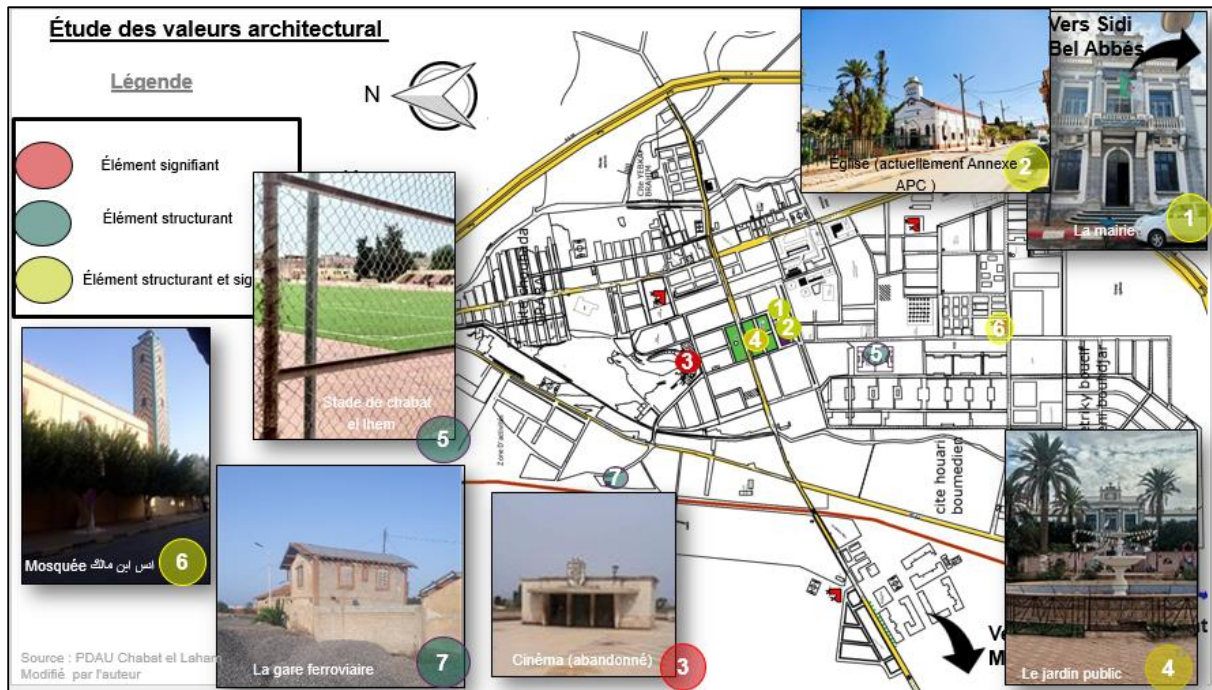


Figure 10: Carte de permanence de l'aire d'étude
Source : auteur

5.6 Analyse séquentielle

Cette analyse (fig.12) nous permettra de saisir la totalité des séquences de perceptions qu'on pourra rencontrer dans le parcours de la rue « MOUEDEN Habib », le choix de cette rue a été fait par rapport à l'emplacement du cinéma qui est l'élément patrimonial majeur qui date de la colonisation française ,ainsi par rapport à la place publique du « 18 février » qui est placer en face la mairie et l'ex église qui est notre objet d'étude .

5.7 La première séquence visuelle : Effet de richesse et définition central

La séquence visuelle commence au cinéma située dans la rue "MOUEDEN Habib". Cette rue est encadrée d'habitations individuelles qui remontent à la période de la colonisation française. Ces maisons ont une valeur esthétique et offrent un aspect visuel intéressant.

Les habitations individuelles datant de la période de la colonisation française peuvent avoir un style architectural spécifique qui reflète l'influence de l'époque. Ces maisons peuvent présenter des éléments tels que des balcons, des façades décoratives, des matériaux de construction particuliers, ou d'autres caractéristiques propres à cette période.

La deuxième séquence visuelle : Effet de symétrie et définition central

La séquence visuelle débute à l'intersection de la rue "MOUEDEN Habib" avec le boulevard "01 er novembre 1954". À cet endroit, un élément significatif est présent : un jardin

public. Ce jardin public est considéré comme une structure de permanence, ce qui signifie qu'il a survécu dans le temps et a conservé son rôle et sa fonction au fil des années.

À mesure que l'on progresse le long de la rue, on peut observer un effet de fermeture sur l'îlot situé à la fin de la rue. Cet îlot abrite la mairie et l'annexe de l'APC (ancienne église). Cela signifie que la présence de ces bâtiments une impression de clôture ou de limitation à la fin de la rue, donnant une certaine importance à cet espace.

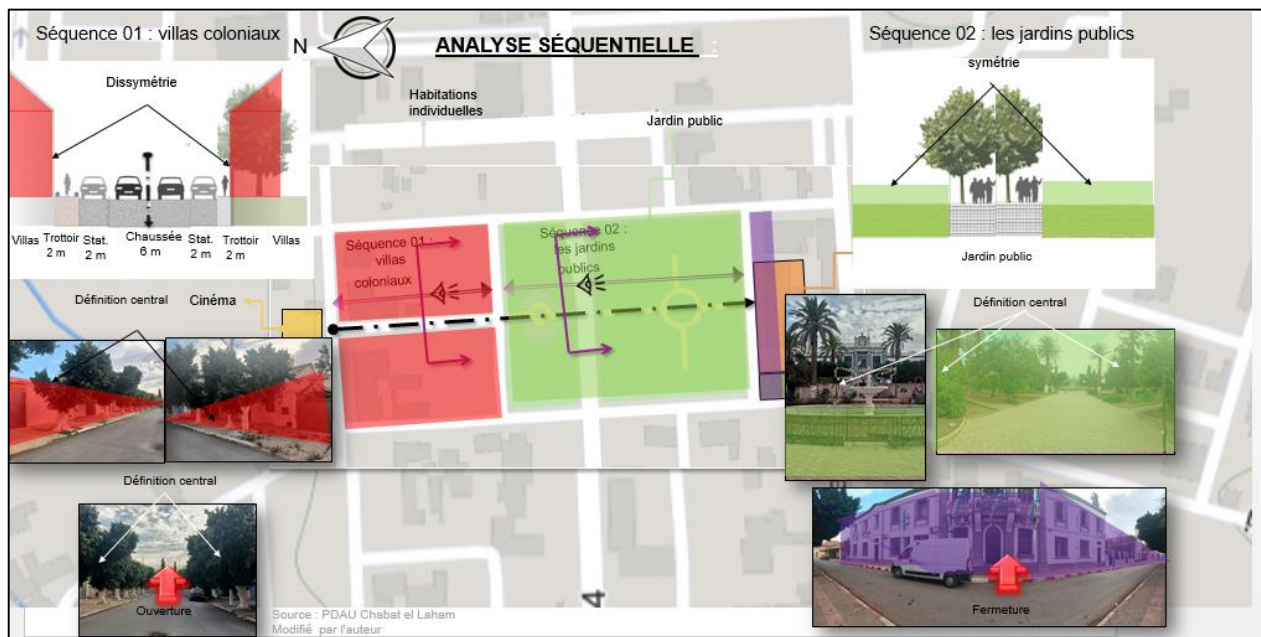


Figure 11 : cartes des séquences visuelles
Source : auteur

6 Le diagnostic urbain

Malgré les potentialités que possède notre secteur d'étude, le site manque d'attractivité et d'animation et présente des soucis qui s'intègrent dans différents volets que nous citons dans ce qui suit :

6.1 Sur le plan patrimonial

- Une richesse patrimoniale marginalisée.
- Cadre bâti vétuste ou en ruine

6.2 Sur le plan architectural

- Un mauvais traitement des RDC, ce qui engendre une mauvaise transition entre le bâti et les piétons.

6.3 Sur le plan environnemental

- L'entrée du village non caractérisé
- des espaces de jeux et de détente non réaménagés.

6.4 Sur le plan fonctionnel

- un disfonctionnement des équipements publics
- une rupture fonctionnelle urbaine entre les 2 quartiers résidentielle.
- Absence d'aires de stationnement au niveau de toute la zone d'étude
- faible liaison entre le noyau central et le quartier sud
- la présence des terrains vierges non exploités.
- Manque de fonction de loisir, culturel.

A travers le diagnostic de notre zone d'intervention ainsi qu'aux études antérieures faites, nous pourrions résumer ces différents problèmes sur la carte suivante (fig.13) :

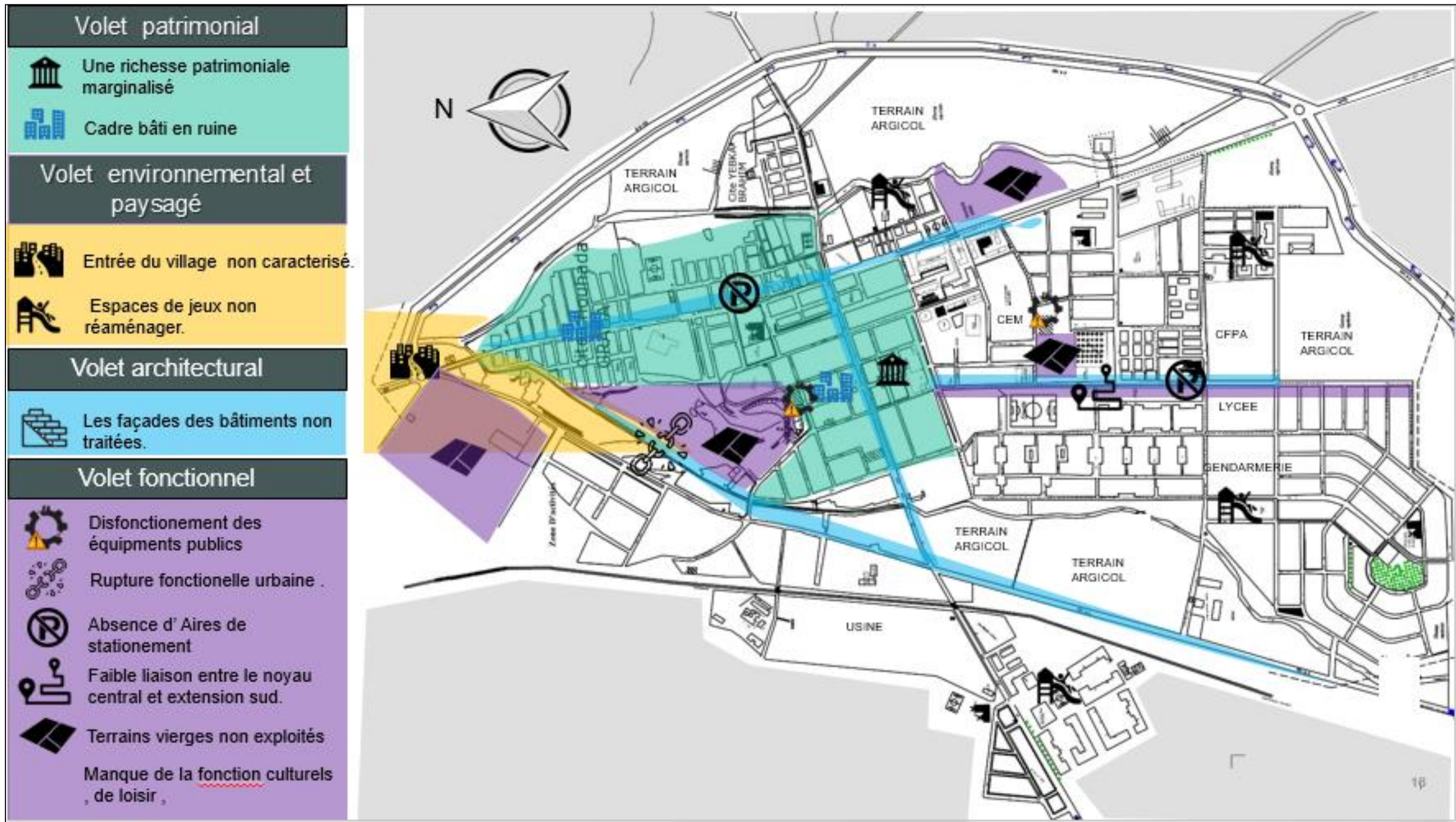


Figure 12 : Carte diagnostic urbaine de la zone d'intervention
Source : auteur

7 La stratégie d'intervention

Dans cette partie de notre mémoire, nous essaierons de mettre la lumière sur les diverses analyses et de proposer des solutions au problème posé au départ.

7.1 L'analyse thématique

On présentera une série d'exemples thématiques de cas qui ressemblent à notre secteur d'intervention. Ils serviront alors à appuyer l'élaboration de la stratégie d'intervention et des programmes urbains.

Notre recherche thématique se décomposera en trois exemples:

Exemple n°1 : Renouvellements urbain sur le centre-ville de chavagne.

Exemple n°2 : Redynamisation et l'aménagement du centre de la commune d'Onnaing.

Exemple n°1

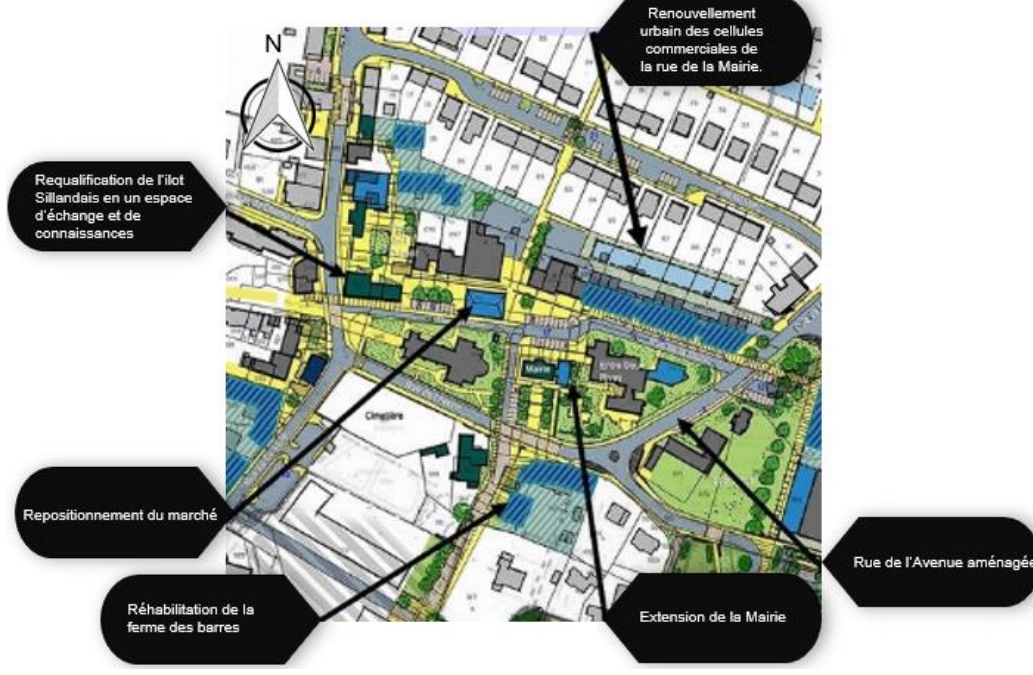
Les enjeux de l'intervention

Les actions menées



- A échelle communale
- Créer des liens entre le centre-ville et les quartiers existant
 - Restructurer les espaces publics et clarifier leurs usages pour accueillir de nouvelles pratiques urbaines.

- Renouvellement urbain des cellules commerciales de la rue de la Mairie.
- Rue de l'Avenue aménagée pour permettre le confort du piéton.
- Extension de la Mairie et Création d'un parvis avec création de places de stationnement devant l'entrée Sud du bâtiment,
- Réhabilitation de la ferme des barres /Continuité piétonne avec la Touche.
- Repositionnement du marché / piétonisation partielle de l'espace.
- Requalification de l'ilot Sillandais en un espace d'échange et de connaissances



Renouvellements urbain sur le centre-ville de chavagne.

Présentation du projet

Nom du projet : renouvellements urbain sur le centre-ville de chavagne

Situation : Chavagne, France

Année de l'étude : 2015

- A échelle du centre-ville
1. Restructurer le bâti et améliorer la qualité architecturale dans le respect de l'identité de Chavagne.
 2. Renforcer la fonction commerciale de chavagne en réponse aux besoins des habitants.
 3. Redéfinir le statut des espaces publics et des espaces verts autour de la mairie et de l'église.

Situation du projet

Chavagne est une petite ville du nord-ouest de la France. La ville est située dans le département de l'Ille-et-Vilaine en région Bretagne.



Synthèse de l'exemple

Le projet présente une problématique similaire a la nôtre dont il aborde le renouvellement urbain sur le centre-ville de chavagne, ainsi il présente une solution qui répond au problème du manque de commerce, de valorisation des édifices patrimoniaux et la configuration des espaces publics.

Exemple n°2



Redynamisation et l'aménagement du centre de la commune d'Onnaing.

Présentation du projet

Nom du projet : Redynamisation et l'aménagement du centre de la commune d'Onnaing.

Situation : Onnaing, France

Année de l'étude : 2021

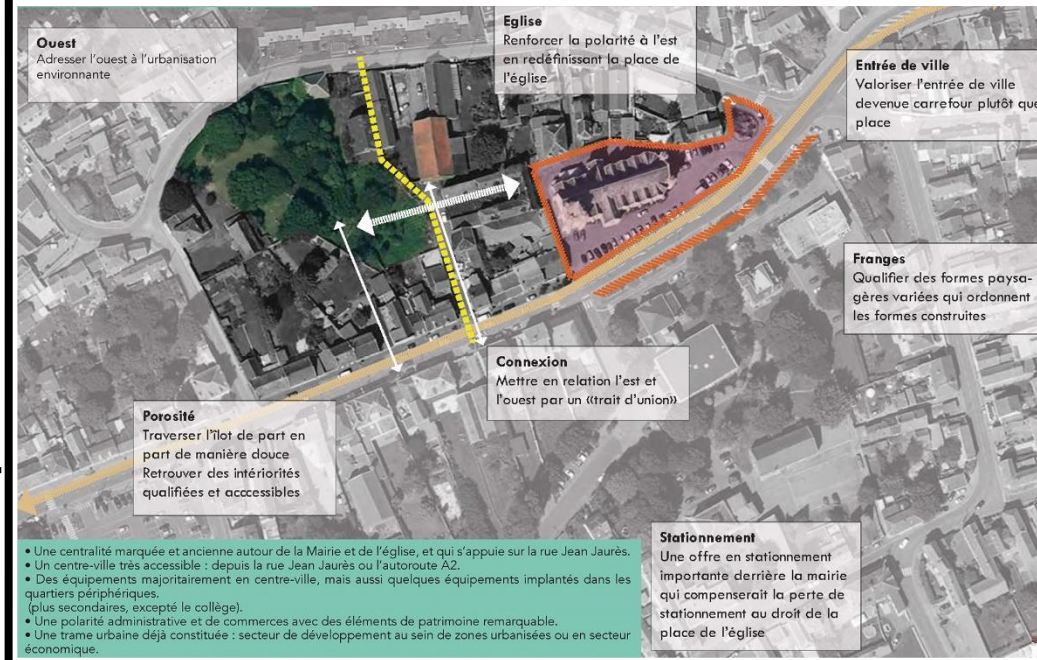
Situation du projet

Onnaing est une ville du nord de la France. La ville est située dans le département du Nord en région Nord-Pas-



Les enjeux de l'intervention

- ✓ Redonner de l'attractivité au centre-ville, dégradé depuis des décennies
- ✓ Offrir un nouveau cadre de vie urbain et naturel de qualité.
- ✓ Redessiner l'image de la ville



La problématique



- L'entrée du centre-ville non caractérisé
- Une végétation difficilement maîtrisable
- Manque de stationnements
- Manque d'infrastructures pour le marché hebdomadaire
- Rue Jean Jaurès et 14 juillet, vitesse et intersection dangereuse
- Manque de logements

Les actions menées



- ✓ Aménager un espace public central, qualitatif et vivant (animer la place par le marché)
- ✓ Connecter la façade urbaine aux écrans de végétation (penser l'aménagement paysager du parvis de l'église de façon à mettre en valeur le patrimoine bâti du secteur ... et créer une liaison entre ces bâtiments remarquables.
- ✓ Apaiser les flux et saisir les opportunités de stationnement
- ✓ Révéler les mobilités actives et les liaisons douces (créer des liaisons douces autour de l'église, connectées aux autres quartiers proches du centre.



Synthèse de l'exemple

Cet exemple aborde des problématiques urbaines semblables à celle du centre village de Chabat el Laham
L'objectif principale de ce projet était de réaménager le centre de la commune pour assurer l'attractivité au centre-ville, il nous présente aussi certaines solutions qui vise la liaison entre les principaux unités de la ville pour redessiner l'image de la ville.

A l'issue des éléments tirés des analyses exposées précédemment, et à l'aide des exemples thématiques étudiés, nous avons pu définir les orientations et les stratégies de notre intervention (fig.16), cette dernière prend en compte l'état actuel du village de Chabat el Laham et tend à répondre aux problèmes posés et comprend les actions suivantes par régions :

Au niveau de l'entrée de la ville :

- Entretien du tissu colonial à l'entrée de la ville car il est considéré comme la vitrine emblématique de Chabat el Laham.
- Implantation de fonction d'hébergement, de commerce et de la restauration pour caractériser l'entrée de la ville et assurer l'attractivité du village.

Au niveau du noyau central :

- La réhabilitation des bâtiments tels que l'hôtel de ville pour améliorer le paysage urbain et l'imagibilité de la ville.
- La réutilisation des anciennes bâtisses non fonctionnelles tel que : le cinéma, la maison de jeune.
- la reconversion des anciennes bâtisses tel que : l'église pour assurer l'attractivité urbaine et garder la mémoire du lieu. et la bibliothèque.
- Implantation de fonction culturelle et de loisir Pour redynamiser la commune.
- Projection un aire stationnement linéaire.
- Le traitement des façades pour une meilleure revitalisation et une harmonie entre l'ancien et le nouveau.

Au niveau du quartier sud de la ville :

- Implantation de fonction administrative pour répondre au besoin du village.
- Projection un aire stationnement linéaire.
- Au niveau du boulevard : Implantation de fonction commerciale pour assurer la continuité fonctionnelle entre les deux quartiers.
- Implantation de fonction éducative.
- Implantation de fonction commerciale à échelle du village pour s'occuper de ce terrain vierge en respectant les besoins des habitants et pour stopper la fonction informelle.
- Réaménagement des aires de jeux permet d'assurer le dynamisme et l'interaction pour toutes les tranches de la société.
- Implantation de fonction agricole et culturelle.

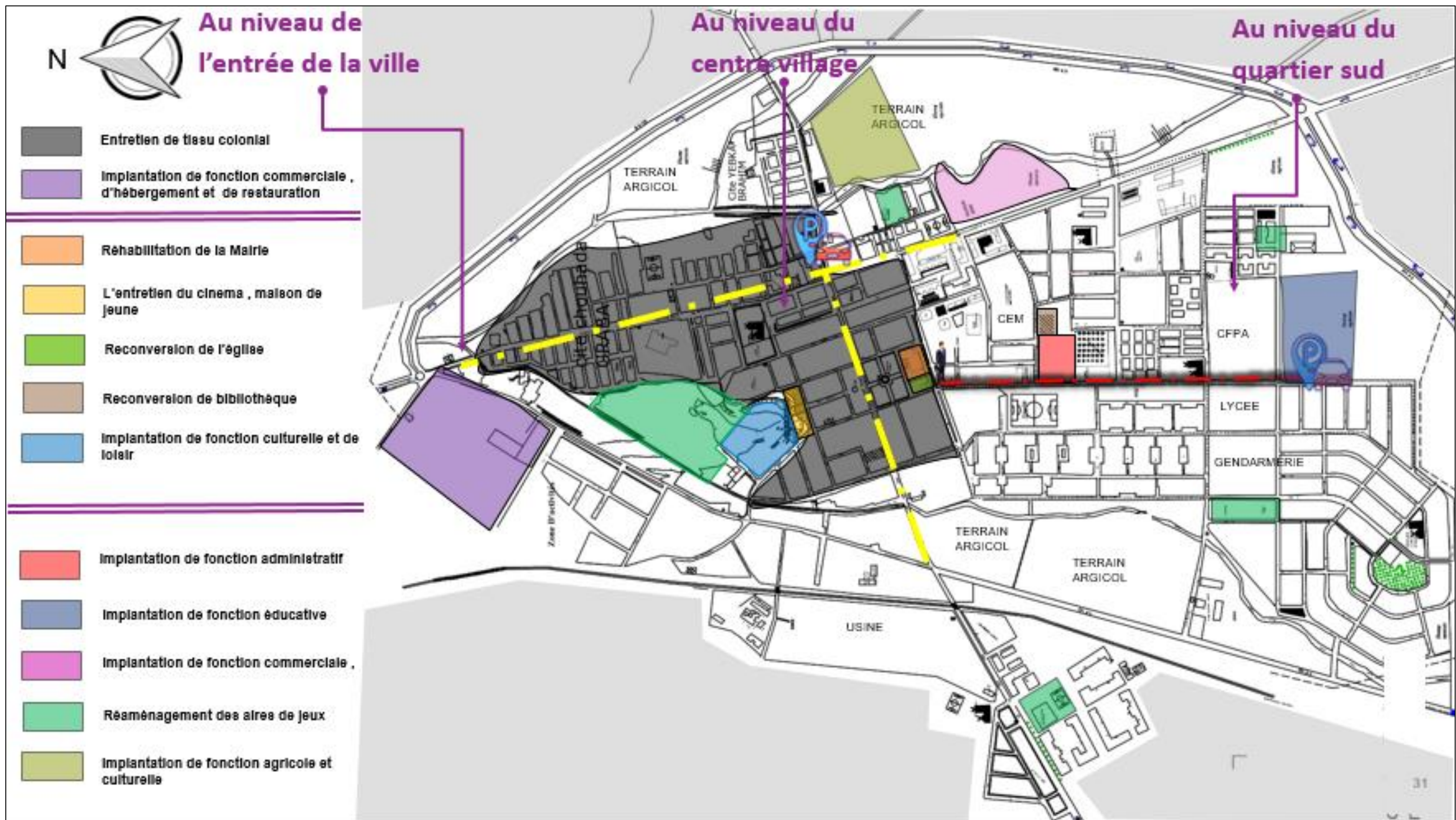


Figure 13 : carte stratégique d'intervention de la zone d'intervention
Source : auteur

8 Programmation de base

Suite à la stratégie d'intervention, nous nous sommes posé la question concernant l'organisation fonctionnelle que suivra notre projet et pour apporter des éléments de réponse à cette question, nous avons établi le plan d'action suivant (fig.15)

A l'image des actions menées auparavant, nous avons eu recours au programme urbain (fig.16) qui contribuera à répondre aux équipements manquants sur notre territoire d'intervention.

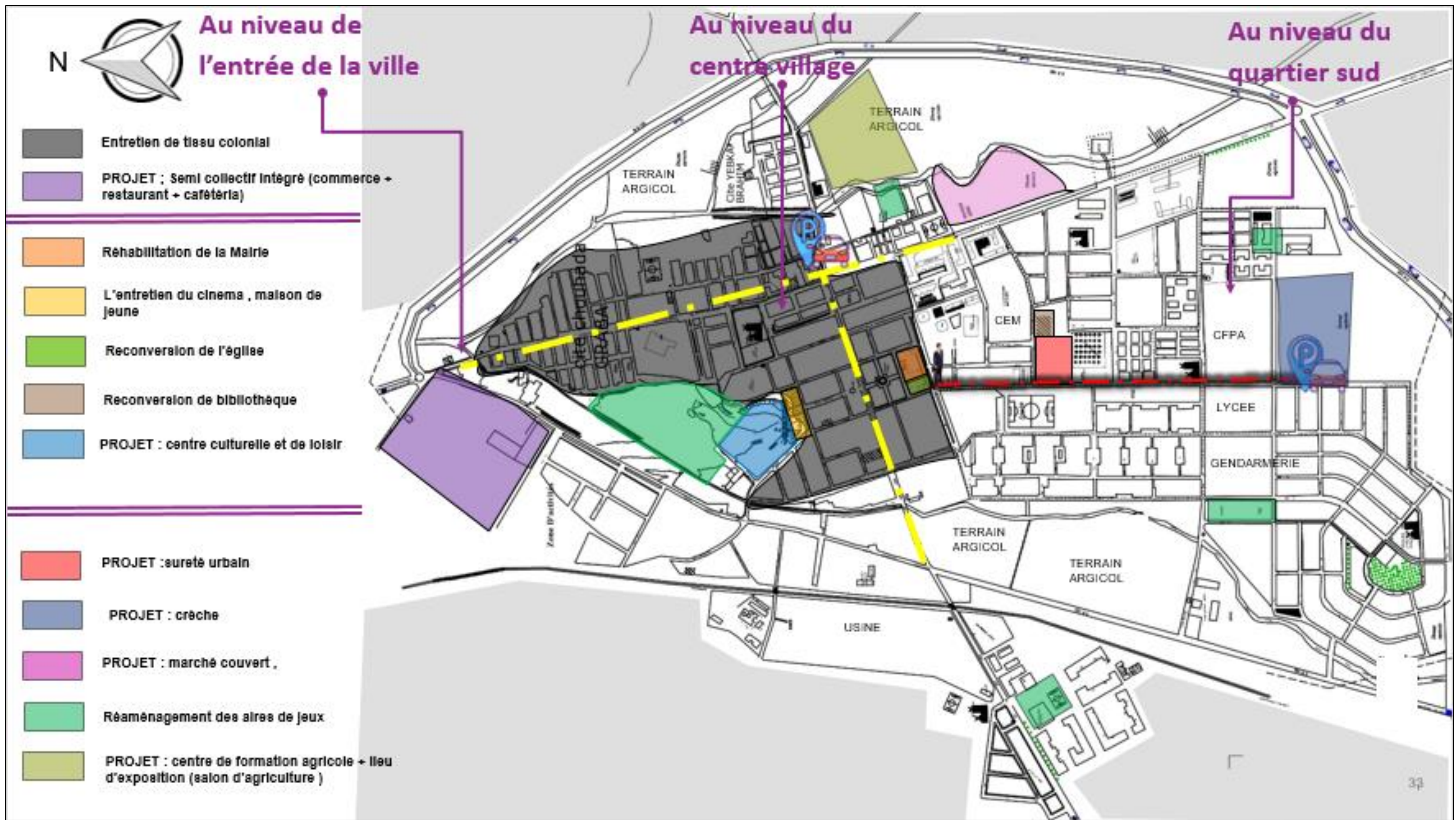


Figure 14: Carte des différentes actions menées sur notre site d'intervention
 Source: auteur

Fonction	Espaces	Capacité	Echelle d'appartenance
Culture	Bibliothèque (église)	200prs (Surface église 400 m ²)	Village
	Cinéma	(Surface cinéma)	
	Centre culturel et de loisir	500prs(Surface 8000m ²)	Région
	Centre de formation agricole	250prs (surface 5000 m ²)	
Education	Crèche	80prs (surface 1000 m ²)	Village
Hébergement	Auberge de jeune	(Suivant ancienne maison de jeune)	
	Logements semi collectif	/	
Restauration	Restaurant	700 prs (surface 600m ²)	
	Cafétéria		
Commerce	Magasins	1400 prs (surface 700m ²)	
	Marché couvert	470 prs(surface 5700 m ²)	
Administration	Sureté urbain	/	
Service	Annexe APC (bibliothèque)	(Surface de la bibliothèque)	
Stationnement	Boulevard :stationnement linéaire		
	Parking logement		Village
	Parking crèche	1000 places	
	Parking du centre		

Figure 15: Tableau de programmation de base
Source: auteur

9 Conclusion

Ce chapitre nous a permis d'établir un diagnostic de la zone d'étude dégagée à partir de la problématique générale de l'image, en dernier lieu nous avons conçu une stratégie d'intervention globale dans laquelle notre projet sera inscrit.

Chapitre 03 :

Programmation

1 Introduction

Dans cette phase de programmation, notre objectif est de répondre à la problématique posée en développant un programme de base. Ce programme sera soutenu par une analyse thématique qui utilisera des exemples proches du cas de notre projet d'intervention.

2 Phase programmatique

Le programme spécifique détermine l'ensemble des fonctions nécessaires pour un projet qui répond à notre problématique.

2.1 Définition du projet

Afin de définir notre projet, plusieurs questions nous parviennent à l'esprit :

- *Pour qui ?*

- Les usagers : ce sont les personnes auxquelles le projet est destiné. Dans notre cas, plusieurs groupes sont impliqués. Par exemple, nous pouvons inclure les habitants de Chabat el Laham de tous âges, les touristes, ceux qui aiment le jardinage, la cuisine et la photographie, et les mélomanes.
- Les utilisateurs : représentés par les commerçants, les administrateurs, le personnel d'hygiène et de la sécurité, les gestionnaires, les formateurs et les gérants, le staff technique et sociétale à qui sera légué la responsabilité de la gestion de ce projet.

- *Pourquoi ?*

- Mettre en valeur l'environnement de notre objet patrimonial (l'ex-église)
- Assurer la continuité fonctionnelle, structurelle entre l'entrée du village et le noyau central.
- Créer une relation d'harmonie entre l'ancien et le nouveau au niveau du style architectural.
- Réintégrer le patrimoine à la vie quotidienne et contemporaine.
- Redonner du dynamisme et de l'attractivité au village.
- Répondre au besoin fonctionnel en termes d'activités dédiées à la jeunesse.

- *Comment ?*

A l'aide du programme de base où les fonctions nécessaires de notre intervention sont citées et pour assurer la concrétisation des objectifs cités précédemment, notre réflexion tourne autour de tout type de divertissement afin d'assurer de l'attractivité et intégrer la jeunesse dans l'organisation urbaine et sociale du village de Chabat el Laham.

Notre projet comprendra des fonctions principales comme la culture et le loisir, mais aussi des fonctions secondaires telles que la restauration, le commerce et l'éducation (fig.17).



Figure 16 Schéma récapitulatif des quatre fonctions de base du programme
Source : auteur

2.2 Présentation de l'assiette d'implantation

Afin d'avoir un programme riche et qui répond au mieux aux besoins du village, il est important de faire une analyse du site d'intervention.

2.2.1 Situation géographique

L'assiette d'implantation se trouve à l'intérieur du centre-village de Chabat el Laham, C'est le point de connexion entre les deux principales unités de Chabat el Laham dont le noyau colonial et l'entrée du village, elle comprend de nombreuses possibilités fonctionnelles et spatiales.

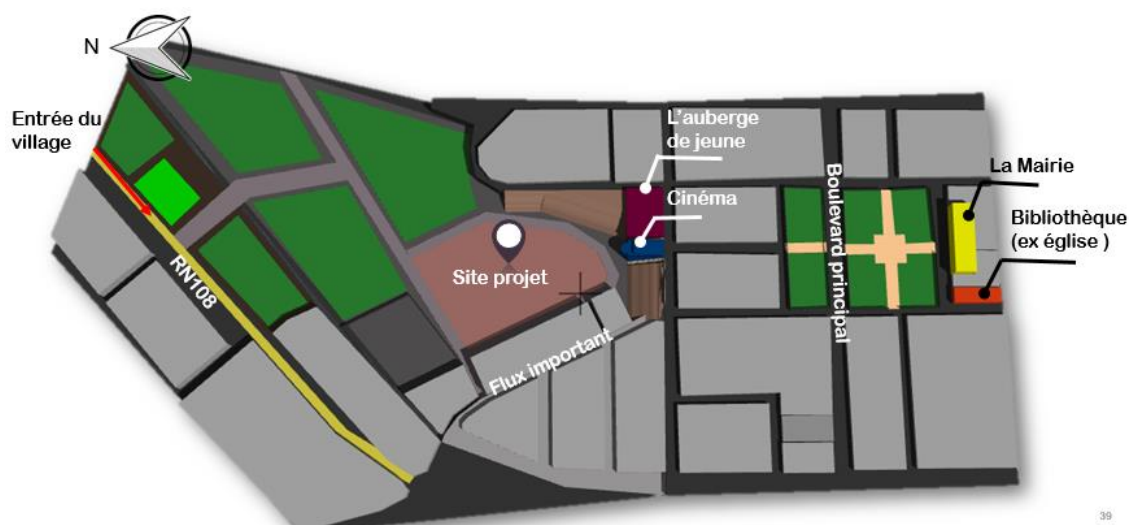


Figure 17 Schéma démontrant la situation et la limite du site
Source : auteur

2.2.2 Forme et délimitation du site

Le site a une forme irrégulière et est délimité au sud par un cinéma et une **maison** des jeunes. De sa façade nord il est possible d'apercevoir la route nationale 108 en direction d'Ain Temouchent.

Le site est entouré de quatre voies secondaires projetés ce qui lui confère une perméabilité des quatre côtés, il occupe une superficie de 5100 m², disposent d'un alentour de RDC à R+2 de gabarits (fig.19)

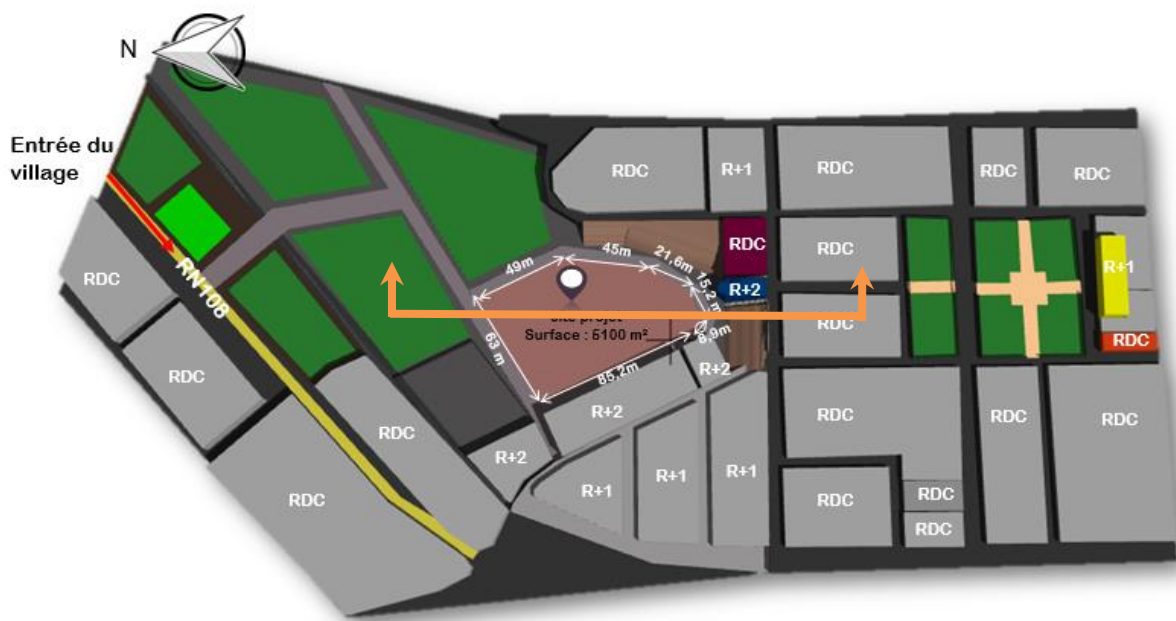


Figure 18 Schéma démontrant les gabarits et les dimensions
Source : auteur

2.2.3 Topographie du site

La commune de Chabat El Laham est caractérisée par un relief relativement plat au Nord, accidenté dans la partie sud entaillée, le site présente un décalage de niveaux entre le terrain

d'intervention et le centre village, une différence de 9,70 m (fig.20).

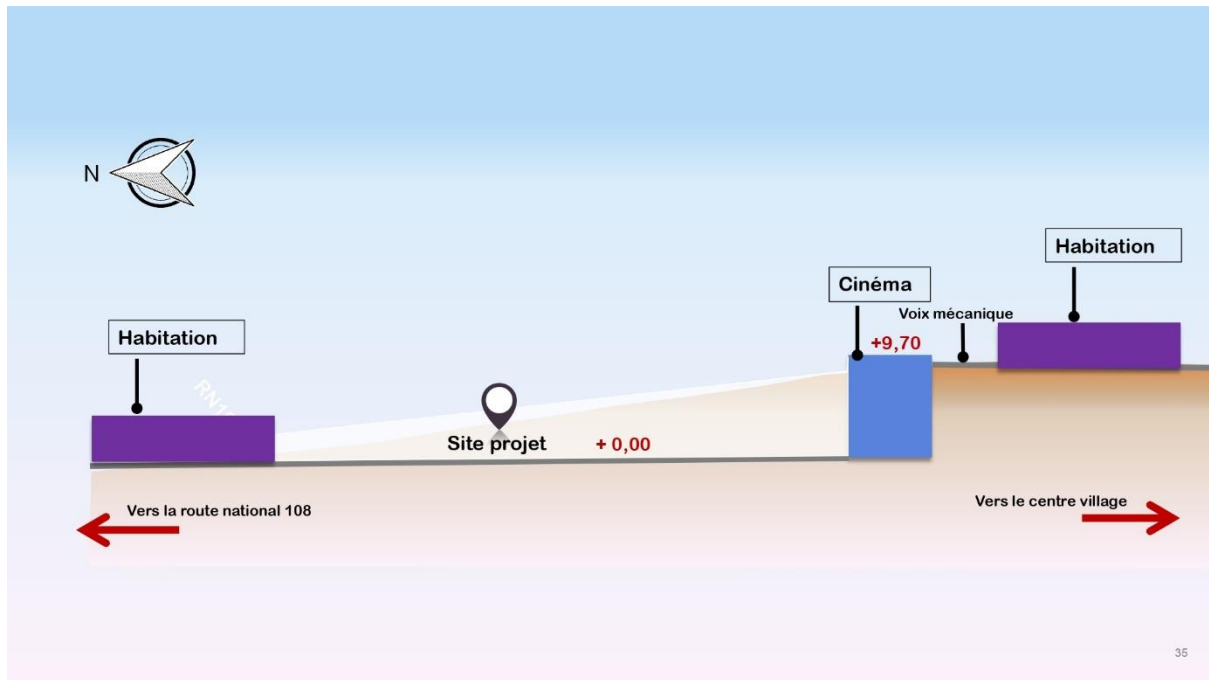
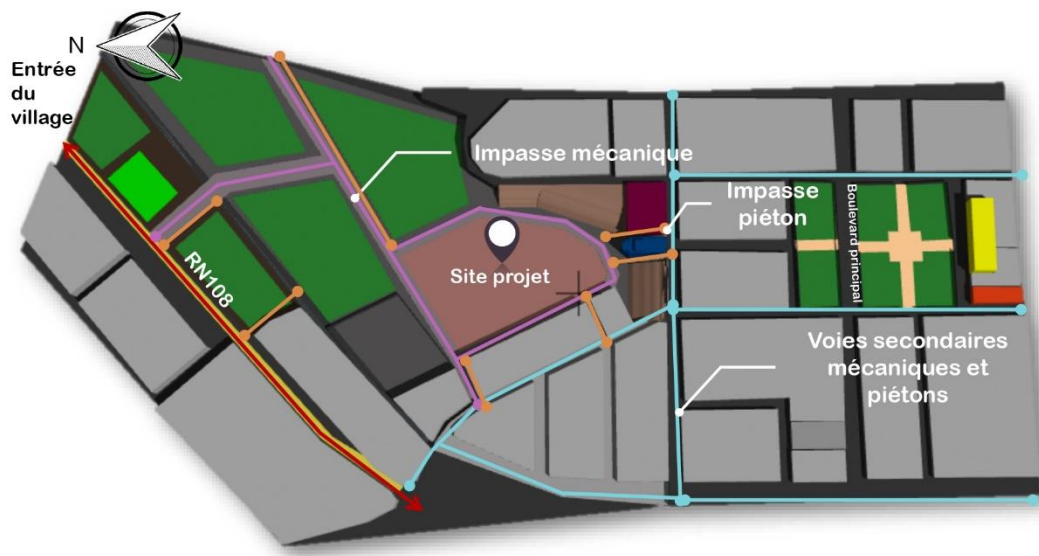


Figure 19 Schéma démontrant la topographie du site
Source : auteur

2.2.4 Accessibilité

Le site choisi est accessible par différentes voies, lui permettant d'occuper une place stratégique (fig.21):

- ⇒ Accès mécanique : une impasse qui mène directement vers notre site.
- ⇒ Accès piétons : ils se trouvent tout autour du site.



36

Figure 20 Schéma démontrant les différents types d'accès au site
Source : auteur

3 Analyse thématique

Dans le but d'enrichir et de donner plus de détails fonctionnels à notre projet, nous avons choisi les exemples suivants qui présentant des caractéristiques similaires à notre assiette mais aussi à notre programme de base :

- Centre communautaire d'Edegem, Belgique.
- Centre récréatif et culturel pour les jeunes de Copenhague, Danemark.
- Centre culturel de Pian Médoc, France.

Exemple 01



Community Center Edegem

Présentation du projet

Nom du projet : Centre communautaire

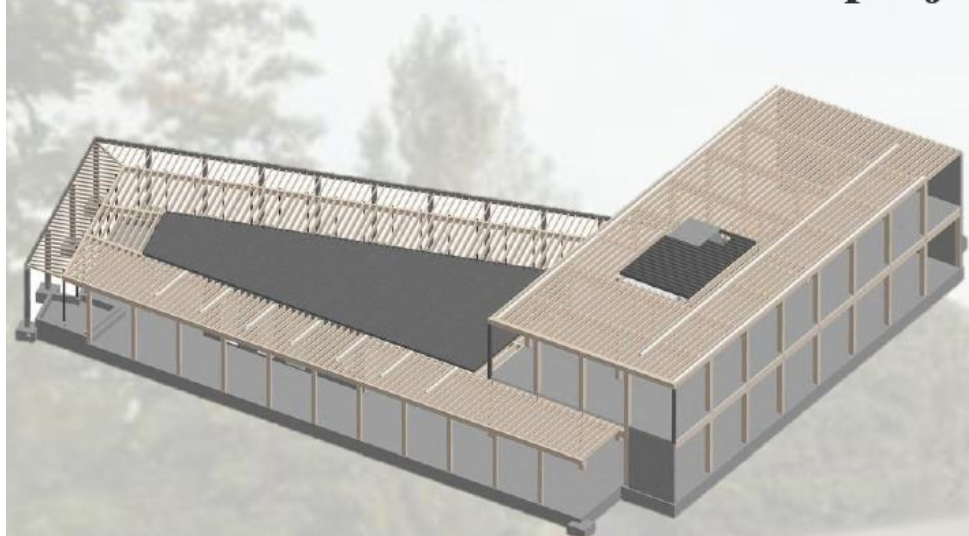
Maitre d'œuvre : Marc Koehler

Situation : Edegem, Belgique

Surface : 2180 m²

Année de réalisation : 2021

Volumétrie du projet

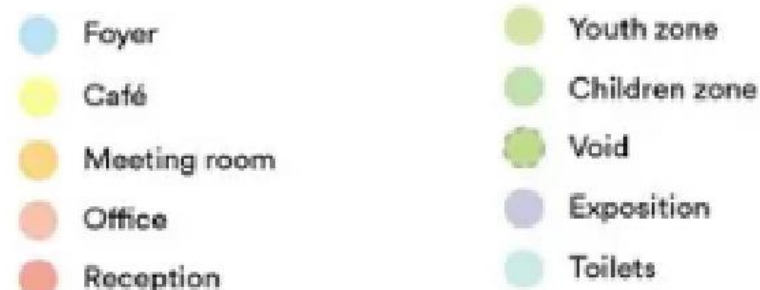


Construits dans un souci de responsabilité environnementale, deux volumes de type pavillon, construits en bois lamellé-croisé, se connectent de manière transparente au site patrimonial et mettent en valeur le jardin du XIXe siècle comme une oasis de lecture et de réflexion.

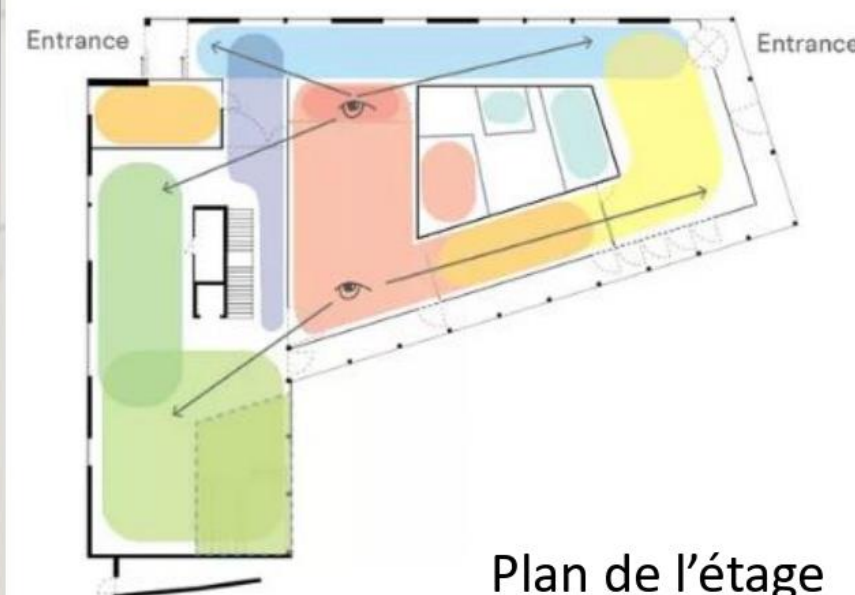
L'aspect fonctionnel



Plan RDC



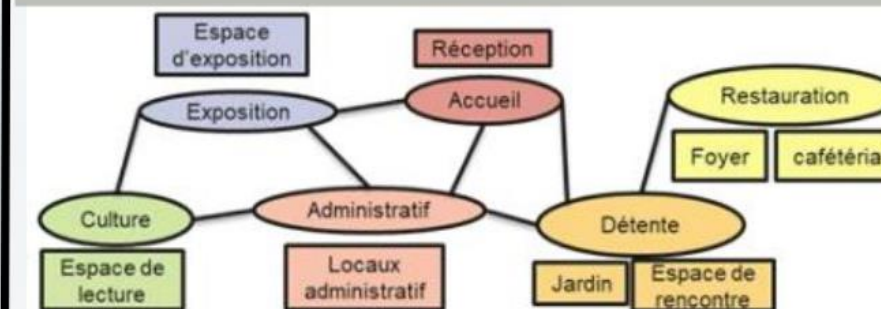
Le centre communautaire du bois d'Edegem c'est un lieu de culture et de loisir, le centre et sa bibliothèque constituent le « chaînon manquant » qui renforce le tissu social du village



Plan de l'étage

L'aspect fonctionnel

Le centre offre des espaces de bibliothèque pour lire des médias imprimés et numériques, un bureau d'information et un espace de bureau flexible pour différents organismes communautaires, un café-livre.



il abrite également des salles de cours, d'ateliers et de réunions. Il répond également aux besoins des clubs de loisirs locaux et les artistes peuvent organiser leurs expositions dans ces espaces.

Le bâtiment est plus qu'un endroit pour les livres. C'est un lieu de rencontre, d'apprentissage, de détente et d'inspiration.

L'aspect stylistique



Conçu avec et pour la communauté, le bâtiment présente un intérieur flexible qui s'adapte à leurs besoins changeants.



Exemple 02



Youth Recreation & Culture Center

Présentation du projet

Nom du projet : Centre récréatif et culturel pour les jeunes

Maitre d'œuvre : CEBRA, Dorte Mandrup

Situation : Copenhague, Danemark

Surface : 2600 m²

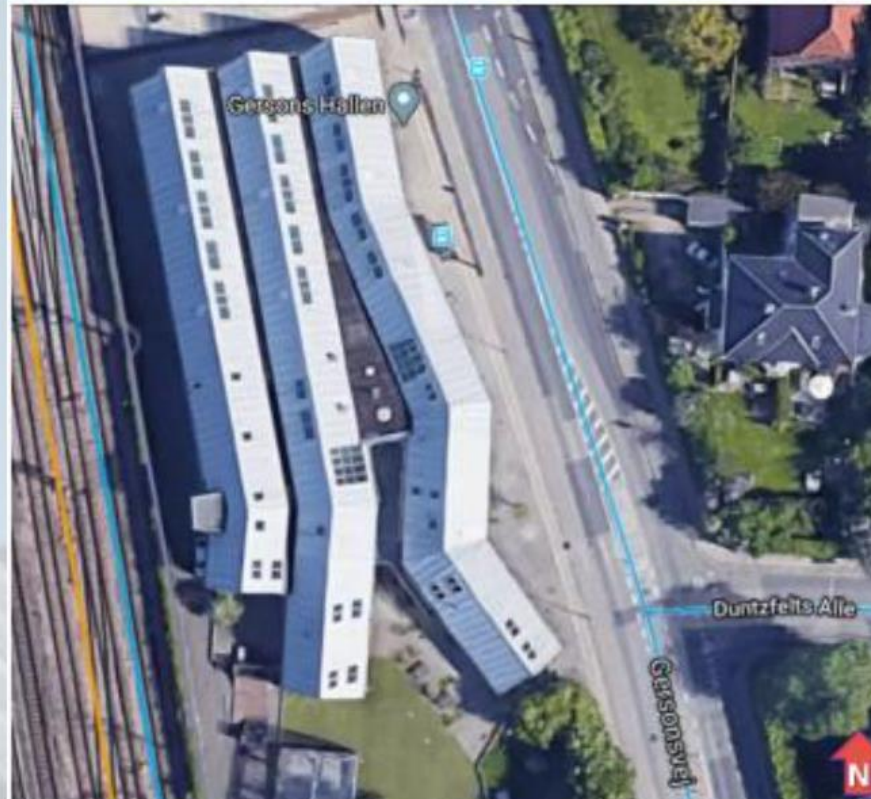
Année de réalisation : 2008

Situation du projet



Le bâtiment est situé dans un quartier résidentiel de la banlieue nord de Copenhague, au Danemark. La zone se compose principalement de grandes villas du début du siècle.

Volumétrie du projet



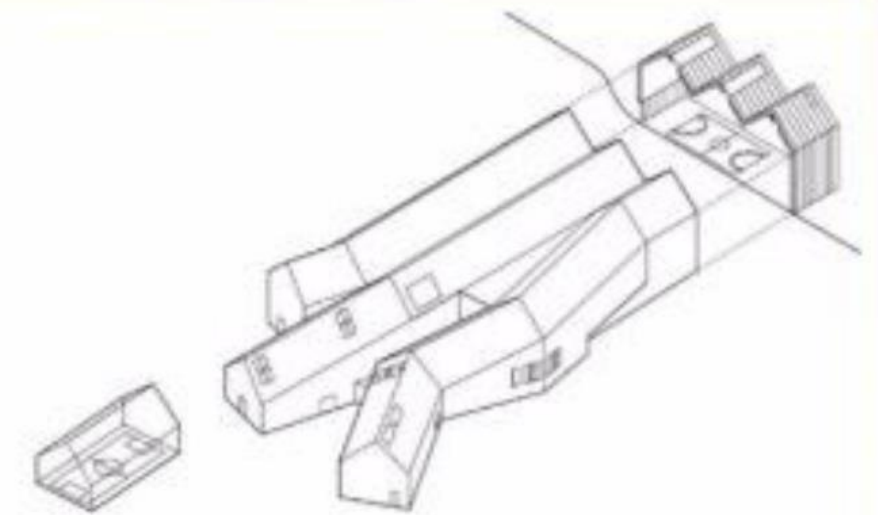
Trois profils de construction élancés avec des toits en pente sont placés parallèlement aux voies.

Les profils traditionnels font référence aux maisons environnantes et l'horizontalité des volumes reflète le sens de la circulation.

• À l'extrémité nord de la parcelle, les trois profils sont étroitement serrés, mais à mesure qu'ils se déplacent vers le sud, ils commencent à se séparer, à se tordre et à se déformer. Cette forme a conduit à décrire le bâtiment comme une main plate avec trois doigts écartés.

L'aspect fonctionnel

La complexité du programme s'exprime à travers une forme qui relie trois blocs différents.



La partie nord contient la salle polyvalente tandis que les fonctions secondaires, telles que les magasins, les postes informatiques et les installations musicales, sont placées dans les doigts.



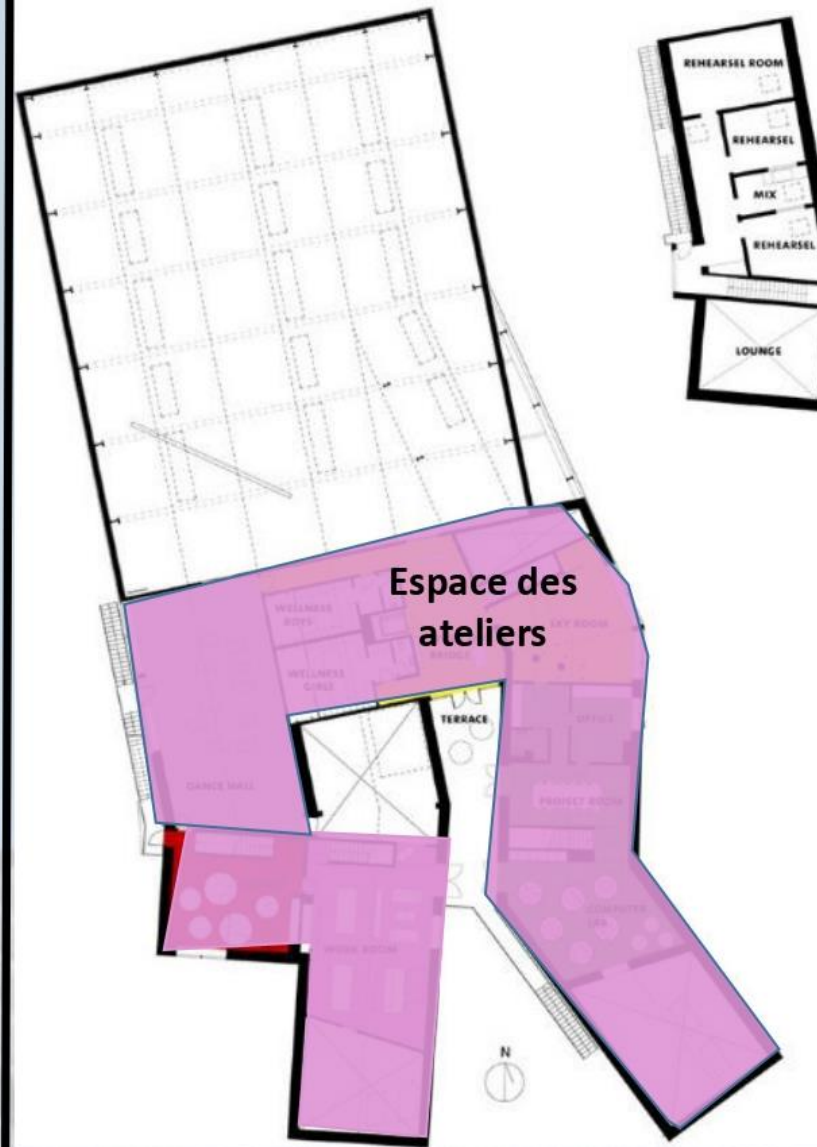
L'aspect fonctionnel

La « section sportive » du projet et les espaces d'activités adjacents sont liés au cœur du bâtiment, une sorte de salle de séjour multifonctionnelle pour le jeu et les activités sociales. Cet espace sert également d'entrée aux trois "villas" des doigts, qui contiennent respectivement les salles de musique, l'atelier avec des ateliers créatifs et le café/ salle à manger.

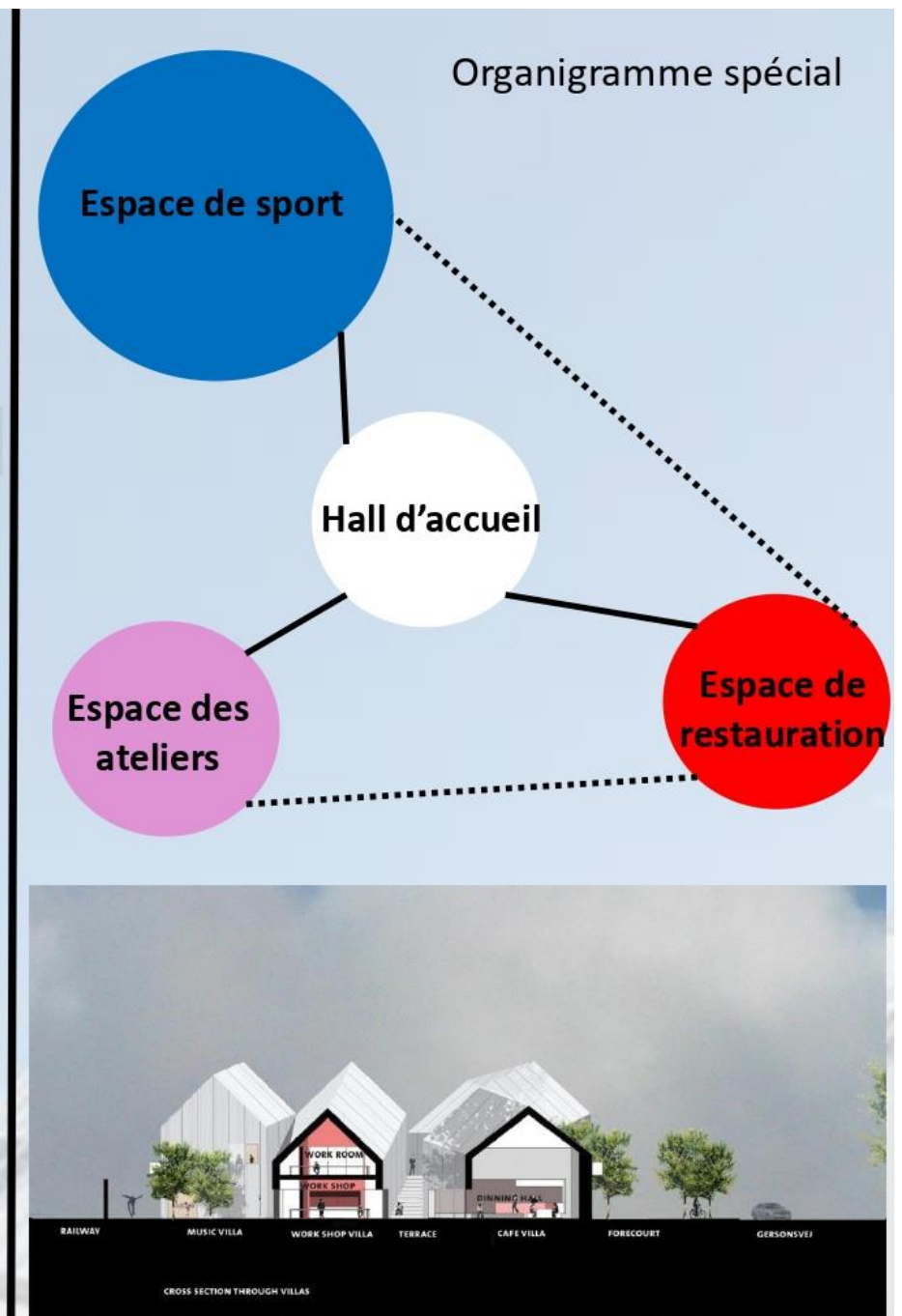


Plan RDC

Plan ETAGE L



Elévations



Exemple 03



Centre Culturel du Pian Médoc

Présentation du projet

Nom du projet : Centre Culturel du Pian Médoc
Maitre d'œuvre : BPM Architectes
Situation : Le pian-médoc, FRANCE
Surface : 1050 m²
Année de réalisation : 2019

Situation du projet



Au cœur des chênes et des pins, sur la commune de Pian Médoc, l'implantation du Centre Culturel a permis de préserver au maximum les arbres existants et de préserver leur aspect boisé.

Volumétrie du projet

Le bâtiment se compose de trois entités distinctes dans un bâtiment unifié accueillant un espace musique, un espace danse et une médiathèque. Ces trois éléments s'articulent autour d'un espace desservant tous les éléments du programme.



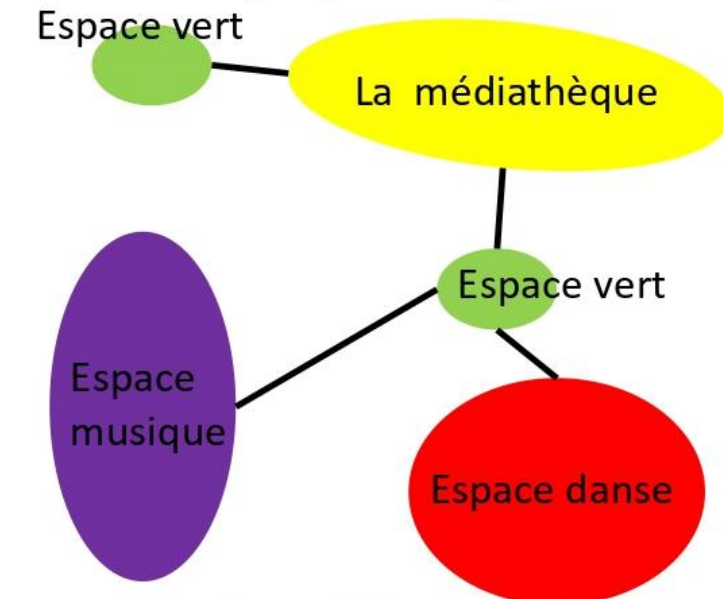
L'aspect fonctionnel



Élévations

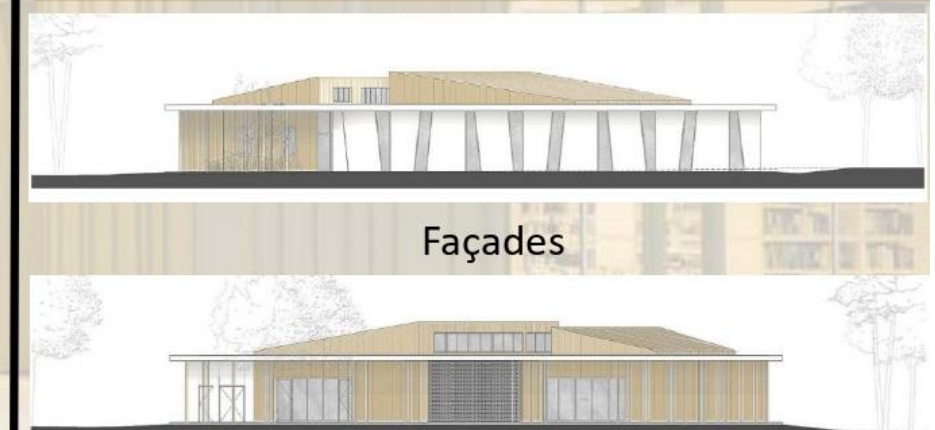


Organigramme spécial



L'espace central, est dédié à l'accueil, et traversant et s'ouvre largement sur l'environnement. Une cour couverte relie toutes les entités. Formant un parvis d'entrée, cet élément joue le rôle d'espace d'activité à part entière dans le prolongement des pièces.

Façades



le bâtiment est clair et épuré, unifié par une grande toiture débordante en béton qui recouvre l'ensemble. Les façades sont revêtues de zinc teinté or à joints debout. Des poteaux élancés de la même couleur soutiennent les cours et rappellent le rythme vertical des pins environnants.

Synthèse des exemples



Situation

Les trois exemples ont été choisis selon leur emplacement en milieu urbain à proximité d'objets patrimoniaux pour l'un d'entre eux, afin de comprendre les différentes manières d'intégration à un contexte patrimonial déjà existant.

Objectif

Les exemples choisis ont pour but de connaître les différentes fonctions liées à la culture et au loisir et afin d'intégrer toutes les catégories d'âge et d'assurer la durabilité et la mise en valeur d'une ville.

Programme

Les projets choisis partagent des programmes riches qui englobent diverses fonctions de culture et de loisir.

On remarque aussi que les espaces extérieurs ont été intégrés et fonctionnalisés suivant l'activité présentée à l'intérieur du projet, afin d'assurer une homogénéité entre les différents espaces.



Recommandations tirées

À travers les exemples analysés, on a retenu quelques critères qui doivent être respectés :

- L'intégration au site est primordiale pour donner de la valeur à son projet
- L'intégration des activités de restauration et de commerce pour assurer la rentabilité de projet
- L'inclusion de plusieurs types de loisirs pour créer un point d'échange et d'attractivité dans un contexte patrimonial

4 Programme spécifique

A partir du programme de base et l'analyse thématique faite auparavant, on a établi le programme spécifique suivant :

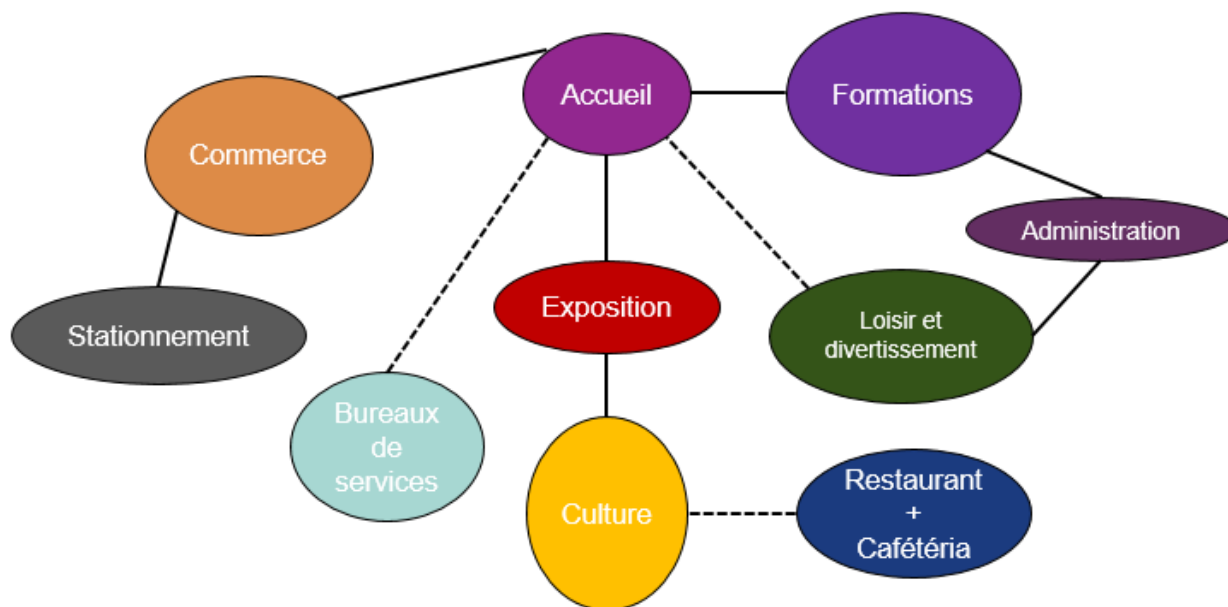


Figure 21 Organigramme des fonctions de base du projet
Source : auteur

Fonction	Espaces	NB	Surface
Accueil	Réception	1	50 m ²
	Billetterie		10 m ²
	Hall d'accueil		150 m ²
Exposition	Salle d'exposition	1	100 m ²
	Salle polyvalente (exposition des travaux des différents ateliers)		200 m ²
	Musée de l'histoire de la ville		120 m ²
Culture	Médiathèque	1	170 m ²
Formation , innovation et ré créativité	Atelier de musique / salle de cour	1	65 m ²
	Atelier de cuisine culinaire		70 m ²
	Atelier vert (jardinage pour enfants)		50 m ²
	Atelier de haute couture		80 m ²
	Salle informatique -formation logiciel et design graphique		60 m ²
	Studio de formation -photographie -		50 m ²
	Atelier de dessin et peinture		50 m ²
Formation théâtrale / classes de langues	200 m ²		
Fonction	Espaces	NB	Surface
Service / commerce	Bureaux à louer	5	220 m ²
	Magasins de vente	4	350 m ²
Restauration	Restaurant	1	145 m ²
	Cafeteria		
Loisir et divertissement	Salle de jeux pour enfants et adultes	1	180 m ²
	Espace de vie social (gens âgées)		50 m ²
	Espace de détente en plein air		-
Gestion	Bureau du directeur	1	60 m ²
	Bureau Open space		
Technique / service	Sanitaires	-	95 m ²
	Locaux techniques	-	75 m ²
Circulation	Espace de circulation (vertical et horizontal)	-	490 m ²
Stationnement	Parking en plein air	-	37 p

Figure 22 Tableau de programmation détaillée.
Source : auteur

5 L'idéation

Dans cette phase, nous allons discuter du projet dans sa forme ultime en fournissant des explications approfondies et en mettant en évidence des éléments plus nuancés tels que l'idéation, la fonctionnalité, le style, ainsi que les composants structurels et techniques.

Tout d'abord, nous devons nous pencher sur l'idéation du projet. Cela implique de générer des idées créatives et novatrices pour résoudre le problème identifié. Ensuite, nous évaluons ces idées en fonction de leur faisabilité, de leur pertinence par rapport à la problématique et de leur alignement avec les objectifs du projet.

5.1 Évolution de la conception

Pour ce faire, nous essayerons de ressortir les lignes directrices de notre projet qui nous permettront de définir sa conception architecturale en se basant sur des expériences diverses d'un vécu et aussi d'un bagage pratique et théorique acquis durant notre cursus.

5.1.1 Schéma et principes d'implantation :

Pour rappel, le but ultime de notre projet est de valoriser le centre colonial de Chabat el Laham, où se situe notre objet patrimonial, l'église, on suit les phases suivantes :

Premièrement : nous avons créé un projet qui va apporter le dynamisme et l'attractivité au centre village à travers un parcours culturel qui va mettre ses 3 bâtiments en valeur (fig. 24).

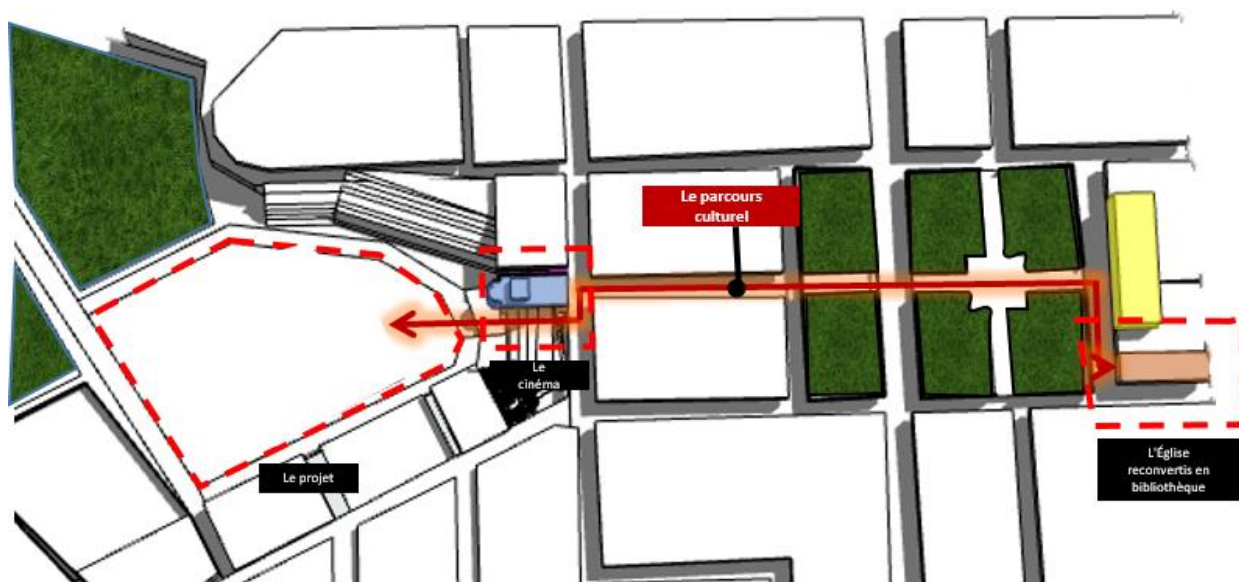


Figure 23 schémas représentant le parcours culturel
Source : auteur

En second plan : nous nous sommes intéressés à l'intégration au site, nous avons alors choisit de représenter l'histoire du nom « Chabat el Laham ».

Notre projet va s'appuiera sur cet aspect historique :

« En arrivant au lieu de Chabat El Laham aux portes d'Ain Témouchent, les troupes françaises découvrent un sol parsemé d'ossements humains blanchis par le temps. Les habitants expliquent aux soldats Français que trois siècles auparavant les Espagnols de la Reconquista et les Ottomans de Tlemcen sous le commandement de Baba Arroudj s'étaient livrés à une terrible bataille faisant des milliers de morts. D'où le nom Chabat El Laham, le ravin de la chair. », Donc nous avons choisi d'implanter 3 volumes symboliques à l'histoire de Chabat el Laham, les 2 volumes latéraux représentant les deux camps adversaires ottoman et espagnole, le volume du milieu en zigzag exprimant un mouvement dynamique est un clin d'œil au ravin (fig.25).

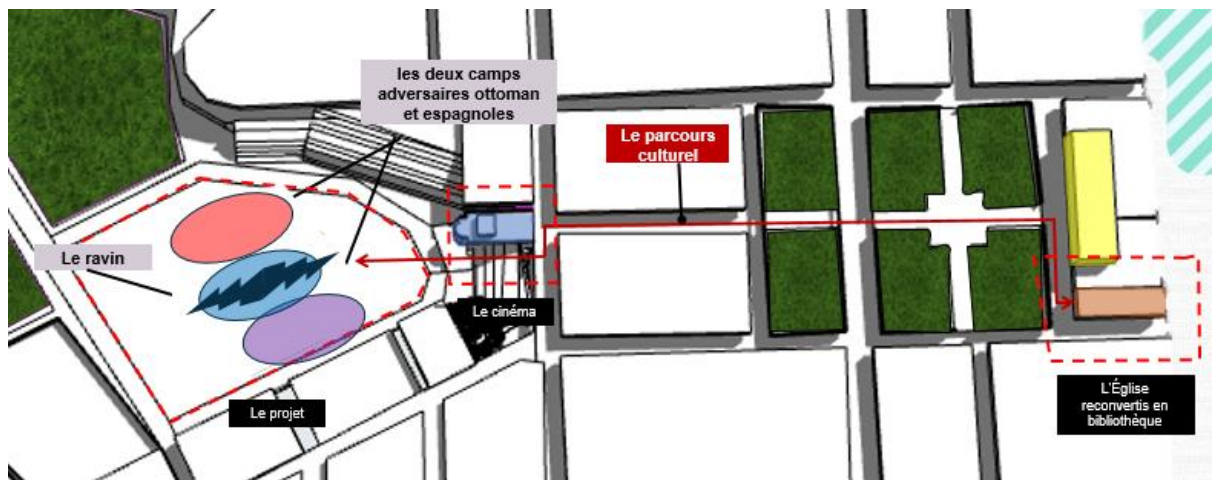


Figure 24 schémas représentant le principe d'implantation
Source : auteur

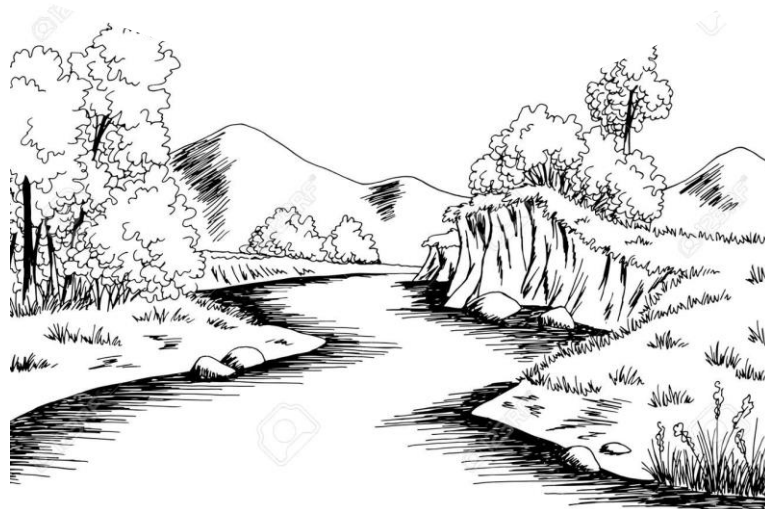


Figure 25 Dessin représentant la forme zigzag du ravin
Source : Google earth

→ Nous avons implanté une masse bâtie dans le milieu du terrain d'intervention pour avoir le recul par rapport au bâtiment en face -le cinéma-, sur l'axe de parcours culturel.

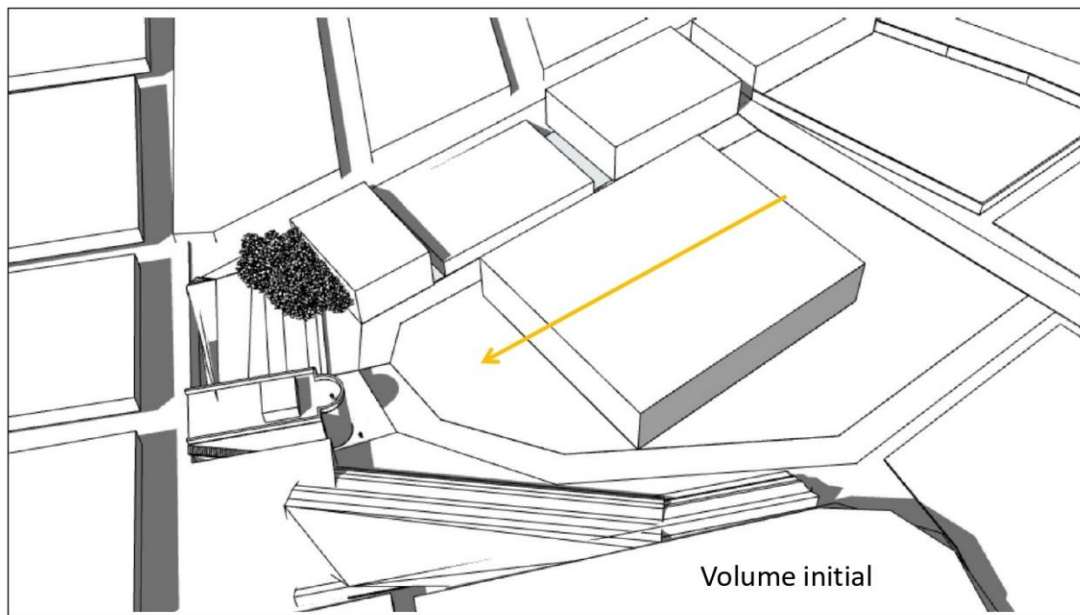


Figure 26 Schéma montrant l'implantation de la masse bâtie dans notre assiette
Source : auteur

→ Après, nous avons divisé la masse en trois volumes laissant un passage entre eux qui va servir à l'implantation d'espace vert pour favoriser ce dernier.

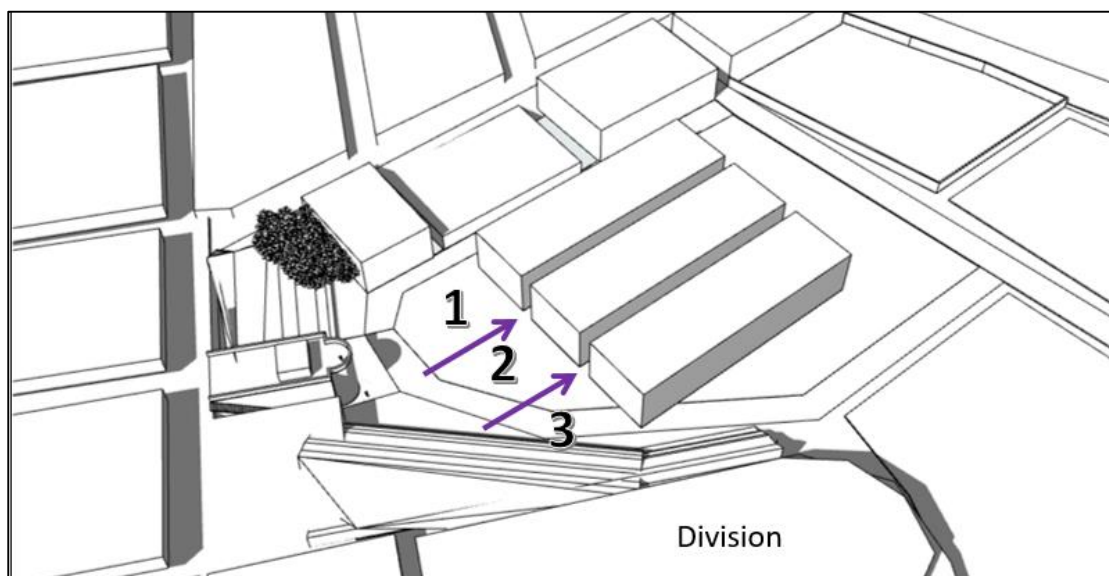


Figure 27 Schéma montrant la division du volume initial
Source : auteur

→ Ensuite, nous avons fait une déformation de volume central pour avoir la forme de zigzag car il symbolise le ravin et les deux volumes latéraux ont une forme simple

rectangulaire qui caractérise le style colonial avec une touche de modernité et des lignes épuré pour afficher une architecture unique.

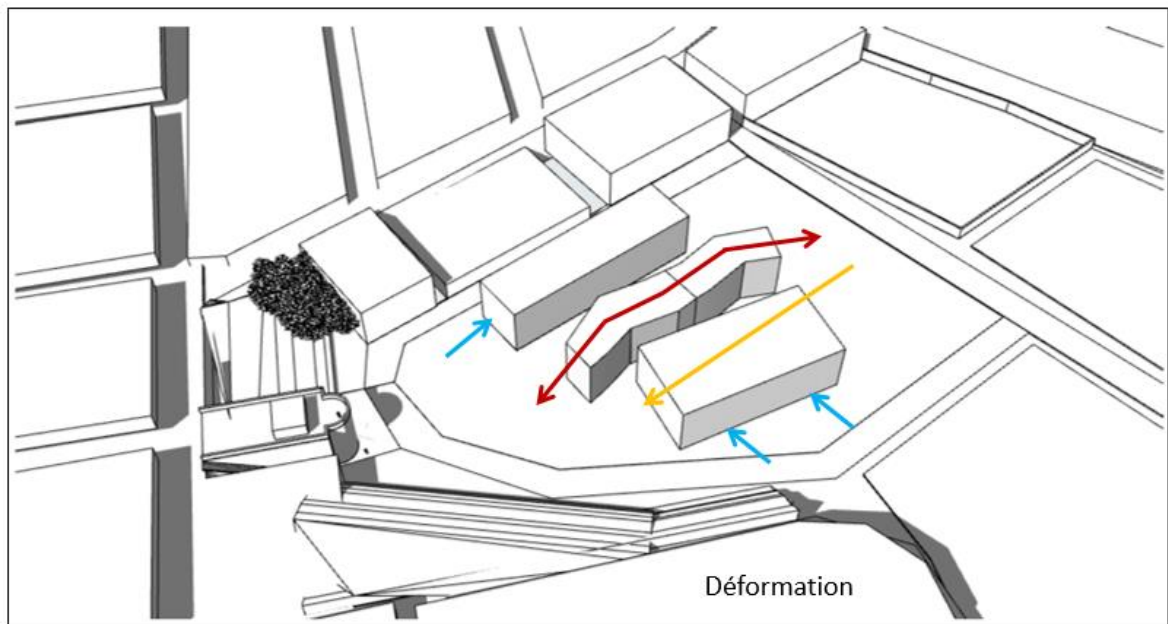


Figure 28 Schéma montrant la déformation des trois volumes
Source : auteur

→ Nous mettons les 3 volumes ensemble dans l'alignement qui vont être relié à l'aide de 3 liaisons entre les deux blocs et le bloc central afin d'obtenir un seul projet dans lequel les utilisateurs et usagers passent par tous les blocs et pour donner cet esprit, que notre réponse architecturale a pour but de lier l'ensemble, pour au final ce projet va marquer le début du parcours culturel en arrivant au notre objet patrimonial, l'église. Il va aussi s'ouvrir sur ses quatre façades et offrir un point d'interaction.

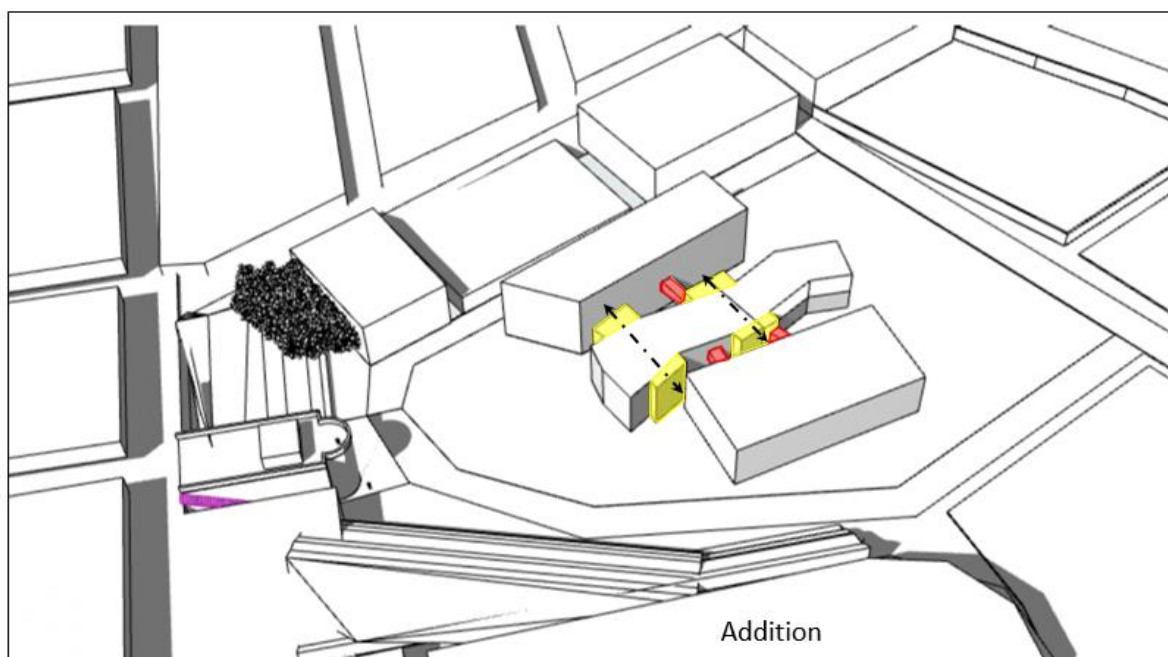


Figure 29 Schéma montrant l'addition des liaisons
Source : auteur

Nous avons créé une proportion pour symboliser le côté victorieux de la bataille, le volume étant plus haut que l'autre, sa hauteur égale à la largeur de l'autre volume, créant donc un effet dégénéré.

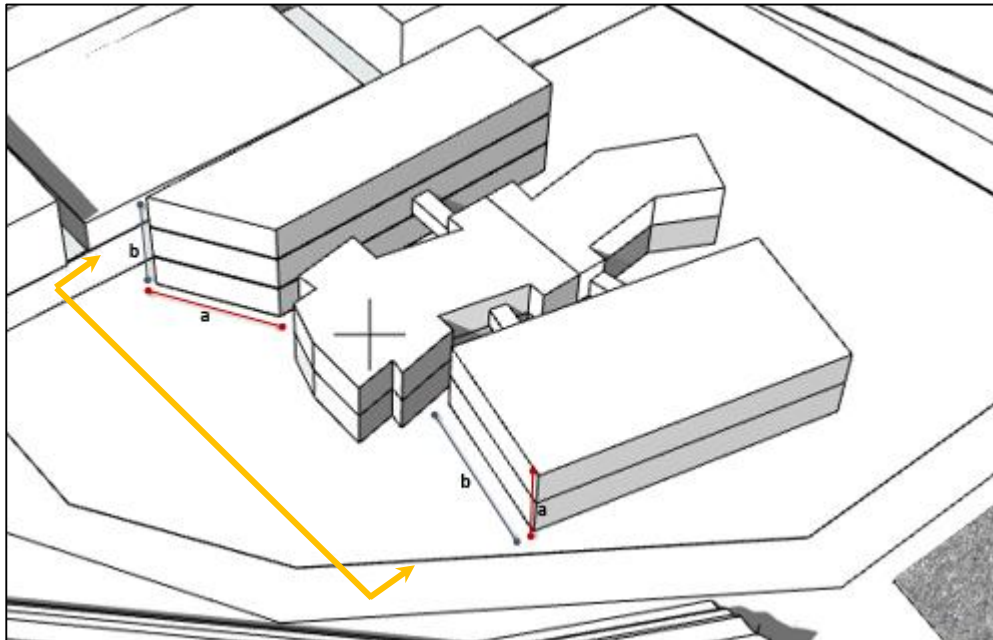


Figure 30 schémas représentant la proportion des dimensions
Source : auteur

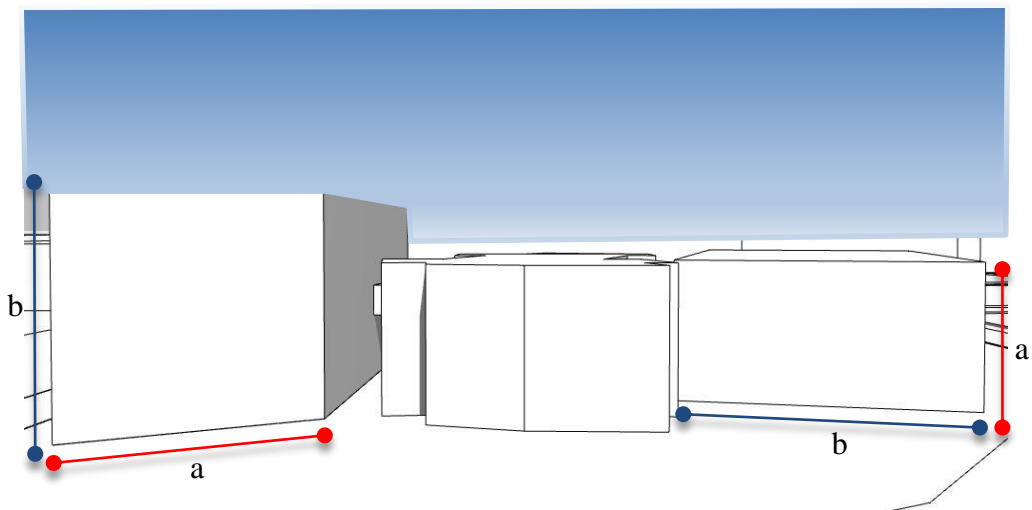


Figure 31 Schéma montrant la proportion des dimensions des blocs latéraux

5.1.2 Les principes générateurs

Pour y parvenir, nous essaierons de clarifier les principes directeurs du projet afin de pouvoir définir son idée architecturale en nous basant sur une variété d'expériences réelles ainsi que sur les connaissances pratiques et théoriques acquises au cours de notre parcours.

- Assurer la valorisation du village colonial de Chabat el Laham

Notre idée est d'intégrer les éléments de l'architecture coloniale française dans le bâti en utilisant des charpentes en bois, de la pierre naturelle et en recréant une ambiance intérieure spécifique est intéressante. Cela peut apporter une touche historique et culturelle au projet tout en préservant l'héritage architectural (fig33).

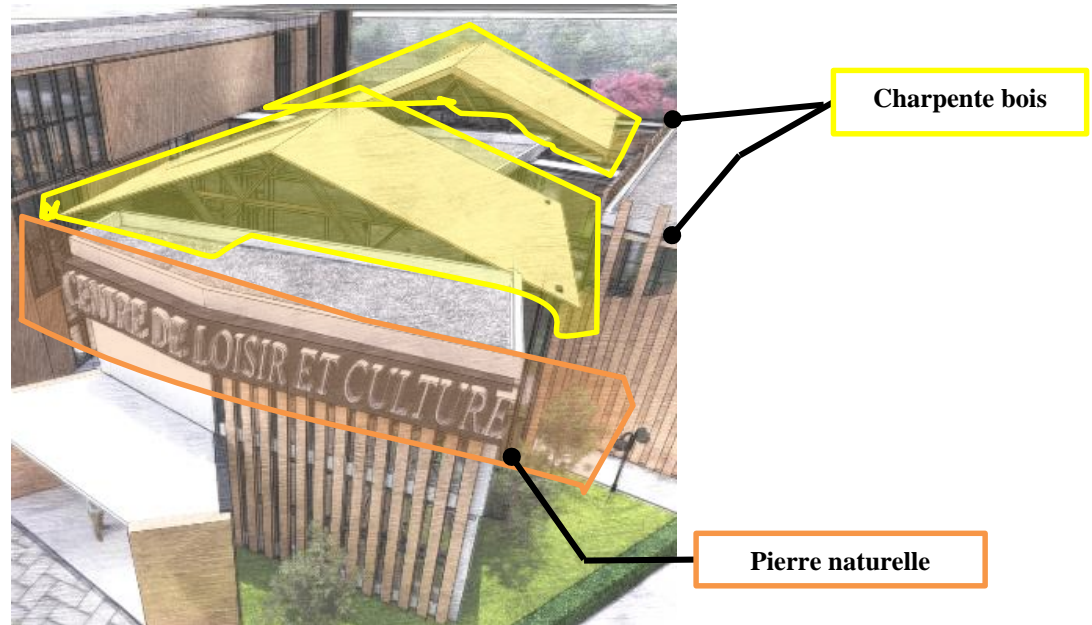


Figure 32 Croquis démantant les matériaux utilisés.
Source : auteur

- **Démarche environnementale**

L'idée de rejeter le parking vers l'extérieur et d'aménager une barrière végétale pour couvrir la vue et adoucir l'atmosphère est une approche intéressante en termes d'aménagement paysager. (fig.34).



Figure 33 Croquis de la barrière végétale entourent le parking
Source : auteur

- **Répondre aux besoins primordiaux du village**

L'un des objectifs primordiaux du projet est de subvenir aux besoins des habitants du village, pour cela une multitude de fonctions vont venir former le projet, s'agencent de façon à rester dans la compatibilité fonctionnelle, pratique et technique (fig35).

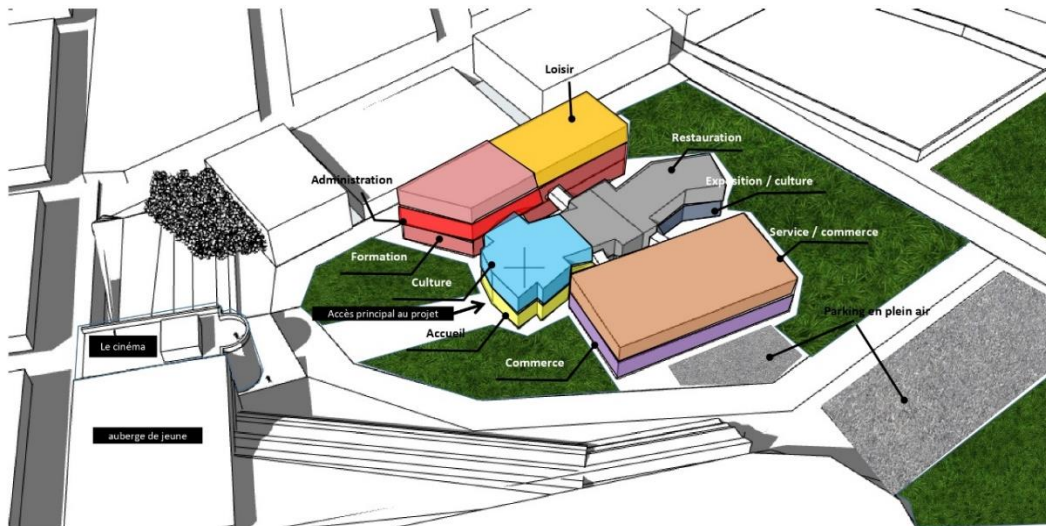


Figure 34 Croquis de répartitions des fonctions dans le bâti
Source : auteur

- **Garantir une connexion directe avec le centre colonial**

Pour renforcer l'idée de l'intégration au site, on va profiter du talus en aménageant en gradin et en ajoutant un ascenseur urbain afin d'assurer la liaison directe du projet avec le centre village et pour marquer l'ensemble du projet (fig.36).

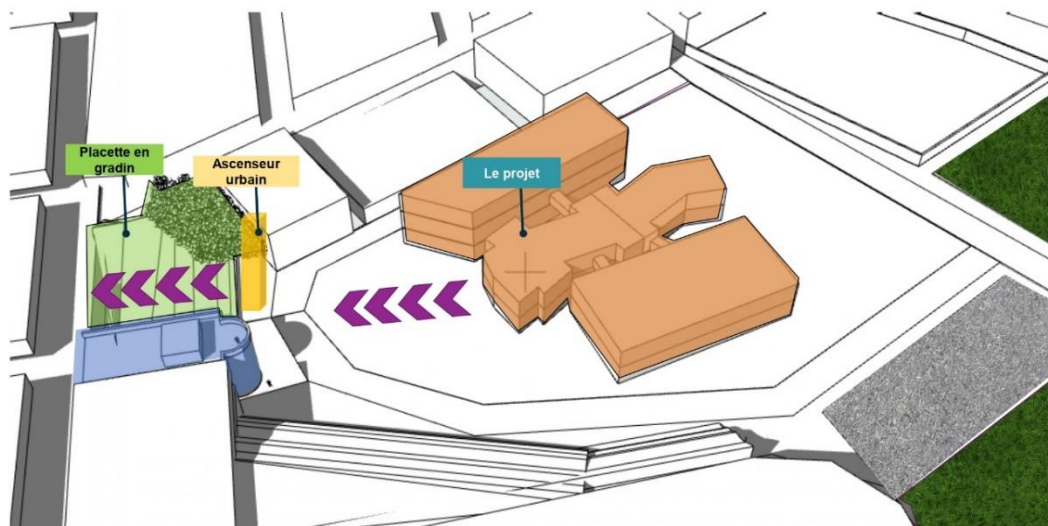


Figure 35 Croquis montrant la placette en gradin et l'ascenseur urbain
Source : auteur

5.1.3 Approche sociale

Il est très intéressant de noter que votre projet vise également à combler le manque d'espaces de rencontre et d'échange dans le village, en apportant une dimension sociale significative. L'aménagement d'espaces de détente, d'échange et de rencontre peut jouer un rôle crucial pour renforcer la cohésion sociale et créer un sentiment de communauté au sein du village (fig.37).

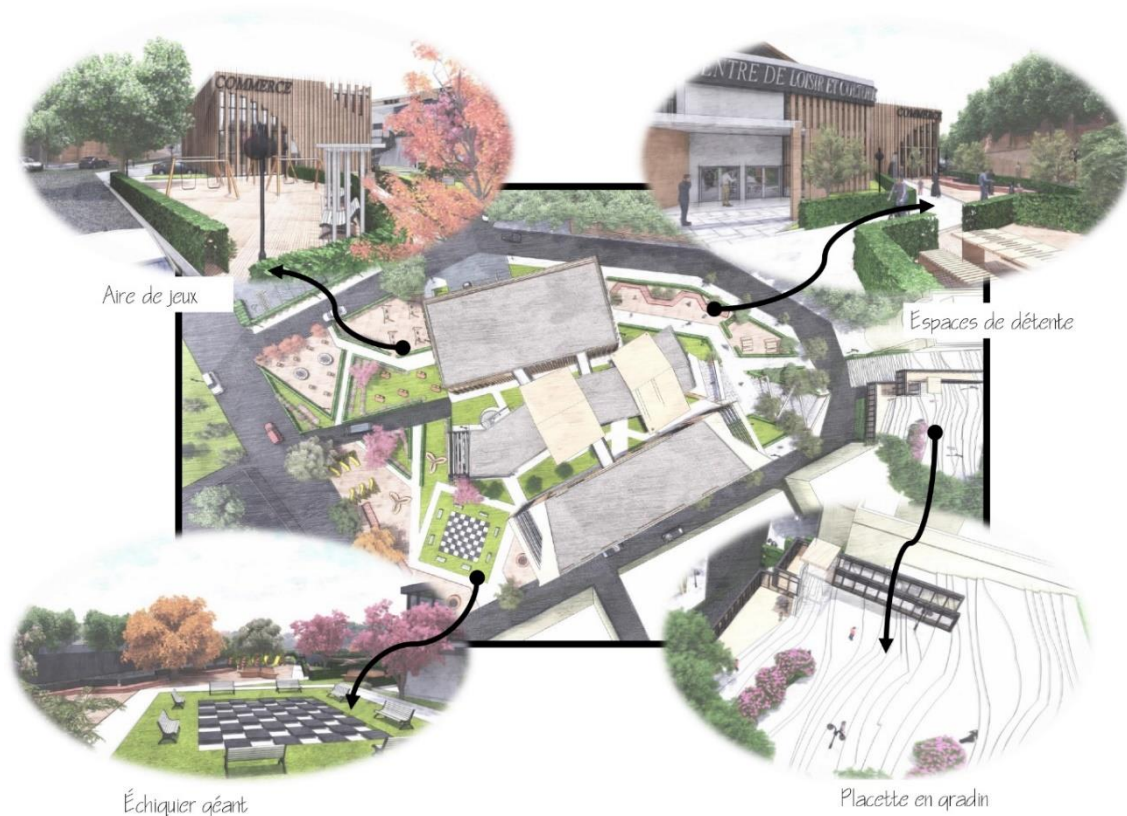


Figure 36 Croquis des différents espaces de détente et d'échange du projet
Source auteur

5.1.4 Les espaces verts

On retrouve à l'extérieur du projet, la touche verte qui est un des éléments clés de notre conception, cette couverture végétale aura pour objectif d'apporter une symbiose avec la nature, vu que Chabat el Laham est un village de vocation agricole donc beaucoup d'arbres et de plans d'eau vont venir se positionner dans notre projet créant ainsi de joli et agréable parcours de promenades (fig.38).

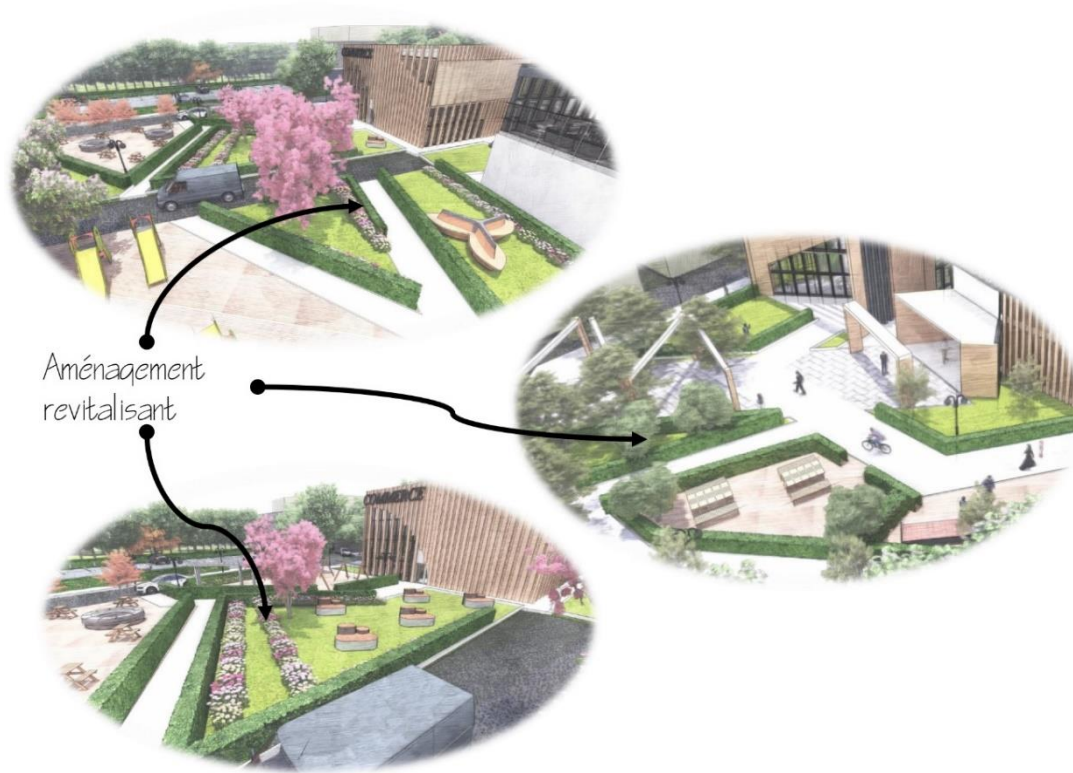


Figure 37 Croquis du traitement végétal
Source auteur

5.1.5 Vue d'ensemble

Assurer la valorisation du noyau colonial ainsi que de l'église est une démarche importante pour reconnaître l'histoire et le vécu des lieux, tout en s'intégrant harmonieusement avec leur environnement. Votre projet se caractérise par des transparences, des aménagements, des parcours et des liaisons qui sont établis dans un contexte d'insertion, renforçant ainsi l'ancrage du projet et assurant sa rentabilité (fig.39).



Figure 38 Croquis d'une vue d'ensemble du projet.

Source auteur

6 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons présenté le programme spécifique principal du projet, préparé l'analyse du site d'intervention, puis développé les analyses thématiques qui nous ont permis d'identifier les principales caractéristiques de notre projet, et enfin nous avons expliqué les différentes phases de l'Idée de projet accompagnée de principes générateurs

Chapitre 04 :

Réponse

architecturale

1 Introduction

Ce chapitre comporte la dernière phase de notre travail, une partie opérationnelle dans laquelle nous allons apporter notre réponse architecturale fondée sur des concepts acquis et assimilés de l'analyse du site d'intervention mais aussi des exemples thématiques sélectionnés à partir des fonctions de base que nous avons déterminées grâce au plan d'action.

2 Descriptif des plans

Dans cette partie nous allons décrire les différentes répartitions fonctionnelles ainsi que la circulation composent notre projet



Figure 39 Croquis d'une vue d'ensemble du projet.
Source auteur

2.1 L'accessibilité

Nous commençons tout d'abord par mettre l'accent sur les principaux accès au projet. Étant donné que notre projet vise à répondre aux besoins des habitants du village indépendamment de l'âge et de l'intérêt des individus, pour y accéder l'accès est fait à plein pied avec l'intégration d'ascenseur, et de larges surfaces de circulation afin d'offrir un confort optimal en prenant en compte les personnes à mobilité réduite.

2.2 Description du fonctionnement du projet

Le projet est un centre de culture et de loisir qui monte en R+2 et qui fonctionne de façon très fusionnelle avec l'existant.

L'espace d'exposition

L'inclusion d'un musée historique du village dans l'espace qui assure un lien fonctionnel entre le projet et le noyau colonial de Chabat el Laham est une excellente idée. Le musée historique peut jouer un rôle essentiel dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et historique du village.



Figure 40 Musée d'histoire de la ville
Source auteur

- **Les espaces de formation**

Notre projet s'appuie fortement sur des ateliers de formations conçus pour créer un espace d'échange et de la créativité, on retrouve 7 ateliers proposant chacun plusieurs formations dans

diverse domaines : la photographie, l'informatique, la cuisine et le jardinage, la musique, le dessin graphique et la couture.



Figure 41 L'atelier de cuisine.
Source auteur



Figure 42 Salle de pratique de musique
Source auteur



Figure 43 Salle informatique pour la formation de design graphique
Source auteur



Figure 44 Atelier de dessin
Source auteur

- **Les espaces d'accueil et administratif**

L'espace de réception joue un rôle très important dans l'animation de notre projet, c'est le premier lieu de contact avec le public. Il contribue à façonner cette fameuse « première impression », essentielle pour instaurer de bonnes relations.



Figure 45 La réception du centre
Source auteur



Figure 46 La réception du bloc de formation
Source auteur

Dans l'espace administratif, on trouve un bureau de directeur général du centre et un agencement de bureaux en open space pour les salariés.



Figure 47 L'administration du centre
Source auteur

- **Les espaces de restauration**

Dans la restauration on retrouve un restaurant qui peut aussi servir de Food court et une cafétéria avec une terrasse par laquelle on peut percevoir l'entrée du village et qui donne sur le jardin public.



Figure 48 Le restaurant et la cafeteria
Source auteur



Figure 49 La terrasse du restaurant
Source auteur

- **Les espaces de culture**

La culture est un composant générateur de notre projet, dans cette catégorie on retrouve une grande médiathèque au 1^{er} étage qui donne sur la placette en gradin. Elle est munie d'un cyber-center et un espace de consultation numérique.



Figure 50 La médiathèque Source auteur
Source : auteur

- **L'espace commercial**

Cette espace est l'endroit dans lequel les visiteurs trouvent tout ce qu'ils souhaitent : boutique de vêtements femme et homme, boutique de chausseurs et boutique de bijoux fantaisie afin d'animer notre projet et assurer leur rentabilité économique.



Figure 51 Boutique vêtements pour femme
Source : auteur

- **L'espace de service**

C'est l'espace des bureaux de service à louer, il présente des services adaptés aux besoins des habitants, pour assurer la rentabilité du projet et des offres d'emploi, on trouve un cabinet d'avocat, bureau d'étude notariale, bureau d'étude d'architecture, bureau d'organisatrice d'évènements et bureau d'agence immobilière.



Figure 52 Bureau d'organisatrice d'évènements
Source auteur

- **L'espace de loisir**

C'est l'espace de jeux, on le retrouve au dernier étage et qui englobe une multitude de jeux : ping-pong, billard, espace gaming et une salle de vie social pour les gens âgées pour que notre projet réponde au besoin de tout catégorie d'Age.



Figure 53 La Salle de jeux
Source auteur

- **Les espaces de détente**

Plusieurs espaces de détente sont présents à l'extérieur du projet, on en retrouve tout d'autour du projet, et toujours allant une vue sur le cinéma, la placette en gradin et le jardin public, ses espaces viennent ajouter une dimension sociale au projet, assurant à la fois l'attractivité des lieux et leur rentabilité.



Figure 54 l'aire de jeux
Source auteur



Figure 55 Échiquier géant
Source auteur



Figure 56 Espace de détente
Source : auteur

2.3 Approche stylistique

Notre projet occupe une position centrale privilégiée au sein du village de Chabat el Laham, un volume central de forme zigzag dédié à la culture et deux volumes parallélépipédiques encadrant le paysage, donnent une impression de dynamisme à travers le traitement des façades et l'attrait visuel.

L'utilisation du verre dans la construction de l'édifice permet une transparence qui permet d'apprécier les activités qui se déroulent à l'intérieur, qu'il s'agisse de manifestations culturelles, de commerces, de restauration, de formations, etc. Cela crée une atmosphère accueillante et animée, offrant une expérience visuelle et immersive pour les visiteurs.

En tant que centre de loisirs, notre bâtiment est conçu comme un espace public ouvert sur les quatre côtés, favorisant ainsi le dynamisme et la convivialité. Il offre un espace où les habitants du village peuvent se réunir.

2.3.1 L'utilisation du bois

L'utilisation du bois dans la charpente de votre projet est un choix stylistique marquant qui apporte harmonie et rythme à la volumétrie de l'ensemble. Ce matériau naturel confère une chaleur et une ambiance chaleureuse à l'espace, tout en établissant un lien visuel avec l'église et les constructions coloniales environnantes.



Figure 57 Photo de l'ex-église de Chabat el Laham
Source : auteur date de prise de photo : oct.2022



Figure 58 l'utilisation du bois dans le projet.
Source : auteur

2.3.2 La transparence

L'utilisation de murs rideaux a pour but de créer l'effet de la transparence dont on profite de la vue sur la végétation de l'extérieur et pour donner un aspect de modernité au projet.



Figure 59 la transparence présente dans le projet.
Source : auteur

2.3.3 L'utilisation des couleurs et textures

Nous avons utilisé des couleurs plus neutres comme le blanc, le beige ou encore du gris foncé seront utilisées dans les différents aménagements, structures et revêtement de sol afin de mettre en valeur l'objet patrimonial : l'ex-église. Le but est aussi de refléter la modernité et la contemporanéité pour avoir un mélange innovant avec l'aspect rustique du village.



Figure 60 les différentes textures du projet.
Source : auteur

2.3.4 Une pergola pour habiller l'allée

Cette pergola suit le cheminement depuis la placette en gradin vers l'accès principale de notre projet, elle permet de signaler ce dernier par l'utilisation des luminaires tout le long de cette allée qui se transformera bien vite en tunnel luxuriant et fleuri.



Figure 61 les pergolas
Source : auteur

3 Approche technique

Cette partie technique a pour but de nous aider à mieux gérer et maîtriser notre projet, en mettant en avant le choix du système structurel porteur après étude ainsi que les nouvelles technologies utilisées pour la réalisation. Notre conception nous permettra de garantir stabilité, confort, sécurité et esthétisme.

3.1 La structure du projet

Afin d'assurer la stabilité de notre projet suivant le besoin de chaque fonction, notre choix s'est fondé sur plusieurs types de structures :

3.1.1 La structure métallique

Nous avons opté pour une structure métallique pour la majeure totalité du projet pour profiter de divers avantages comme :

- Une possibilité d'utilisation de grande portée et de larges espaces de circulation au niveau des différentes fonctions : restauration, loisirs et culture.
- L'acier permet une précision des pièces tout en leur apportant résistance et souplesse.
- la structure résiste au temps et aux intempéries. Elle ne risque pas de se dégrader dans le temps.
- La structure est préfabriquée. Cette caractéristique diminue les coûts d'environ 10 % par rapport aux autres solutions.

Nous avons un bâtiment comprenant 3 volumes du R+1 au R+2 avec des portées de 4m de haut, qui varient entre 9 et 11m de long. Les structures sont soutenues par des poteaux profilés métalliques HEA de 30x30cm.

Un système appelé le boulonnage comme moyen d'assemblage, il se fait par un organe principal qui le boulon (illustré dans le schéma ci-dessous). Son utilisation est de plus en plus répandue dans la majorité des structures métalliques

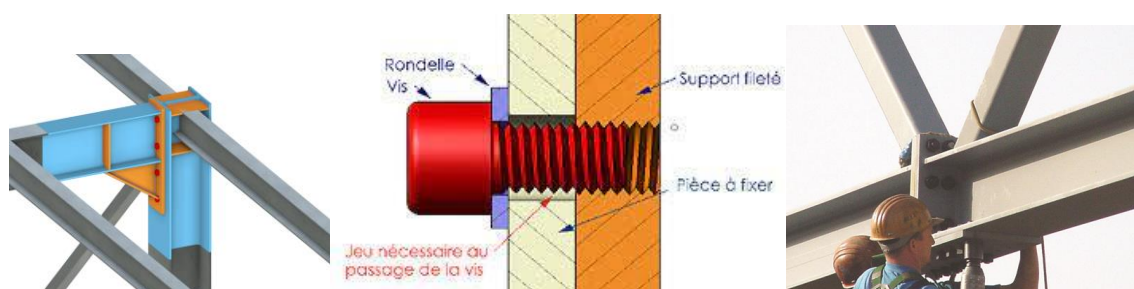


Figure 62: Système de boulonnage comme moyen d'assemblage de la structure.

Le mode constructif choisit et l'assemblage par « Cornière » ce sont des attaches qui relient deux pièces de charpente métallique à l'aide d'une cornière (profilé en L) soudée ou boulonnée d'un côté et boulonnée de l'autre côté. Ces assemblages permettent seulement la transmission de l'effort normal et l'effort tranchant. Ils sont souvent considérés comme articulés

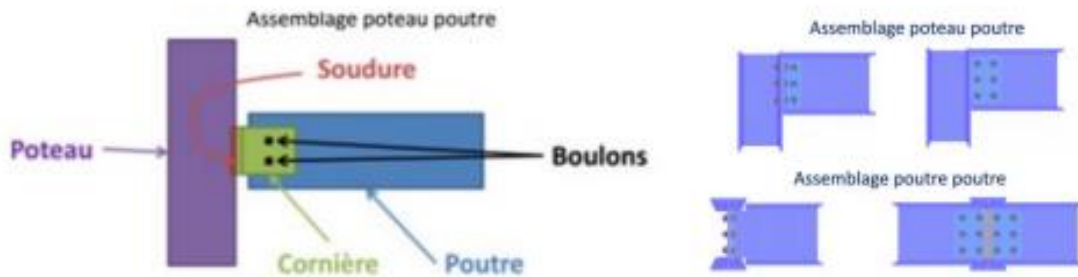


Figure 63 Principe des assemblages entre le poteau et la poutre.
(Source : slide-Share de structure métallique)

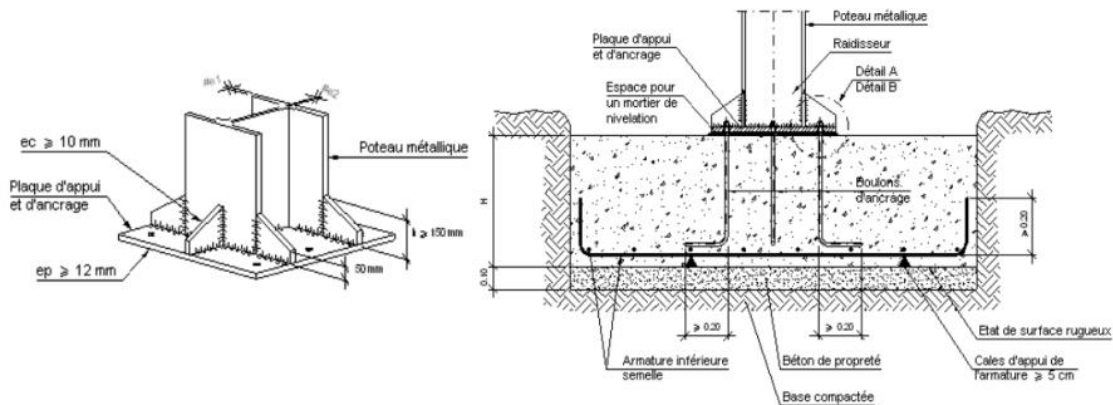


Figure 64 Détail de l'assemblage et d'encrage du poteau avec les fondations
(Source : slide-Share de structure métallique)

3.1.2 L'ascenseur hydraulique

Nous avons opté pour l'ascenseur hydraulique pour les 3 blocs de notre projet, il présente ces avantages par rapport à l'ascenseur électrique:

- il est silencieux.
- il est facile à installer.
- les déplacements de la cabine s'effectuent en douceur.

³⁰ <http://isi.miniprojet.free.fr/spip.php?article28>

- son entretien est relativement simple.
- Il s'adapte à des espaces restreints et à des vitesses de déplacement modérées.

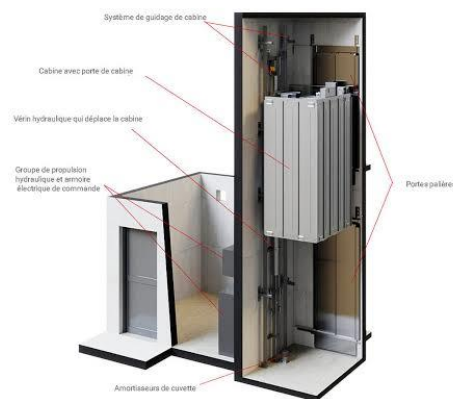


Figure 65 Schéma général de l'ascenseur hydraulique
Source : MP ascenseurs ³¹

3.1.3 Le traitement acoustique et thermique

Le faux plafond est généralement constitué de matériaux légers comme des plaques de plâtre fixés sur une structure métallique. Le faux plafond présente de nombreux avantages, tant au niveau de l'isolation thermique et phonique qu'au niveau de l'esthétisme.

Il sert à cacher la structure du plancher supérieur ainsi que le passage des câbles, des gaines de climatisation et permet de jouer sur les volumes.

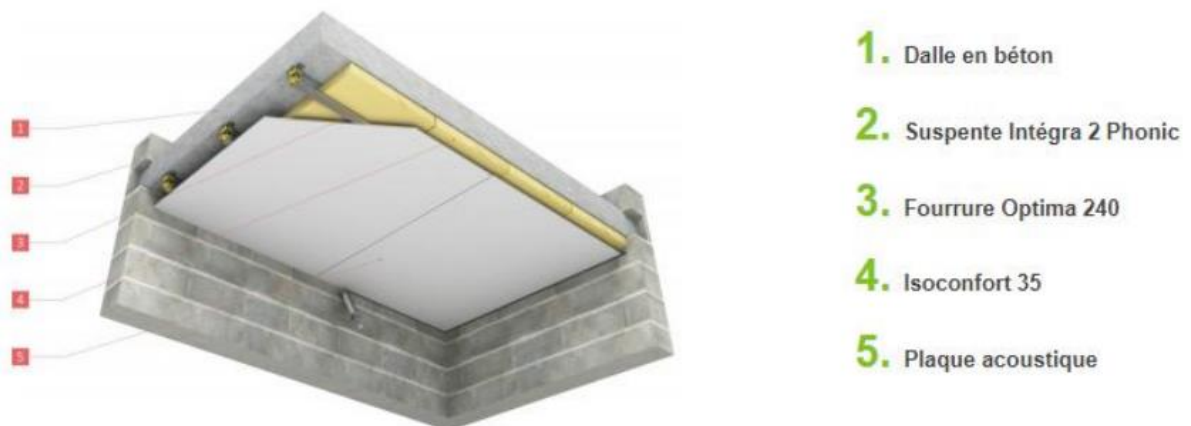


Figure 66 Composants des dalles avec isolation acoustique
Source : <https://www.isover.fr>³²

³¹ <https://www.mpascenseurs.fr/connaître-votre-ascenseur/>

³² <https://www.isover.fr/>

3.2 Les corps d'état secondaires

La phase suivante du projet vise à améliorer son efficacité et sa fonctionnalité. Les corps d'état secondaires permettent l'intégration des différents systèmes et réseaux dont un bâtiment doit disposer pour fonctionner correctement. Il comprend : les réseaux d'assainissement, l'alimentation en eau potable, la climatisation, l'électricité ainsi que la sécurité incendie, tout cela nous aidera à avoir une idée sur les détails d'exécution d'un projet.

3.2.1 Le réseau d'assainissement

Le choix du système séparatif pour l'évacuation des eaux usées à l'intérieur de votre projet est une approche courante et efficace. Ce système permet de séparer les eaux vannes (provenant des toilettes, des éviers, etc.) des eaux pluviales, afin de faciliter leur traitement et leur évacuation appropriés.

Dans le système séparatif, les eaux vannes sont dirigées vers des gaines humides qui mènent vers des regards de groupements situés au niveau des fondations. Ces regards de groupements sont des points de regroupement des canalisations d'eaux usées, qui permettent de les guider vers le collecteur public à égouts. Cela assure une évacuation adéquate des eaux vannes vers le système d'égouts principal de la région.

Quant aux eaux de pluie, elles suivent un chemin différent. Elles sont acheminées à l'aide de chutes extérieures directement vers le réseau d'évacuation des eaux de pluie. Cela permet de les séparer des eaux usées et de les diriger vers les canalisations spécifiques dédiées à l'évacuation des eaux pluviales (fig.68) .

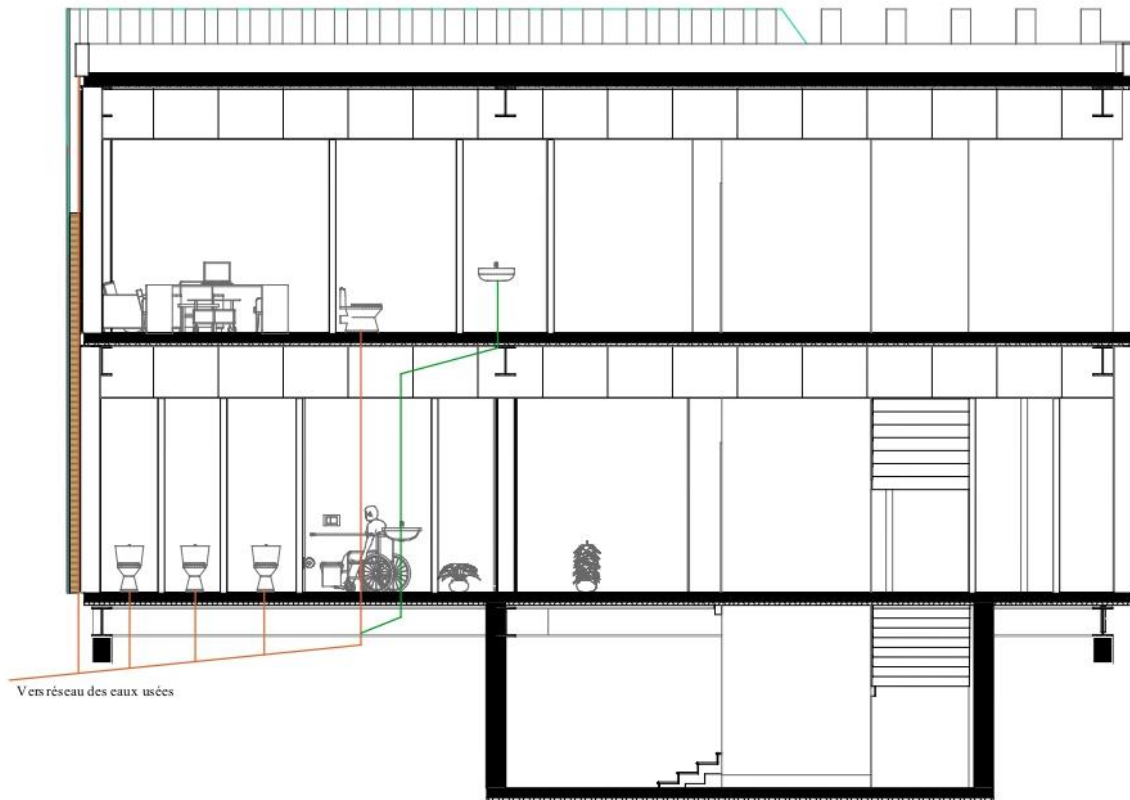


Figure 67 Coupe schématique de l'alimentation en réseaux d'assainissement
Source : auteur

3.2.2 L'alimentation en eau potable

Distribuer de l'eau potable jusqu'aux robinets de l'utilisateur se fait sous plusieurs réseaux. Afin de répondre à un besoin écologique et diminuer la consommation d'Énergie dans le cheminement de l'eau, nous avons opté pour deux systèmes différents selon la température d'eau voulue :

- L'alimentation en eau froide : pour celle-ci, nous allons utiliser le système par gravité, dans lequel l'eau est pompée de la bache d'eau vers un réservoir situé au niveau de l'étage supérieur, ce réservoir va faire couler l'eau vers les différents étages par gravité vers des nourrices qui vont nous permettre de régler le débit d'eau souhaité.
- L'alimentation en eau chaude : vu l'utilisation minimale de l'eau chaude dans notre projet, nous avons choisi un système en boucle, ce dernier utilise un producteur d'eau chaude (une chaudière) qui va permettre de chauffer l'eau puis l'amener vers les points d'eau, une partie du liquide va être utilisée quant à l'autre partie sera renvoyée, l'eau est donc chauffée régulièrement, ce qui permet d'avoir de l'eau chaude

instantanément à tout point sans consommer beaucoup d'énergie pour le pompage (fig.69).

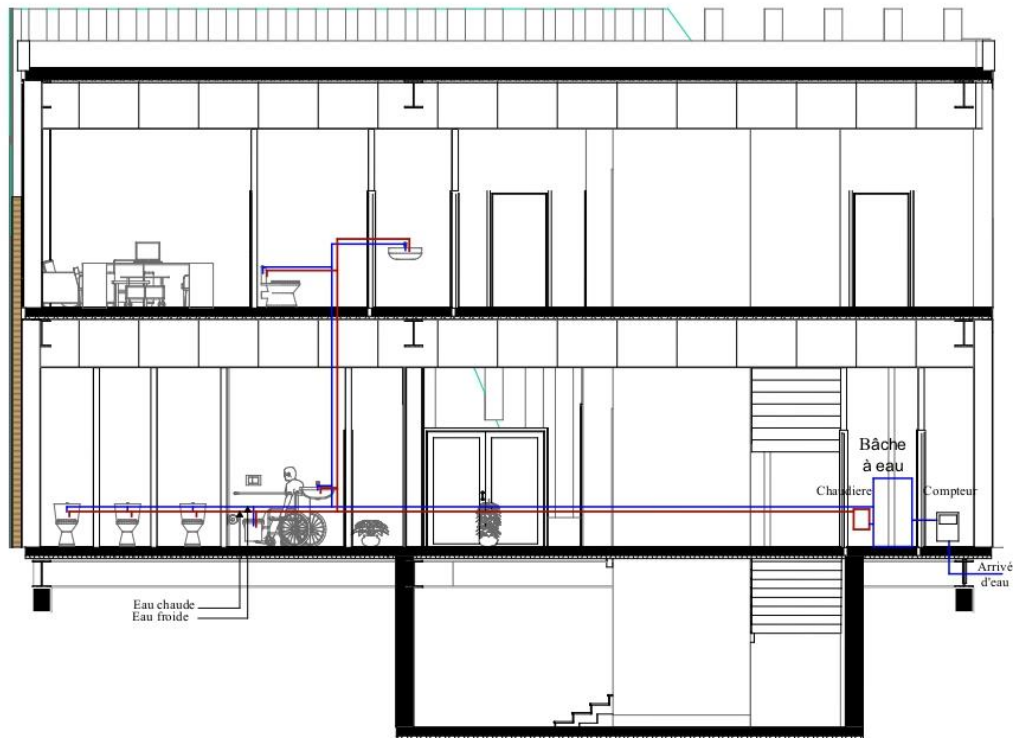


Figure 68 Coupe schématique de l'alimentation en eau potable
Source : auteur

3.2.3 La climatisation

Dans l'objectif d'assurer aux usagers des conditions d'hygiène et de sécurité respectant la réglementation en vigueur ainsi qu'un niveau de confort thermique de qualité, nous avons choisi le système CVC pour l'aération, la ventilation du projet. Le principe de la ventilation mécanique contrôlée est simple, l'air frais arrive par les entrées d'air généralement incorporées aux fenêtres ou murs des pièces principales pour être évacué ensuite par les pièces d'eau grâce à un groupe d'extraction équipé d'un ventilateur. (fig.70).

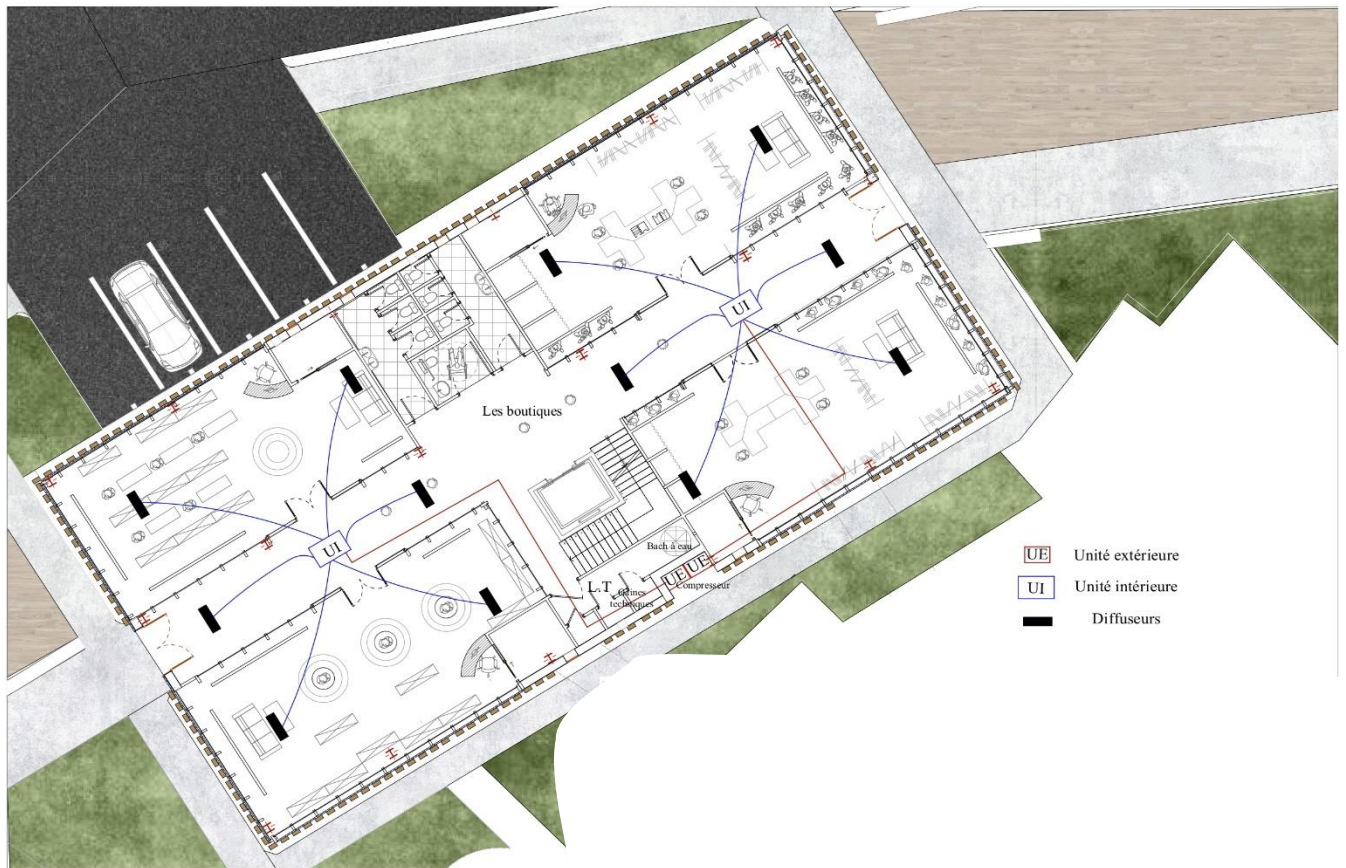


Figure 69 Plan schématique du système de climatisation CVC appliqué au bloc 03
 Source : auteur

3.2.4 Le courant fort

Il sert à transporter l'Énergie électrique pour l'éclairage du bâtiment, l'alimentation des prises électriques, le chauffage, la ventilation, les appareils électriques et électroniques, les moteurs, ... Son intensité varie selon le besoin (fig.71).



Figure 70 Plan schématique de l'installation électrique appliqué au bloc 03
Source : auteur

3.2.5 La sécurité incendie

Pour la protection incendie, nous utilisons un système de mise en sécurité à extinction automatique, ce système permet de détecter l'incendie par sa fumée, cette dernière va lancer l'alarme aux sprinklers qui vont éjecter de l'eau pour une extinction rapide, ces petits appareils vont être installés sur le plafond de chaque espace (fig.72).

- Notre projet compte une ligne d'alimentation d'eau extérieure qui va faciliter le branchement au camion pompier, l'édifice comporte aussi des robinets d'incendie armé (RIA), ainsi que des extincteurs pour éviter tout danger.
- On retrouve aussi des signaux lumineux pour faciliter l'évacuation du public vers les sorties et les escaliers de secours, tandis qu'à l'extérieur nous retrouvons des bornes incendies tous les 30m.
- Le désenfumage est effectué par le système CVC d'air conditionné



Figure 71 Plan schématique de l'installation du système pour la protection contre les incendies
 Source : auteur

3.2.6 Le chauffage

Pour le chauffage de notre projet, nous avons utilisé un système de plancher chauffant au sol, l'énergie de chauffage produit par une chaudière est transmise au plancher via un réseau circulant sous le plancher, ce réseau est hydraulique.

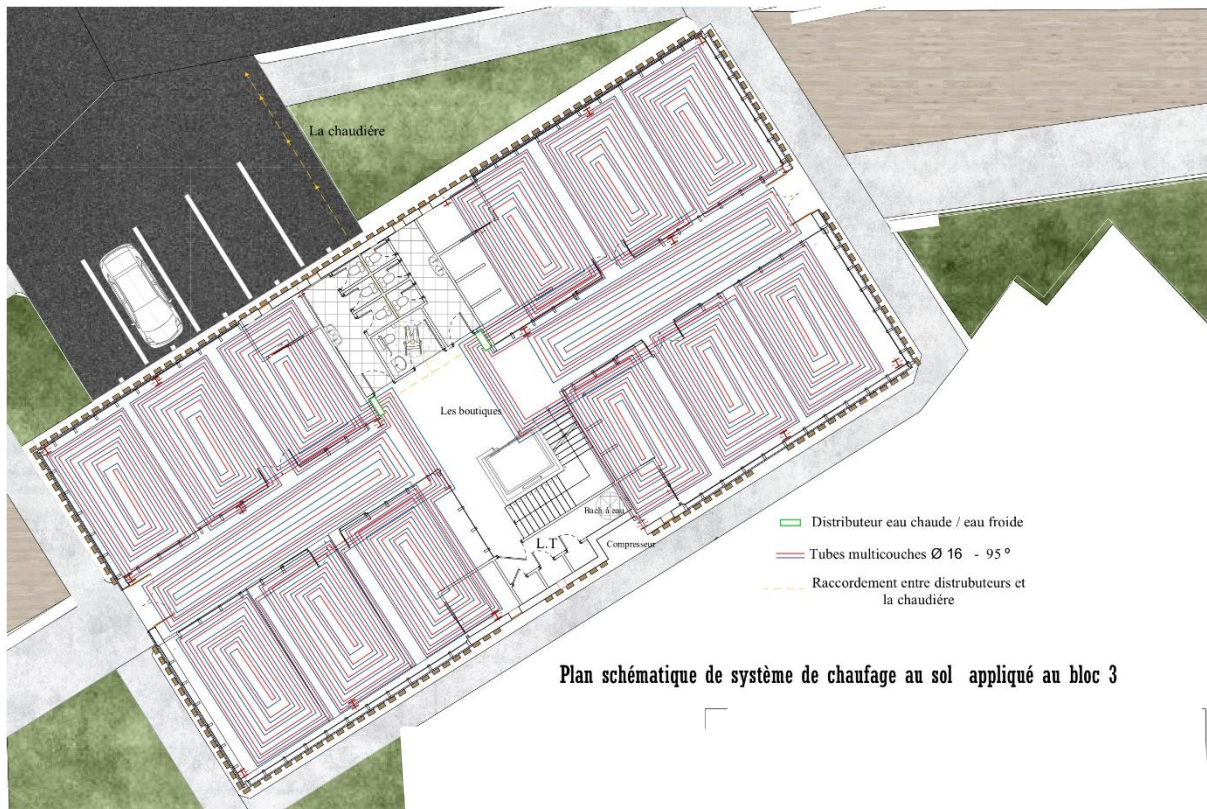


Figure 72 Plan schématique de l'installation du système de plancher chauffant appliqué au bloc 03
 Source : auteur

4 CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons tracé les grandes lignes de notre réponse architecturale. Cette description a enveloppé la partie fonctionnelle, la partie structurale, la partie stylistique via le dialogue de notre architecture avec l'environnement immédiat, la communication entre les blocs, choix des matériels et l'accessibilité, puis nous avons commencé la composante technique qui comprenait la structure ainsi que les différents corps d'état secondaire.

Conclusion général

Le patrimoine culturel est une composante essentielle de l'identité et de l'histoire des pays. Il comprend des éléments tels que les sites archéologiques, les monuments historiques, les traditions et bien plus encore. Le patrimoine est le reflet de l'évolution d'une société au fil du temps, et il témoigne de sa créativité, de ses croyances, de ses valeurs et de ses réalisations.

Les villes algériennes ont connu une évolution au fil du temps, ce qui a donné lieu à une superposition de différentes strates historiques. Cette superposition de l'ancien et du nouveau peut parfois créer des conflits générationnels et provoquer des perturbations dans les villes contemporaines.

Il est intéressant de constater que nous nous concentrons sur la commune de Chabat el Laham et son potentiel patrimonial. L'étude basée sur le noyau colonial de la commune met en évidence les problèmes de marginalisation auxquels elle est confrontée, tels que le manque de diversité fonctionnelle, le manque d'animations et d'attraits au centre du cœur, La marginalisation d'un noyau colonial peut résulter de divers facteurs, tels que le manque d'investissement dans la préservation et la mise en valeur du patrimoine architectural et urbain, les changements socio-économiques qui ont entraîné un déclin de l'activité économique dans la zone, ou encore une planification urbaine inadaptée.

Dans l'intérêt de répondre à notre problématique qui vise à la valorisation du patrimoine coloniale à Chabat el Laham par la reconversion de ces édifices patrimoniaux, notre choix s'est penché vers la notion du renouvellement urbain comme une solution adéquate à ce problème, celle-ci consiste à recréer le village à partir de ses composants, c'est un mouvement qui tend à régénérer le territoire urbain dégradé en réutilisant ses importants bâtiments qui le composent.

Notre travail a commencé dans un premier temps, par l'élaboration d'une stratégie d'intervention qui a englobé toute la partie urbaine de la commune visant à redonner à son noyau ancien sa centralité et lui rendre son attractivité. Cela nous a permis de revaloriser le patrimoine bâti et créer une diversité fonctionnelle équitable entre les différentes entités de la ville.

En second plan, nous nous sommes intéressés l'ex église et l'entrée du village ce fut notre terrain d'intervention pour notre réponse architecturale. Nous avons ensuite élaboré une réflexion conceptuelle qui vise à la patrimonialisation du site et à lui redonner vie tout en assurant d'une part une continuité urbaine entre le noyau colonial et les autres ilots qui

composent Chabat el Laham et d'autre part, une certaine attractivité et une interaction entre les habitants de cette région.

Notre réponse à cette problématique, s'est traduite en un projet multifonctionnel qui englobe un panel de culture, de formation, de loisir, de restauration, d'exposition, de détente et du commerce inscrits dans un programme riche et détaillé que nous avons proposé de redynamiser notre fragment d'étude vers plusieurs horizons qui lui offrent l'opportunité d'assurer l'attractivité et le renouvellement quotidien à l'habitant du village.

La présente recherche se veut être une modeste contribution à la valorisation et la protection du patrimoine bâti où il s'inscrit suivant une vision contemporaine pour le but de s'intégrer à l'ensemble du centre-village et développer la richesse architecturale de Chabat el Laham.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

1 Ouvrages

A Riegel, le culte moderne des monuments : son essence et sa genèse, Edition du Seuil, Paris ,1903.

CHOAY Françoise, L'allégorie du patrimoine. Edition du seuil. Paris. 1992,1996, 1999.

CHOAY Françoise, MERLIN Pierre, Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme, Edition PUF, 2000, Paris.

NOROIS, n°185,2000-1, Patrimoine et environnement, les territoires du conflit, sous la direction d'Arnaud Gasnier.

MERLIN Pierre, CHOAY Françoise (dir), Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, coll. « Quadrige », 2e éd, Puf, Paris, 2009, p.761.

MOHEN Jean-Pierre, Les sciences du patrimoine : Identifier. Conserver. Restaurer, coll. « Science et Art », Éditions Odile Jacob, Paris, 1999, p. 183.

DE VIGAN Jean, Dictionnaire général du bâtiment : DICOBAT 2003, Arcature, Paris, 2002, p. 424

Collectif Artémis, Nouveaux concepts de rénovations, traduit de l'allemand, Chamalières, France, 2006, 160 p.

JOFFROY Pascale, La Réhabilitation des bâtiments : conserver, améliorer, restructurer les logements et les équipements, coll. « Techniques de conception », Éditions Le Moniteur, Paris, 1999, p.13.

GAUTHIEZ Bernard, Espace urbain : Vocabulaire et morphologie, coll. « Monum », Éditions du patrimoine, Paris, 2003, p.74.

Dessin de Freigang, Christian, « Wörterbuch der Architektur », Reclam, Stuttgart 2010, p. 18

Amphoux, Pascal *et al.* 1998. La notion d'ambiance. Une mutation de la pensée urbaine et de la pratique architecturale

Lassance, G., 1998, Les configurations référentielles : outil conceptuel du projet d'ambiance, in Les Cahiers de la Recherche Architecturale, n° 42, Éditions Parenthèses.

«Ain Témouchent de ma jeunesse » , par Louis ABADIE, p.129).

Rapport au préfet d'Oran du 20 mars 1874, cité par Louis Abadie, op. Cité. p. 129

2 Thèses

HS. OUADAH, Évolution de l'ancien bâti de l'époque coloniale (cas de la ville de Ghazaouet), M. Magister, université ABOU-BEKR BELKAID, Tlemcen, 2016

N.BOUANANI, vers une revitalisation de la ville coloniale de Ghazaouet par une réconciliation ville-mer , M. Master , université ABOU-BEKR BELKAID, Tlemcen, 2021

3 Articles et revues

13eme conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT), Op.cit., P75.

Article 1 de la Recommandation concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels et leur rôle dans la vie contemporaine adoptée à la conférence générale de l'UNESCO réunie à Nairobi du 26 octobre au 30 novembre 1976 en sa dix-neuvième session.

Annexe II du Document rédigé à la conférence de Nara sur l'Authenticité dans le cadre de la convention du patrimoine mondial tenue à Nara au Japon du 1 au 6 novembre 1994.

CNES, « Rapport sur la ville algérienne, le devenir urbain du pays », 1998.

Article l'histoire de Chabat -el- Laham ex ; Laferrière wilaya de Ain Temouchent ALGERIE p01 mars 2013

4 Sites web

<https://fr.unesco.org/creativity/sites/creativity/files/digital-library/cdis/Dimension%20Patrimoine.pdf>

<https://journals.openedition.org/cybergeo/25009>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Village#cite_note-1

[https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_\(%C3%A9difice\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89glise_(%C3%A9difice))

<https://www.guide-tourisme-france.com/VISITER/vieille-eglise-eglise-saint-martin--layrac-30317.htm>

https://www.fachwerk.erz.be.ch/fileadmin/user_upload/Downloads/Modules/Styles_architecturaux_low.pdf

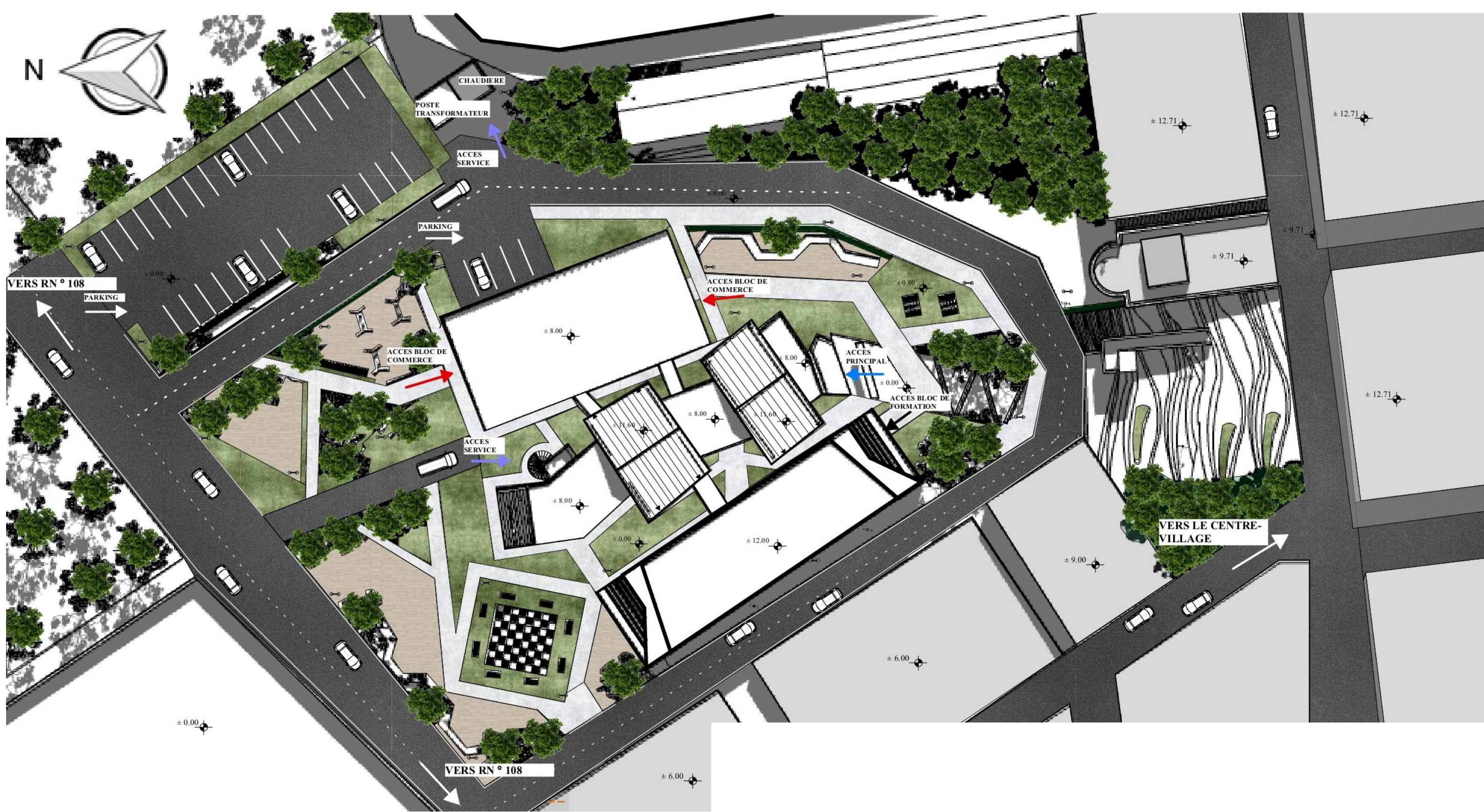
<https://www.techno-science.net/glossaire-definition/Eglise-edifice-page-2.html>

<http://isi.miniprojet.free.fr/spip.php?article28>

<https://www.mpascenseurs.fr/connaitre-votre-ascenseur/>

<https://www.isover.fr/>

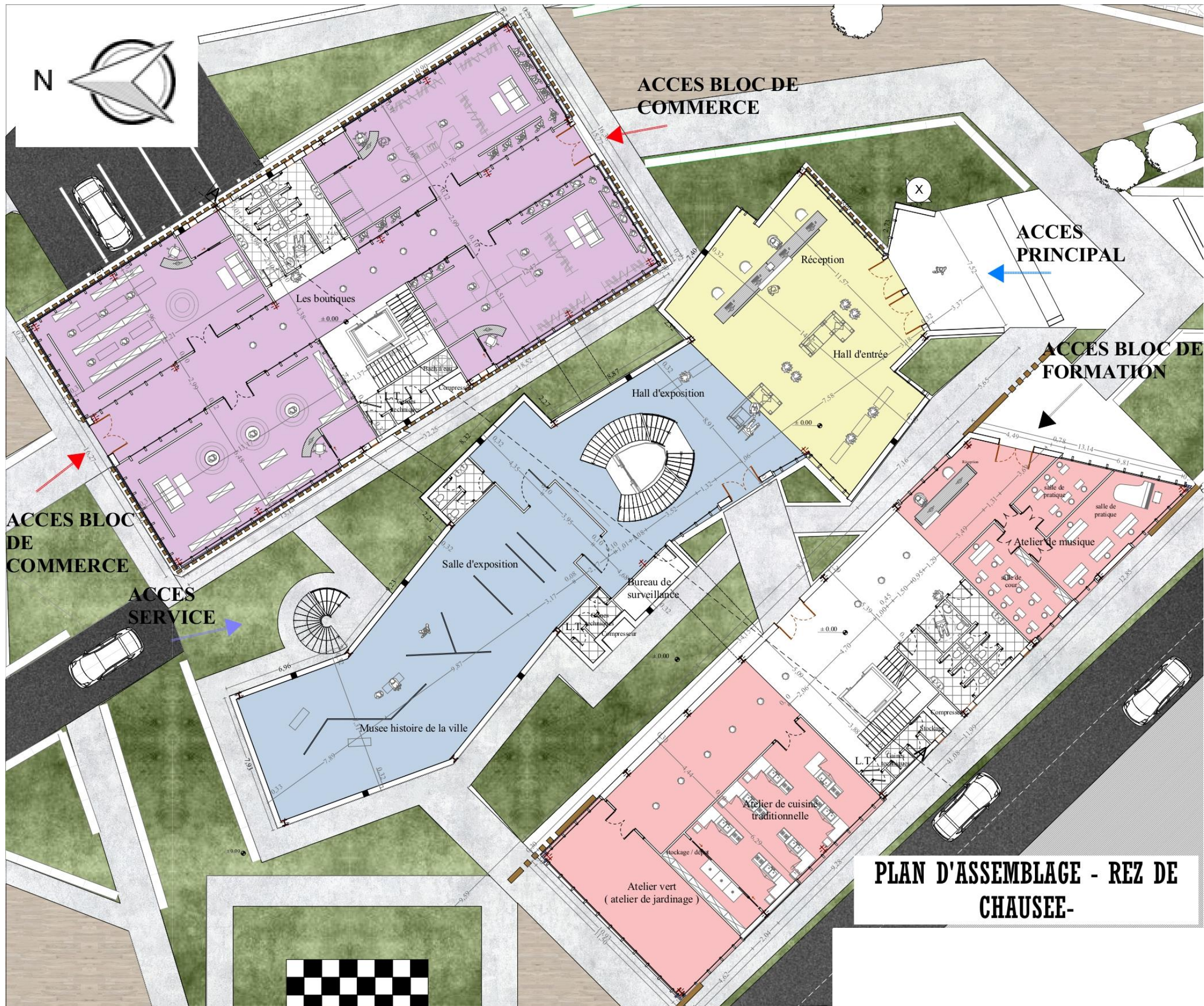
Annexe

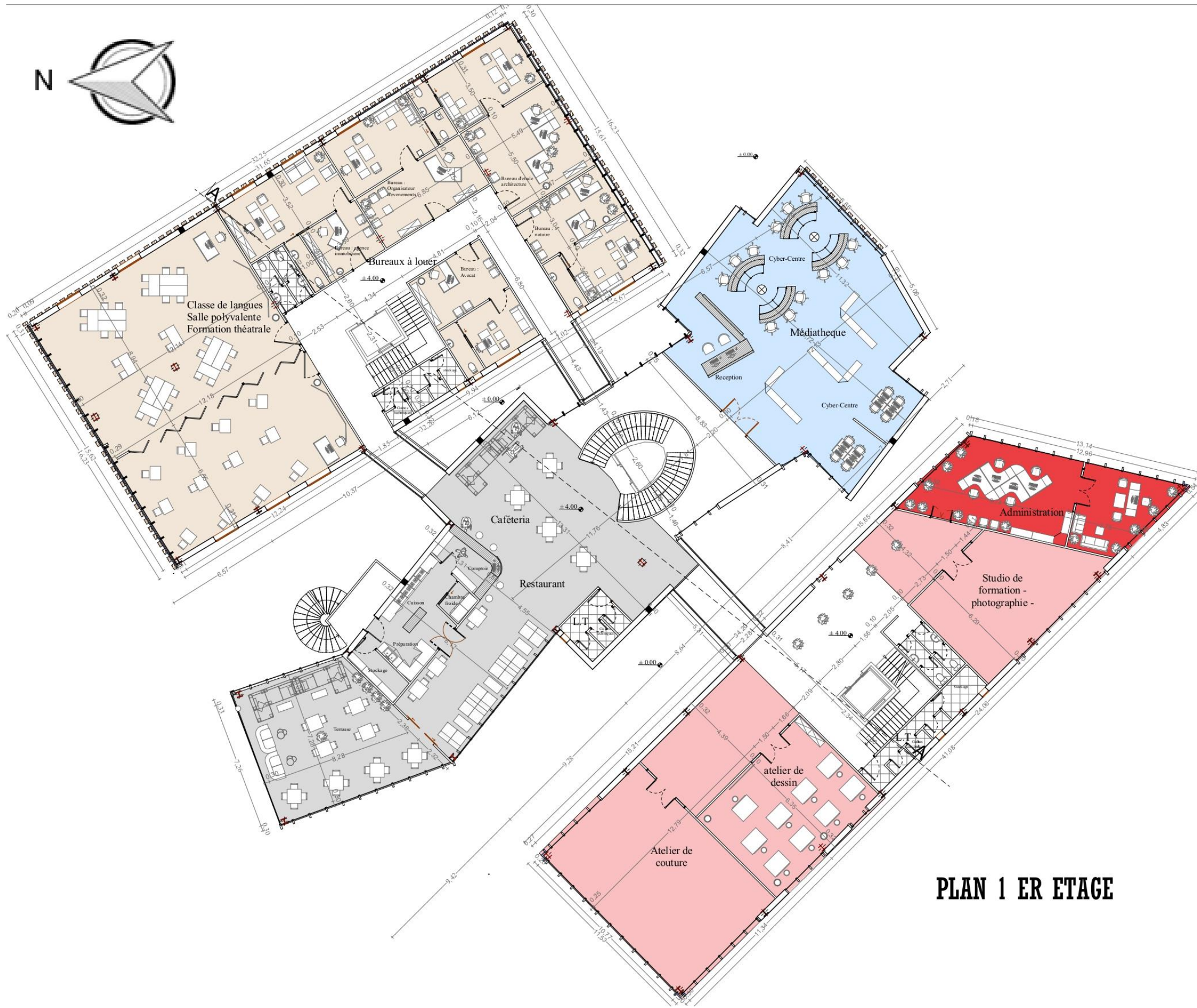


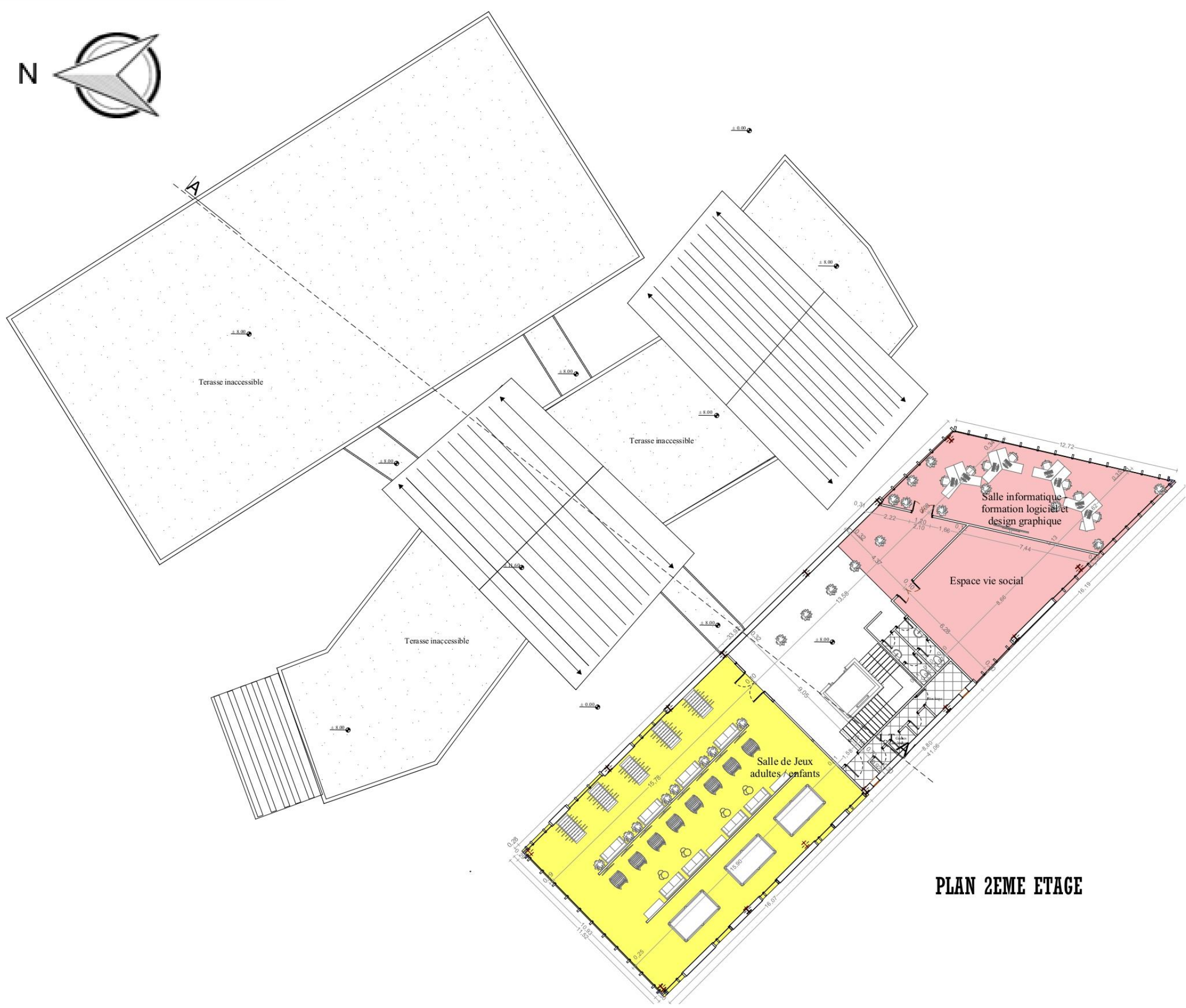
PLAN DE MASSE



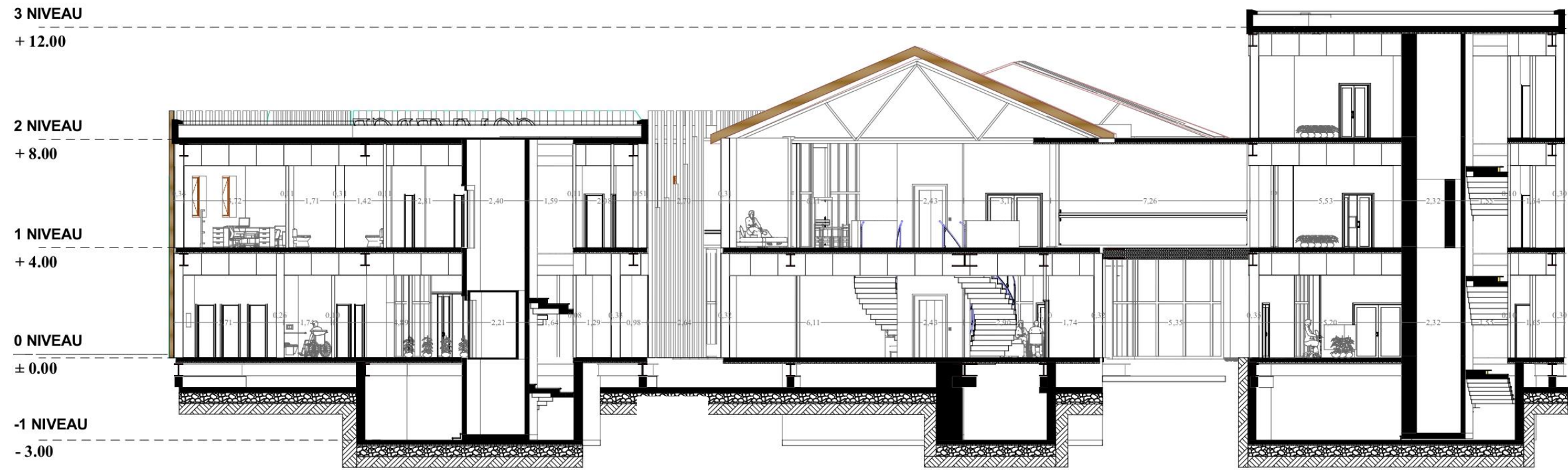
PLAN SOUS-SOL



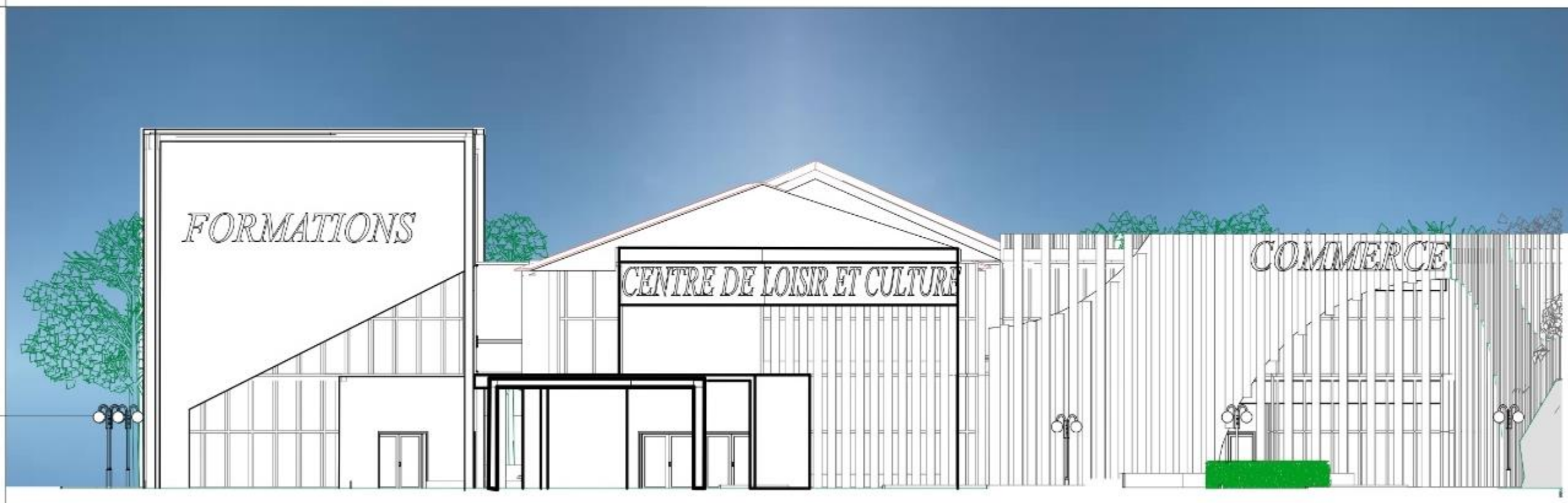




PLAN 2EME ETAGE



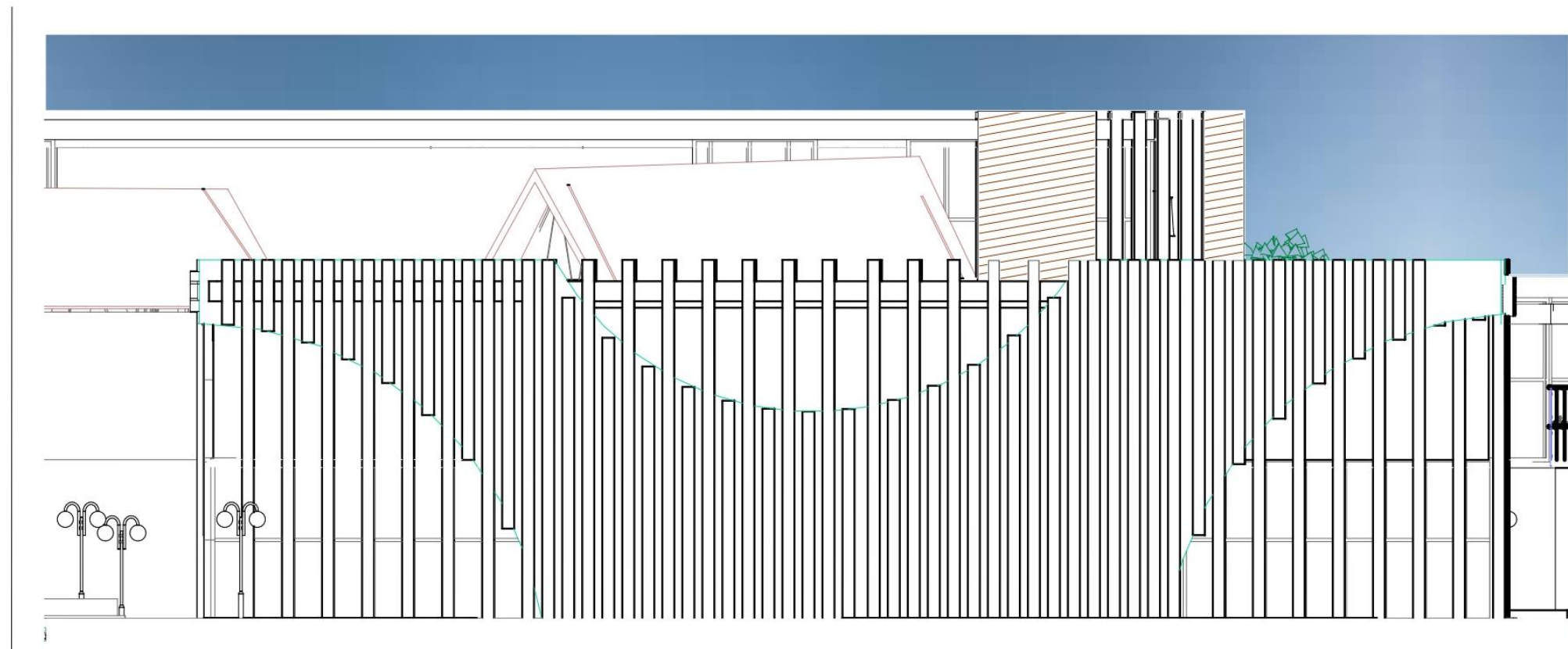
COUPE AA



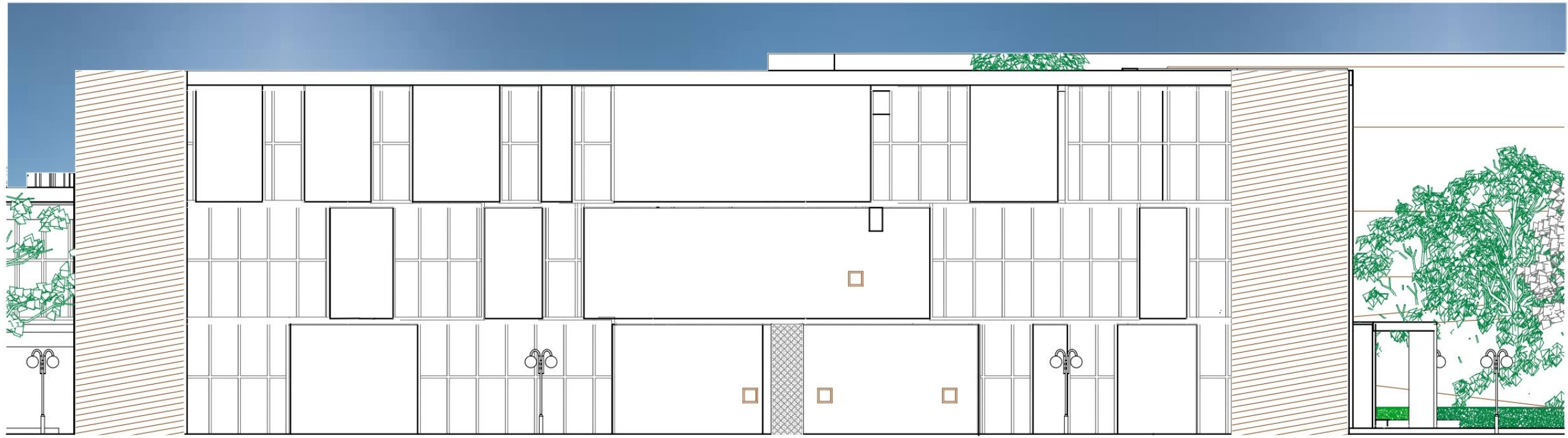
FACADE SUD



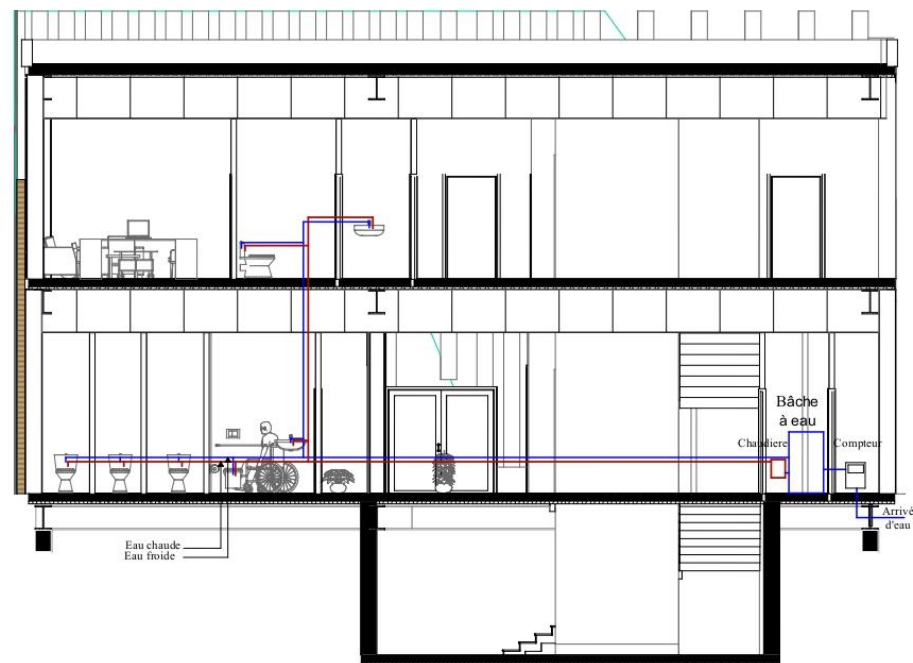
FAÇADE NORD



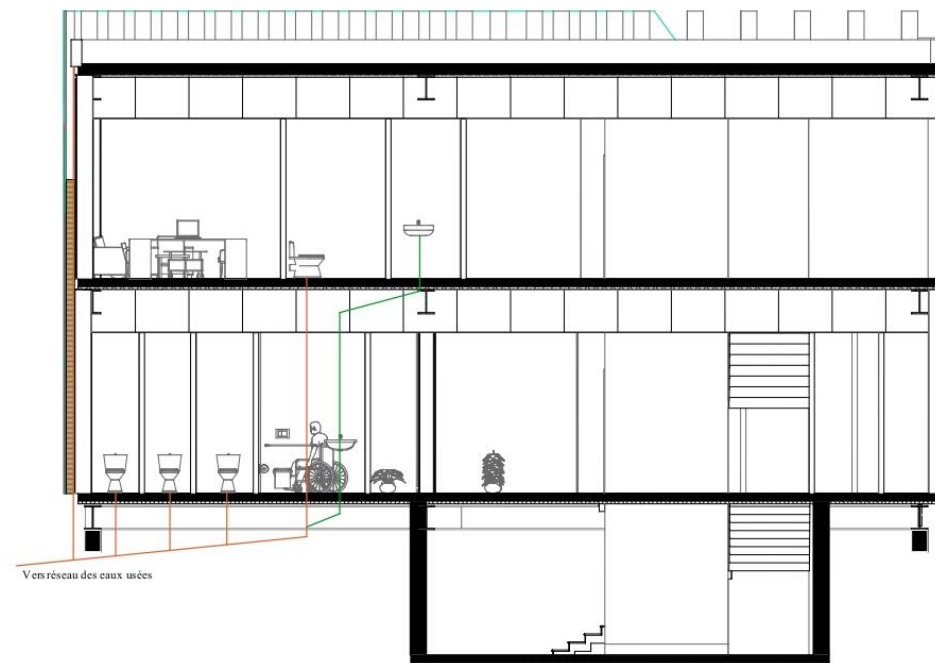
FAÇADE EST



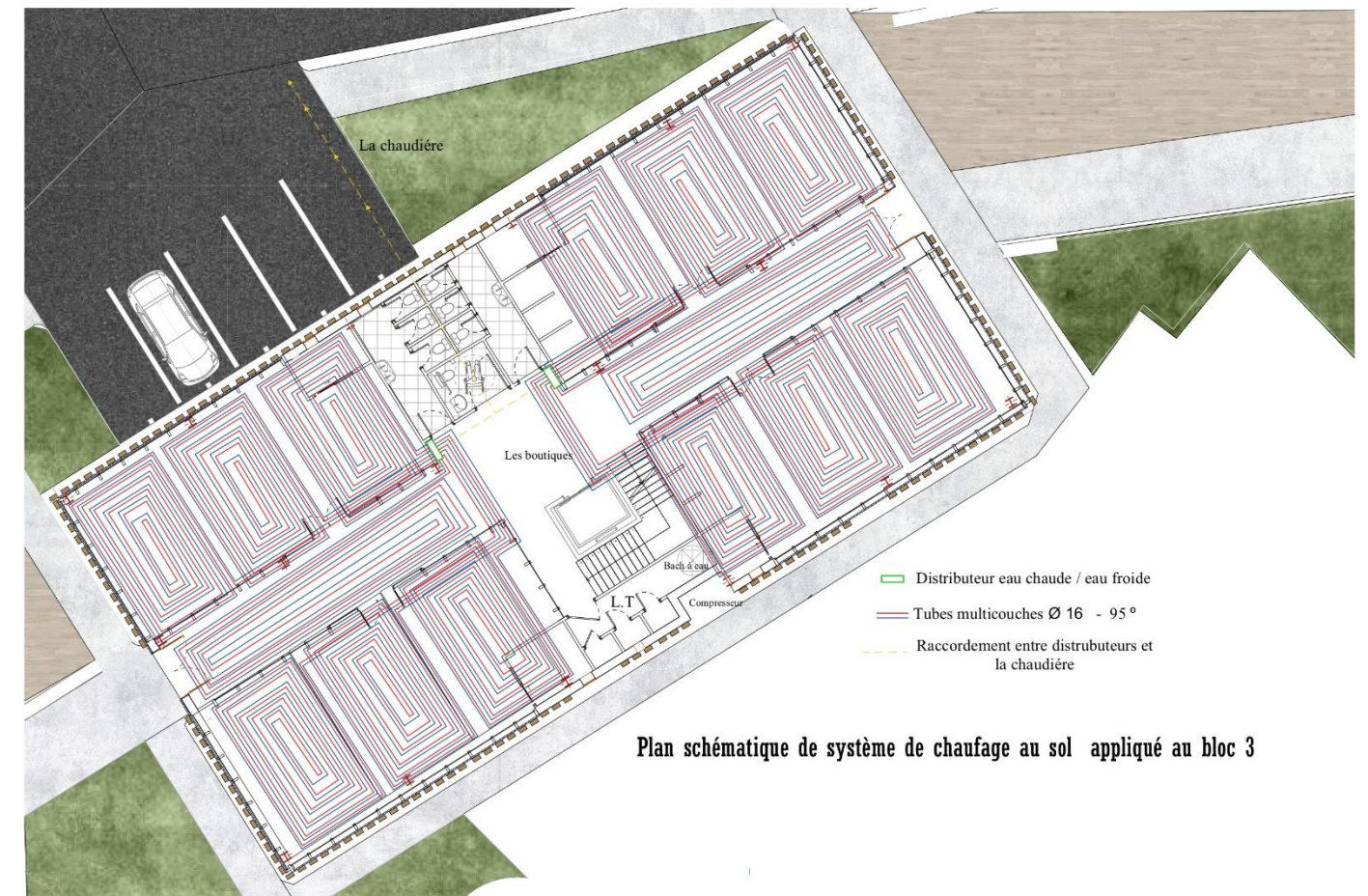
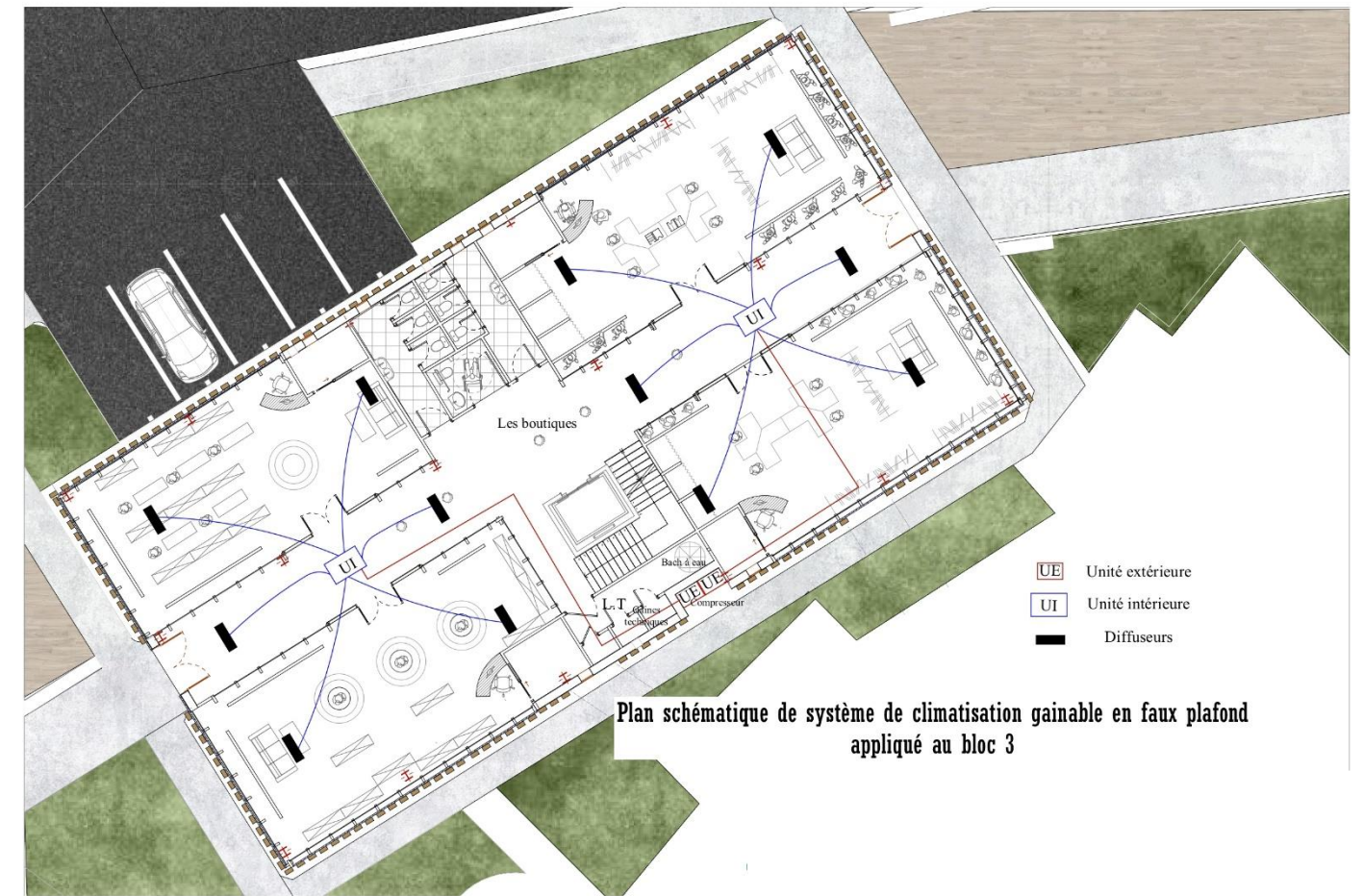
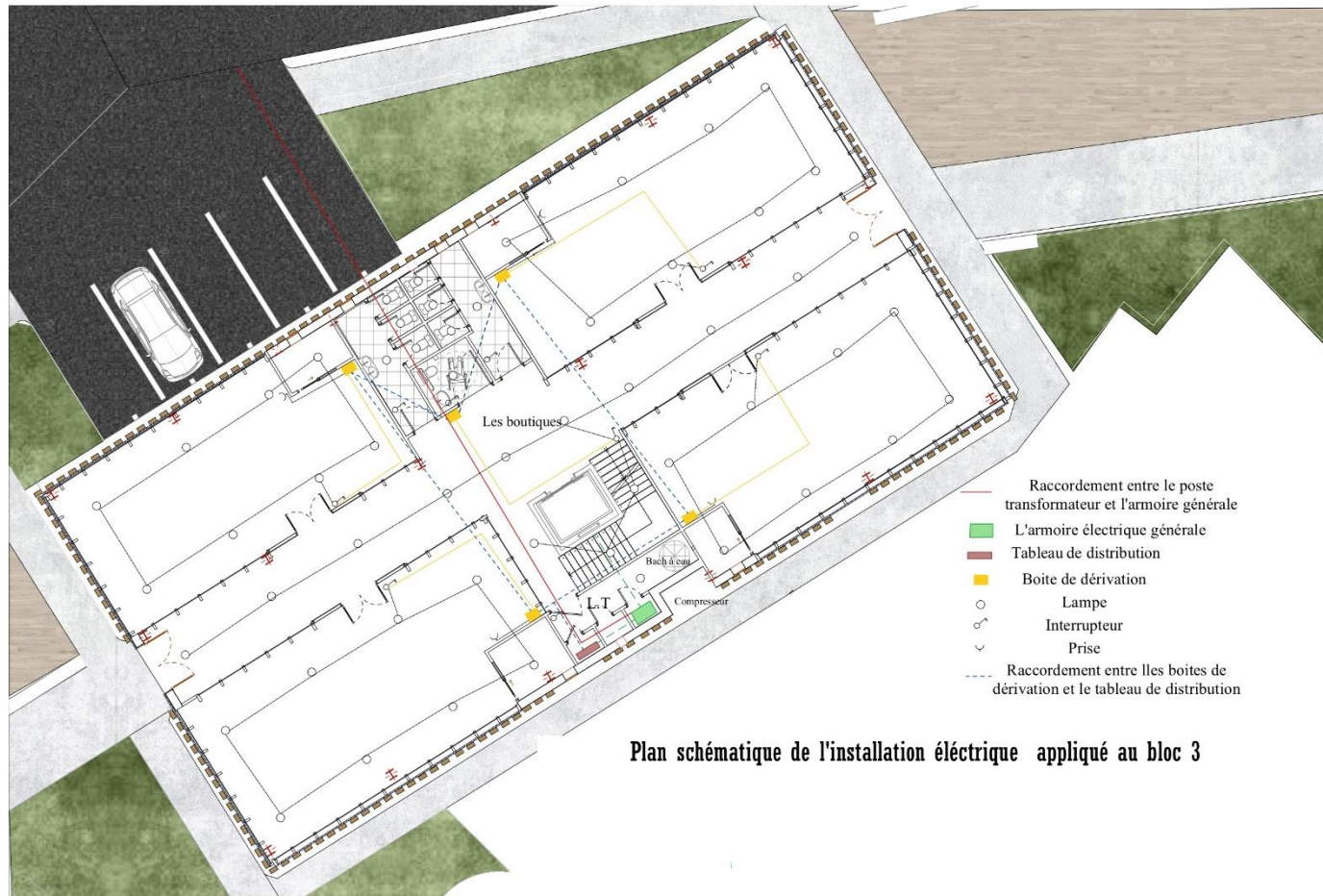
FAÇADE OUEST



Coupe schématique d'alimentation en eau potable du bloc 3



Coupe schématique d'assainissement du bloc 3





Espace commerciale



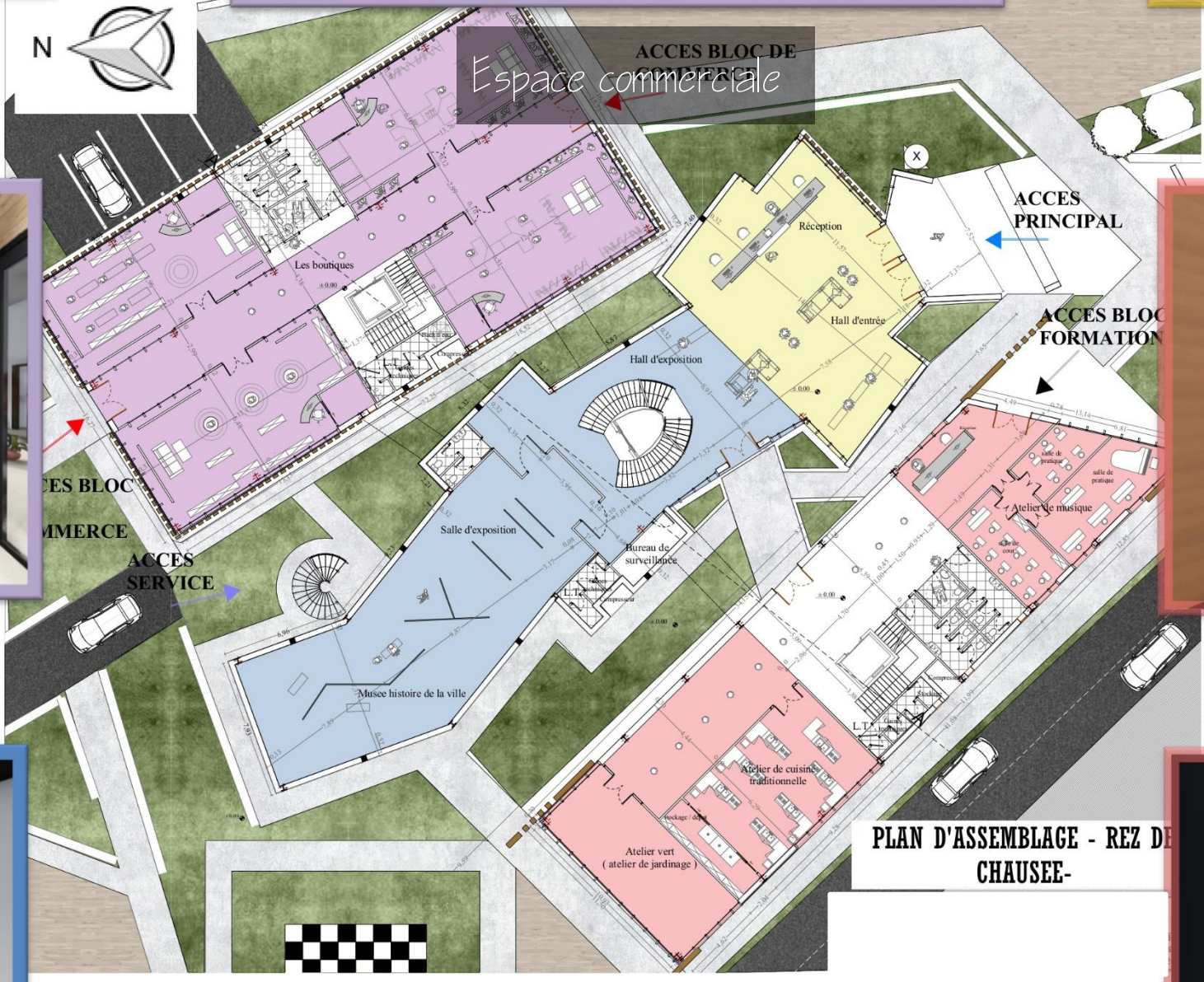
Espace commerciale



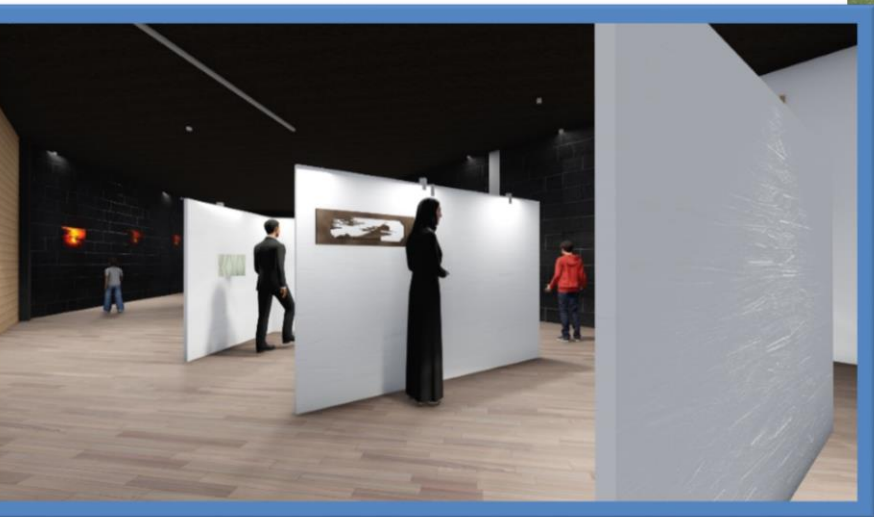
Espace d'accueil



Espace commerciale



Espace de formation



Espace d'exposition



Espace de formation

Ambiances intérieur

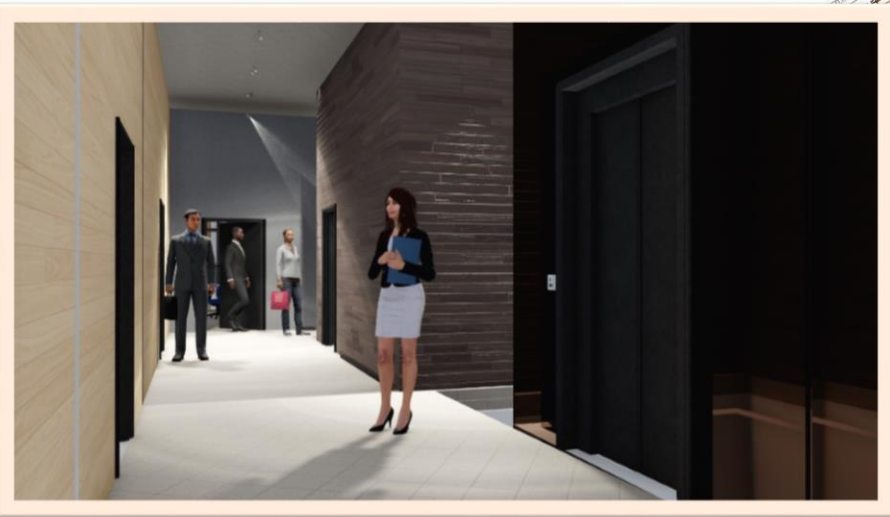
Ambiances intérieur



Espace de service



Espace culturel



Espace de service



Espace administratif



Espace de restauration



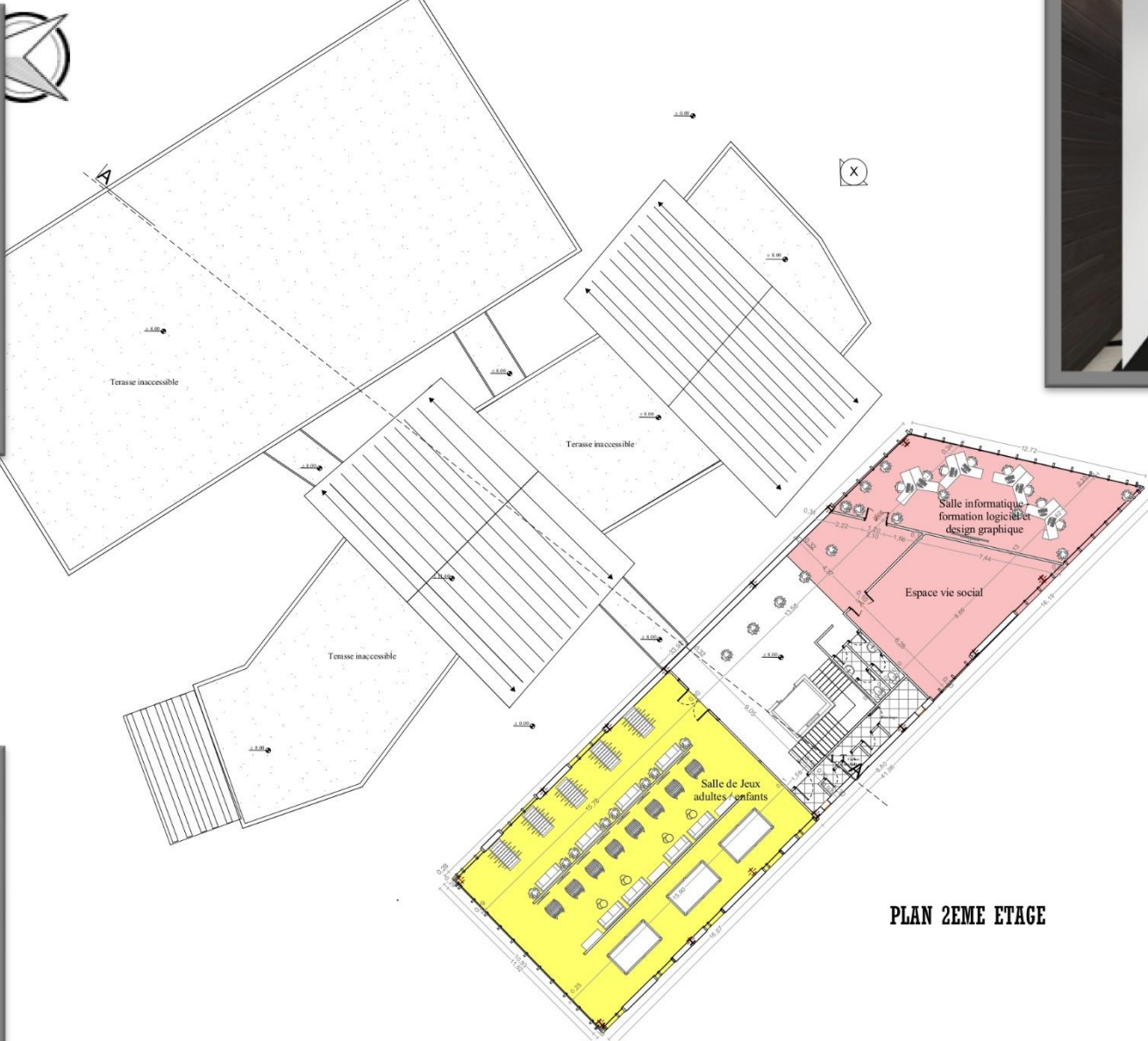
Espace de restauration



Espace de formation



Espace de jeux



Espace de formation



Espace de jeux

Ambiances intérieur















